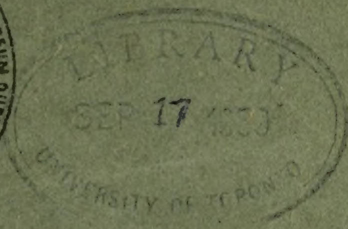

3 1761 07835239 0

P. ODORIC-M. JOUVE, O. F. M.

LE FRÈRE DIDACE PELLETIER RÉCOLLET







QUÉBEC
COUVENT DES SS. STIGMATES
1910

LE FRÈRE DIDACE RÉCOLLET

LE FRÈRE

DIDACE PELLETIER

RÉCOLLET

PAR LE

P. ODORIC-M. JOUVE, O. F. M.



QUÉBEC

Couvent des SS. Stigmates

1910

IMPRIMATUR:

Ex parte Ordinis,

FR. COLUMBANUS-M. DREYER, O. F. M.

Min. Prov.

Quebeci, 4 octobris 1909.

IMPRIMATUR:

PAUL-EUGÈNE, ÉV. D'ÉLEUTHÉROPOLIS

Administrateur.

Québec, le 10 février 1910.

APPROBATIONS

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC

Québec, le 10 février 1910.

Au Révérend Père Odoric-Marie, O. F. M.
Québec.

Mon Révérend Père,

Je suis particulièrement heureux de donner à votre belle étude sur le Frère Didace Pelletier l'Imprimatur *que vous demandez. Le censeur chargé d'examiner votre ouvrage n'y trouve rien à reprendre, et moi j'y trouve beaucoup à louer.*

L'humble Frère a déjà conquis chez nous une belle réputation de vertu, et il vit toujours

dans la mémoire fidèle et reconnaissante du peuple. Cette persistance du souvenir populaire a sans doute tenté votre esprit chercheur, et ému votre piété fraternelle pour un fils de saint François ; et vous avez voulu faire sortir de l'ombre discrète, où la tenait la confiance des petits, cette figure d'un bon enfant de la patrie canadienne et d'un fidèle serviteur de Dieu.

Votre livre a tout ce qu'il faut pour être utile. Il est écrit avec simplicité, avec la mesure et l'attention soigneuse d'un historien, et aussi avec une chaleur communicative qui anime le récit et avive l'intérêt. On sent vibrer à travers vos pages l'émotion légèrement contenue du frère qui parle de son frère pour le faire connaître et aimer ; on devine aussi la préoccupation de ne rien exagérer, de puiser les renseignements à bonne source et de laisser parler les faits plutôt que l'imagination.

Le public, j'en suis sûr, fera bon accueil à votre ouvrage. Je souhaite, pour ma part, qu'il aille partout, dans les familles, répandre la bonne odeur des vertus chrétiennes pratiquées par le Frère Didace, et remettre sous les yeux

d'une génération trop distraite le spectacle salutaire d'une vie toute pénétrée d'amour de Dieu, et débordante des œuvres que cet amour inspire.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, mes vœux de succès.

† Paul-Eugène, *év. d'Eleuthéropolis.*

ÉVÊCHÉ DES TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 23 novembre 1909.

Révérend Père Odoric-Marie, O. F. M.

Québec.

Mon Révérend Père,

Glorifier les humbles et susciter plus d'humilité parmi les hommes, c'est, je pense, le double but que vous avez poursuivi, en écrivant votre biographie du Frère Didace. Il était difficile de vous proposer une fin plus noble et d'une plus grande actualité, comme il n'était pas facile de choisir un moyen plus apte à vous la faire atteindre : les bons exemples sont si puissants pour le bien !

L'humilité se fait rare en notre siècle d'égalitarisme et de nivellement social. Nous ne sommes plus au temps où les rois de la terre, pénétrés de l'origine divine de leur pouvoir, courbaient humblement le front devant "Celui de qui relèvent tous les empires", protestant qu' "ils n'étaient que néant" devant Lui. Et les peuples à qui, sous prétexte de leur donner conscience de leur dignité, on s'est efforcé d'inculquer le souci de leurs droits avant tout, ont oublié leurs devoirs, et, ne reconnaissant que des hommes dans ceux qui les gouvernent, ont perdu pour l'autorité et pour la religion le respect qu'ils doivent à l'une et à l'autre.

Mais, plus l'humilité tend à s'effacer du cœur des hommes, plus il est nécessaire de travailler à l'y faire revivre, plus aussi il est utile de remettre sous les yeux des fils d'Adam, avides de jouissance, les exemples de ceux qui l'ont recherchée avec plus de constance et l'ont pratiquée avec plus de succès.

A ce titre, votre livre vient à son heure ; et ce modèle qu'il nous propose fera comprendre à quiconque le lira toute la beauté de l'idéal chré-

tien, en même temps qu'il lui facilitera l'accomplissement du précepte divin : " Discite a me quia mitis sum et humilis corde ".

Le Frère Didace réalise bien le caractère du juste marqué d'un mot par saint Paul: " Justus autem quid fecit ? " *C'est l'humilité même, qui va jusqu'à s'oublier et se faire oublier ; il a passé en faisant le bien, mais sans faire de bruit, tellement que la grande préoccupation de l'historien anxieux de relater tous les évènements de sa vie féconde, est, comme vous le dites vous-même, de trouver quelque chose à dire ; toujours il se heurte à cette difficulté :* qu'est-ce que ce juste a fait pendant sa vie ?

Malgré cela, le souvenir du Frère Didace est toujours resté vivace chez ses compatriotes, et sa réputation de sainteté est parvenue jusqu'à nous. Mais, voici que vous venez d'élever à sa mémoire un monument durable, qui fera voir toute la vérité de cette parole des Saints Livres: " In memoria æterna erit justus ". *Les faits extraordinaires et probablement miraculeux attribués à l'intervention du Frère Didace, et que vous avez consignés dans sa biographie,*

demeureront attachés à son nom. Ils contribueront certainement à augmenter notre respect et notre vénération pour le premier Canadien mort en odeur de sainteté ; peut-être aussi serviront-ils à faire avancer plus rapidement la cause de sa canonisation qui doit être introduite en cour de Rome. Dans ce cas, vous aurez été bien récompensé de votre travail, et vous aurez bien mérité de tous.

L'Evêque des Trois-Rivières ne peut pas oublier que ce grand serviteur de Dieu a vécu dans l'enceinte de sa ville épiscopale, et que c'est même ici qu'il a fini sa carrière de sainteté et rendu sa belle âme à Dieu. Je vous suis donc plus reconnaissant que qui que ce soit pour la pensée que vous avez eue d'écrire la vie du Frère Didace ; et je vous félicite de la belle action que vous avez accomplie.

J'augure beaucoup de bien de votre livre ; il a l'avantage de proposer à notre imitation un modèle à la portée de tous.

Il s'agit, en effet, d'une vie tout à fait ordinaire en apparence, et dont tout le merveilleux consiste dans la régularité la plus parfaite

observée sans ostentation, je dirai même avec une simplicité incomparable. Ceux qui la liront ne pourront pas se dire : Ceci n'est pas fait pour moi ; je ne suis pas capable d'imiter cela. Et c'est surtout par là que votre livre aura été réellement utile.

Enfin, faut-il vous dire à quel point j'ai trouvé qu'il était dans l'ordre que cette vie fût écrite par un disciple de saint François, un frère en religion du Frère Didace ? Il n'appartient qu'à un franciscain d'écrire la vie d'un franciscain, parce que seul un franciscain peut savoir toutes les difficultés que peut rencontrer un de ses frères dans le cours de sa vie et mettre en pleine lumière tout son mérite et toute sa sainteté, ayant vécu sous la même règle et connu les mêmes tentations. C'est d'ailleurs de tradition, chez les disciples de saint François, d'honorer d'une manière toute spéciale la vertu d'humilité et de la prêcher avec zèle. Il n'y a pas de doute que le poverello d'Assise sera content de l'honneur fait à son digne fils, et qu'il bénira du haut du ciel une œuvre entreprise dans un but si conforme à l'esprit qu'il a tra-

vaillé toute sa vie à répandre dans le monde : l'esprit d'humilité.

Je vous félicite une dernière fois ; et je souhaite à votre livre une grande vogue, pour la gloire du Frère Didace, pour le bien des âmes et pour la plus grande gloire de Dieu.

Veuillez croire en ma profonde estime et en mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

† F.-X., Ev. des Trois-Rivières.

Illustrissimo D. D. F. X. Cloutier

Episcopo Trifluviano

Reverendissime Domine,

Cum totum et accurate perlegerim librum cui titulus est "Le Frère Didace Pelletier, Récollet, par le P. Odoric-Marie," *nihil in eo*

reperi, quod cum sana doctrina Sanctæ Matris nostræ Ecclesiæ, vel cum Ejusdem regulis circa famam sanctitatis Servorum Dei nondum canonizatorum et publicationem miraculorum, non concordet. Passim enim auctor admonet lectores se nolle prævenire judicia Ecclesiæ, cujus est decernere de genuitate et authenticitate miraculorum sicut et sanctitatis, unde declarat se narrare illa facta portentosa, tantummodo ut innuat universalem fiduciam populorum erga F. Didacum, quibus ideo non vindicat nisi fidem humanam.

Quare nihil obstat quominus in lucem edatur iste liber.

Et Deus &c.

Amplitudinis tuæ humilimum ac devotissimum servum me subscribo.

ALF. COMTOIS,
Censor.

Trifluvii, die 23a Novembris 1909.

COUVENT DES FRÈRES MINEURS

Québec, 4 octobre 1909

Cher Père Odoric-Marie,

En acceptant d'écrire la vie de notre bon Frère Didace, vous avez entrepris, avec le mérite de la sainte obéissance, une œuvre aussi utile et opportune que délicate et peu facile. Je suis heureux de constater par la lecture de votre manuscrit que vous avez su parfaitement répondre à notre attente.

Utile, il l'est toujours de publier les vertus des saints. Leurs exemples sont une lumière dans nos ténèbres, un encouragement pour notre faiblesse, et le parfum céleste qui se dégage de leur vie nous console des misères sans nombre qu'il nous faut constater en nous et autour de nous, sur cette terre misérable.

Mais à écrire la vie du Frère Didace il y avait une utilité plus spéciale encore. Le bon Frère est invoqué dans le pays tout entier ; manifestement il paraît écouter ceux qui le prient et répondre à leur confiance par des faveurs signalées. Or, si l'on connaît son pouvoir auprès de Dieu, on ne le connaît pas lui-même, on ignore communément ce qu'il a été et ce qu'il a fait ; ne semble-t-il pas que Dieu, en se servant de lui pour répandre ses bienfaits, nous invite par là même à le faire mieux connaître et à manifester au monde sa vie et ses vertus ?

Œuvre d'autant plus opportune que de nos jours, dans l'univers entier, un noble souci porte les hommes à mieux étudier le passé. On en scrute les gloires avec plus de soin et d'exactitude ; on s'applique à tirer de l'oubli bien des mémoires précieuses pour un peuple et à mettre en lumière des modèles dignes d'être imités par les jeunes générations.

Dans notre pays, en particulier, on a garde d'oublier. Entre tous les honneurs qu'il soit possible de décerner sur la terre à une noble

mémoire, on s'occupe activement d'obtenir les plus solides et les plus grands — ceux des autels — aux saints personnages qui ont illustré l'Eglise et la patrie canadienne et qui, évêque, missionnaires, martyrs, religieuses hospitalières et enseignantes, ont pétri l'âme de la nation. Au milieu de cette pléiade glorieuse, se montre timidement le bon Frère Didace. Par son humilité, son obscurité, sa simplicité, par son influence incontestable auprès de Dieu, il est bien fait pour représenter la famille religieuse à laquelle il appartient, famille qui a veillé sur le berceau même de la colonie.

Rien de plus opportun, avouons-le, ni de plus utile que de faire mieux connaître cet obscur Frère Didace Pelletier, première fleur de sainteté éclose sur le sol canadien.

Cette tâche a dû vous être particulièrement agréable, cher Père, à vous qui avez le culte du passé de notre Ordre au Canada, et je sais que vous avez mis la main à l'œuvre avec un pieux empressement.

Mais la tâche était difficile.

Vous vous trouviez en face d'un homme dont

la renommée publique proclame la mort vraiment sainte, mais dont, à peu près pour ainsi dire, une source unique, et encore combien parcimonieuse, faisait connaître les vertus et les traits édifiants qui ont orné sa vie.

Sans vous laisser rebuter par les difficultés, vous avez fait de nouvelles recherches, vous vous êtes adressé, non sans résultat, au lieu d'origine de la famille Pelletier, à Dieppe ; vous avez ensuite et surtout scruté plus diligemment et avec plus de compétence les sources existantes ; vous avez précisé la chronologie, tiré de vos documents tout ce qu'il est possible d'en déduire de conclusions logiques et certaines en dehors de tout travail d'imagination. Grâce à vos connaissances générales sur l'époque et le pays, vous avez situé plus exactement et le personnage et les évènements ; le cadre historique s'est élargi et nous permet de voir dans quel milieu se mouvait le bon Frère, et à quelles œuvres il a participé. Enfin, si des vertus du bon Frère vous n'avez pas un trait de plus à signaler que vos devanciers, chacun de ces traits est si bien mis en relief, chaque détail est relevé

avec tant de soin, que vraiment l'on croit avoir en main une vie toute nouvelle.

C'est du moins l'impression que m'a faite à la première lecture, votre vie du Frère Didace, et je pense que cette impression sera partagée par tous ceux qui vous liront.

Je crois pareillement que vous vous êtes très bien tiré de cette partie délicate de votre tâche qui consistait à rapporter les faveurs attribuées au Frère Didace. Au Saint-Siège seul il appartient d'en fixer le caractère miraculeux, néanmoins les faits anciens et nouveaux se présentent si nombreux, si variés, que, sans prévenir aucunement le jugement de la seule autorité compétente, le récit que vous en faites impose pour ainsi dire la conviction que Dieu intervient pour glorifier son serviteur et pour soulager, par son moyen, les souffrances et les maux de ses compatriotes malheureux. C'est ce qui faisait dire au T. R. P. Postulateur des causes franciscaines à Rome : "Frère Didace, pour les faveurs qui lui sont attribuées, est extraordinairement bon ; occupez-vous seulement de sa vie."

Vous l'avez fait, cher Père, avec un amour

vraiment fraternel. Votre travail, je n'en doute pas, augmentera encore la confiance des fidèles du Canada envers leur saint compatriote. Je vous permets donc bien volontiers de faire imprimer votre ouvrage ; puisse-t-il porter aux tribunaux romains assez de détails et d'actes de vertus pour donner satisfaction à leurs légitimes exigences !

Tous vos lecteurs prieront Dieu avec nous pour qu'il en soit ainsi, et qu'un jour nous puissions célébrer la fête de celui qui a l'honneur d'être le premier Canadien-Français mort en odeur de sainteté.

Je vous bénis, cher Père, et, en vous remerciant de votre bon et beau travail, je demeure votre bien affectueusement dévoué en Notre-Seigneur et Marie Immaculée.

FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. M.
Min. Prov.

DÉCLARATION

Conformément au décret du Pape Urbain VIII, l'auteur déclare soumettre, sans aucune réserve, au jugement du Saint-Siège Apostolique et du Vicaire infaillible de Jésus-Christ, l'appréciation de tout ce qui est rapporté dans cet ouvrage, et y soumet aussi pleinement sa personne.

L'auteur déclare également qu'en employant les mots : Saint, Serviteur de Dieu et autres semblables, il n'entend leur donner qu'un sens purement humain ; enfin, il n'attribue qu'une portée humaine aux faits miraculeux rapportés dans ce récit, et s'en remet en tout au jugement de la Sainte Église, Catholique, Apostolique et Romaine.

PROLOGUE

LE 11 juin 1719, de Gisors, (France), un Docteur de Sorbonne, Monsieur Du Belloy, écrivait à un Récollet canadien, le Père Joseph Denis : " Nous avons garde de mépriser un pays (le Canada) si favorisé du Seigneur ; ce que nous en apprenons aussi bien que ce que nous en voyons ne nous peut qu'inspirer une sainte jalousie. Heureuse la terre dont votre Ordre a reçu de si précieux prémices ; heureux les yeux qui les ont vus, et les mains, mon Révérend Père, qui ont mérité de les cultiver, offrir et consacrer au Seigneur ; il n'appartient qu'aux saints de travailler à la sanctification des saints pendant qu'ils vivent et à leur gloire après leur mort. Hâtez-vous, mon Révérend Père, de faire voir à notre hémisphère les grâces dont il s'est rendu indigne

depuis longtemps et dont Dieu arrose ainsi la piété du vôtre ; nous raisonnons ici et discourons à l'aveugle des mystères de la grâce pendant que vous en ravissez les secrets. ''

A quel propos ce Docteur de Sorbonne écrivit-il ces lignes qui expriment une profonde conviction ? Du Belloy venait de contempler le portrait de celui dont nous voulons retracer la vie, les vertus et les bienfaits ; il venait de lire les procès-verbaux relatant les faits merveilleux attribués à son intercession, et il concluait que le ciel avait accordé une grande grâce au Canada en lui donnant un saint dans la personne du Frère Didace Pelletier.

Il n'est pas un peuple qui ne se souvienne avec orgueil de ses vaillants héros, de ses guerriers fameux, de ses savants illustres, de ses orateurs puissants à la tribune de ses Parlements comme dans la chaire de vérité, et s'il est vraiment chrétien, s'il vit de la foi, qui ne se souvienne aussi avec amour et fierté des saints sortis de ses rangs. Le peuple canadien-français n'échappe pas à cette loi du sentiment national et religieux, bien au contraire ;

il se fait un honneur d'acclamer ses héros, ses vaillants, ses sages, ses savants et ses saints. Mais ici une remarque s'impose : tous les personnages qui ont illustré le premier siècle de la colonie française du Canada, et dont la mémoire est encore en bénédiction et en grand honneur, tous étaient des Français de France, des enfants de la France devenus seulement par adoption les fils du Canada. Nommez Cartier, Champlain, Maisonneuve, les PP. Viel, Brébeuf, Lallemant, Jogues, Madame de la Peltrie, la mère Catherine de Saint-Augustin, les vénérables De Laval, Marie de l'Incarnation, Marguerite Bourgeois, Jeanne Mance, d'Youville et d'autres ; ils appartiennent tous à la Mère Patrie qui a le droit de les réclamer pour sa gloire. Un seul personnage du premier siècle de l'histoire canadienne et dont le souvenir est encore entouré d'une vénération toute surnaturelle, appartient entièrement au Canada, c'est notre héros, le Frère Didace, il est bien canadien-français, car il est né sur les bords du Saint-Laurent, et parmi les Canadiens-Français il est le premier qui ait par

ses vertus attaché à son nom la réputation incomparable de la sainteté.

Appartenant au Canada par sa naissance, le Frère Didace appartient par sa profession religieuse à l'Ordre qui a donné à la Nouvelle-France ses premiers missionnaires ; il est une des gloires de la famille franciscaine pour laquelle les Canadiens-Français ont toujours eú un attachement profond.

Pouvions-nous dès lors ne pas faire œuvre agréable au peuple *qui se souvient*, en lui retraçant la vie d'un personnage qui est sien et qui s'est illustré par ses vertus dans les rangs de la milice séraphique ?

Mais notre but n'est pas seulement d'écrire une simple biographie ; ayant à parler d'un personnage qui a été remarqué uniquement pour l'éclat de ses vertus et pour son renom de sainteté, nous avons désiré savoir jusqu'où cette réputation s'était étendue, si elle avait traversé les âges, si elle avait attiré au Frère Didace la confiance des peuples et si cette confiance n'avait pas été déçue.

Pour la partie biographique proprement dite

nous aurions voulu être plus abondamment documenté, mais il ne nous a pas été donné jusqu'à présent, à notre grand regret, de découvrir la biographie détaillée que le confesseur du Frère Didace promit d'écrire et qu'il dut écrire. C'est pourquoi nous avons dû nous contenter pour cette partie de notre travail des renseignements trop brefs, mais très intéressants et très sûrs, fournis par le même confesseur du serviteur de Dieu, le Père Joseph Denis, au Procureur Général des Récollets à Rome, auquel il promettait la biographie plus ample que nous venons de mentionner.

Les détails donnés par le Père Joseph font partie de ce qui a été appelé les "*Actes du très dévot Frère Didace, Récollet, mort en odeur de sainteté en 1699.*"

Les Actes du Frère Didace forment un cahier de trente-quatre pages de texte, format papier écolier; ce précieux manuscrit, de la première moitié du dix-huitième siècle, est actuellement conservé aux archives du Séminaire de Québec. Il s'ouvre sur la biographie du Frère Didace, écrite par le Père Joseph Denis, sous

forme de lettre, au Procureur des Récollets à Rome. Viennent ensuite la lettre du docteur de Sorbonne au Père Joseph, une série de procès-verbaux dressés par ordre de Mgr de Saint-Vallier, sur des prodiges attribués au Frère Didace, et quelques autres pièces relatives à des faits du même genre.

Nous n'entrerons pas ici davantage dans l'énumération des sources où nous avons puisé nos renseignements, parce que nous avons soin de toujours les signaler en note, et même de fournir à l'occasion les explications nécessaires ou simplement utiles. Nous croyons seulement devoir faire remarquer que nous avons découvert à Dieppe, France, des détails précieux et inédits concernant le Frère Didace.

Mais un devoir nous incombe, c'est d'exprimer notre très sincère reconnaissance pour les précieux services que nous avons reçus de plusieurs à l'occasion de ce travail ; nous croyons devoir nommer Monsieur l'abbé Lionel St.-George Lindsay, archiviste de l'Archevêché de Québec, Monsieur le Recteur de l'Université Laval, l'abbé Amédée Gosselin, archiviste du

Séminaire, la Révérende Mère Marguerite-Marie, archiviste des Dames Ursulines des Trois-Rivières, les RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, tout particulièrement le Révérend Père Girard, Monsieur Philéas Gagnon, Conservateur des Archives judiciaires du district de Québec, Monsieur le chanoine Anatole Loth, curé de Notre-Dame-du-Pollet, à Dieppe (France) ; La Révérende Mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Nous déclarons dédier ce travail sur le Frère Didace à Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec, parce que le saint Récollet a pris naissance à la vie temporelle dans son archidiocèse, et à Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Cloutier, évêque des Trois-Rivières, parce que c'est de sa ville épiscopale que le serviteur de Dieu s'est envolé vers le ciel.

LE FRÈRE

DIDACE PELLETIER

RÉCOLLET

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

LE VILLAGE NATAL

Qui n'a pas entendu, en Amérique, prononcer le nom de Sainte-Anne-de-Beaupré ? Qui n'a pas entendu parler des pèlerins nombreux qui s'y rendent tous les ans et des faveurs signalées que l'aïeule bénie du Christ s'y plaît

à leur accorder dans son sanctuaire préféré ? Sainte-Anne-de-Beaupré est aujourd'hui sans contredit un lieu de pèlerinage vraiment national. La sainte Mère de la Vierge Marie y voit affluer des pèlerins de toutes les parties du Canada et même des Etats-Unis. Durant la belle saison, le sanctuaire ne désemplit pour ainsi dire jamais ; et si le rigoureux hiver canadien interrompt pour un temps notable les pèlerinages organisés, toutefois il ne se passe presque pas de jour sans qu'il amène quelques pèlerins, en petits groupes ou isolés, venant demander, qui une guérison corporelle pour soi-même ou pour quelque personne chère, qui une grâce de conversion pour une âme égarée.

La paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré est située sur la rive nord du Saint-Laurent à vingt et un milles au dessous de Québec. Les progrès modernes en ont rendu l'accès très facile. Une ligne de chemin de fer partant de Québec transporte, en une heure, à Sainte-Anne, voyageurs ou pèlerins. Le voyage est très agréable. A peine les chars à vapeur ou le

tramway, car les deux circulent sur cette voie ferrée, ont-ils quitté la vieille cité de Champlain, qu'ils traversent la rivière, baptisée par les Récollets, il y aura bientôt trois siècles, sous le nom, qu'elle porte encore, de rivière Saint-Charles ; puis on entre à Limoilou, dont le nom rappelle si bien le célèbre Jacques Cartier. A quelques arpents plus loin les voyageurs ou mieux les chars traversent la terre sur laquelle le premier historien du Frère Didace vécut quelques années de sa jeunesse ; un œil attentif et prévenu peut même remarquer une vieille masure en pierre, entièrement abandonnée, dont la vétusté, les apparences et certains indices historiques voudraient faire la maison paternelle du premier biographe du Frère Didace, le Récollet Joseph Denis.[1]

Depuis Limoilou jusqu'à Sainte-Anne, la voie ferrée suit toujours la grève, et en quelques endroits, de si près, que les ondes du grand

---

1. Voir *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre Sainte*, Montréal, mars 1908, pp. 134-135.

fleuve viennent continuellement les unes après les autres mourir tout auprès, et parfois dans les hautes marées ne craignent pas de l'envahir. Le voyageur se dirigeant vers Sainte-Anne a donc à sa droite le fleuve, à sa gauche il aperçoit l'une après l'autre les belles paroisses de Beauport, Saint-Grégoire, l'Ange-Gardien et Château-Richer ; ne manquons pas de signaler la superbe chûte Montmorency au pied de laquelle passent les chars, permettant aux voyageurs de contempler, sans se déranger, le spectacle toujours nouveau de cette belle nappe d'eau, toute blanche d'écume, tombant d'une hauteur de 274 pieds.

On peut aussi se rendre à la bonne Sainte-Anne par la voie fluviale ; le voyage est plus long, bien entendu ; la distance entre le bateau et la terre ferme ne permet pas à l'œil de saisir dans tous ses détails le tableau grandiose qui se présente à lui ; mais l'amateur de la belle nature a cet avantage de jouir d'une vue d'ensemble qui est pleine de charmes dans les beaux jours d'été ; cette vue forme un panorama immense qui s'étend depuis Québec jus-

qu'au Cap Tourmente, et comprend ainsi toute la côte de Beaupré. Or, "c'est là qu'on trouve tout ce qu'il y a de plus joli en fait de paysage. L'immense courbe du grand fleuve du Canada, laquelle s'étend depuis les remparts du Cap Diamant jusqu'à la crête forestière du Cap Tourmente, est bordée de riches prairies s'étageant en terrasses verdoyantes, d'une colline à l'autre, jusqu'au pied des sombres montagnes qui forment l'arrière plan de ce vaste amphithéatre... " Le long des côtes, " des peupliers de Lombardie, aux allures martiales, et des ormes touffus dessinent les contours du chemin qui se déroule comme un long ruban bruni. Çà et là, de blanches chaumières se serrent plus près les unes des autres, et le clocher de l'église qui les protège de son ombre, dominant les cimes des arbres, marque le centre d'une paroisse. De riches paturages, des champs de blé ondulant sous la brise, des vergers, des bosquets d'érables conduisent le regard à travers leurs nuances délicatement fondues jusqu'aux sombres massifs de violet et de vert dont les forêts revêtent la monta-

gne.[1] " Elle est fameuse en effet cette belle et riche nature dont l'abbé Ferland a dit : " Si vous n'avez jamais visité la côte de Beaupré, vous ne connaissez ni le Canada ni les Canadiens.[2] "

En arrivant à Sainte-Anne, que l'on descende à la gare ou bien que l'on débarque sur l'immense quai construit exprès pour les pèlerinages, le premier monument qui attire l'attention est le sanctuaire de la grande Sainte, vaste église en pierre de taille, décorée par Léon XIII du titre insigne de Basilique mineure, le 28 janvier 1887. " Ce temple, l'un des plus vastes, des plus beaux et des plus riches du continent américain, a été bâti au moyen de contributions fournies par tous les catholiques de la Province. C'est donc, en quelque façon, un temple national. Les fondements en furent

---

1. J. G. A. Creighton, *Picturesque Canada*, cité par le P. P. V. CHARLAND dans : *Madame Saincte Anne*, vol. 1er, 2e partie, p. 66 et 67.

2. Ibid. p. 66.



Photo. J. Livernois.

Vue de la partie principale de Sainte-Anne-de-Beaupré.

posés en juin 1872 et le 17 octobre 1876, la nouvelle église était solennellement livrée au culte... Les dix-huit colonnes de l'édifice sacré supportent une voûte qui passe à bon droit pour une œuvre de maître. Au reste, le maître-autel avec son riche baldaquin, les autels latéraux, la table de communion, la chaire de vérité, le piédestal et la chasse de Sainte Anne sont autant de chefs-d'œuvre qui attirent à juste titre l'admiration des visiteurs.[1]" L'architecture de cet édifice est corinthienne. Sur le devant de la basilique s'étend un superbe parvis en partie couvert de fleurs et de verdure pendant la belle saison, et dans lequel se déroulent de magnifiques processions les jours de pèlerinages. Notons ici une constatation que d'autres ont sans doute faite avant nous ; de toutes les vieilles paroisses de la rive nord du fleuve, de Québec jusqu'au Cap Tourmente, la

---

1. *Le sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré. — Guide du pèlerin et du visiteur à la Bonne Sainte Anne* — par un Père Rédemptoriste — 1904, pp. 16 et 17.

paroisse de Sainte-Anne est la seule qui ait toujours eu son église au bas de la côte, sur la grève ; sans doute la bonne Sainte Anne voulait être plus à la portée de tous. A marée basse, la grève est spacieuse, mais quand la marée monte, l'eau en envahit une grande partie ; il en résulte que le village est tout en longueur sur les deux côtés de l'unique rue, le chemin royal, lequel longe la côte et en suit tous les contours. Les principaux édifices du village de Sainte-Anne sont, outre la basilique, au nord-est de celle-ci le monastère et le juvénat des RR. Pères Rédemptoristes qui sont curés de la paroisse et gardiens du sanctuaire depuis 1878 ; sur le flanc de la côte, au nord de la basilique, un beau couvent de Religieuses Rédemptoristines, fondé en 1905 ; ces Religieuses mènent la vie contemplative ; en bas, sur le côté nord du chemin royal, la " chapelle commémorative ; " un peu plus loin vers le nord-est et toujours sur le flanc de la côte, la Scala Santa dont les limites nous mènent à un modeste couvent de Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie ; au dessous et sur le che-

min royal, une école paroissiale tenue par les Sœurs du Saint-Rosaire, et plus loin, un collège de Frères enseignants. A l'ouest de la basilique, les deux côtés du chemin et la grève sont occupés par des magasins d'objets de piété surtout, et par de vastes maisons dont plusieurs ont très belle apparence et qui sont bâties tout exprès pour recevoir et héberger les touristes et les pèlerins. Si nous suivons le chemin royal soit vers le nord-est, soit vers le sud-ouest, nous trouvons des habitations, assez rapprochées, sur tout son parcours jusqu'à la Rivière-aux-Chiens d'un côté, et la Rivière-Sainte-Anne ou Grande-Rivière de l'autre, lesquelles rivières forment les limites actuelles de la paroisse.

Il nous faut à présent gravir la côte ; nous trouverons là un nouveau rang de maisons bâties chacune sur le front d'une terre, variant en largeur et s'étendant en profondeur jusqu'au pied des Laurentides, aussi loin que le sol est défriché et cultivé. Si nous prolongions notre excursion à travers champs, ce qui ne serait pas sans charmes, pour pénétrer dans les

montagnes, nous y trouverions des colons occupés à défricher leurs concessions ; ils appartiennent encore à la paroisse de Sainte-Anne, qui compte près de deux mille âmes.

Tel est, en un résumé sommaire, l'état actuel de la paroisse de Sainte-Anne en la côte de Beaupré. Or, c'est là, dans ce lieu, célèbre par son pèlerinage, qu'est né, en 1657, celui que l'on considère à bon droit comme une des gloires de cette paroisse, celui dont nous voulons raconter la vie, le " très pieux Frère Didace ".

" N'est-ce pas un fait digne de remarque, lisons-nous dans la *Semaine religieuse* de Québec, ou plutôt n'est-ce pas un dessein particulier de la Providence que le premier Canadien mort en odeur de sainteté et favorisé de miracles, ait pris naissance dans cette paroisse de miracles opérés en faveur du peuple canadien ?[1] "

1657, cette date nous reporte aux débuts même de l'histoire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Veut-on savoir ce qu'était Sainte-Anne en

1. 3e année, 1890-1891, p. 357.

1657 ? La chose est assez facile. Ne parlons pas, bien entendu, de chemin de fer ; supprimons la basilique et son parterre, ainsi que toutes les constructions bâties sur la grève ou sur le flanc de la côte ; n'y laissons absolument rien, hormis peut-être quelque petit hangar sur le bord de l'eau ; et sur tout l'emplacement du village actuel représentons-nous de verdoyantes prairies que la marée haute envahit partiellement. Le flanc de la côte est hérissé d'arbres et de broussailles, et sur le haut du cap une vingtaine au plus de maisons, fort modestes, s'élèvent sur un bout de terre défrichée.

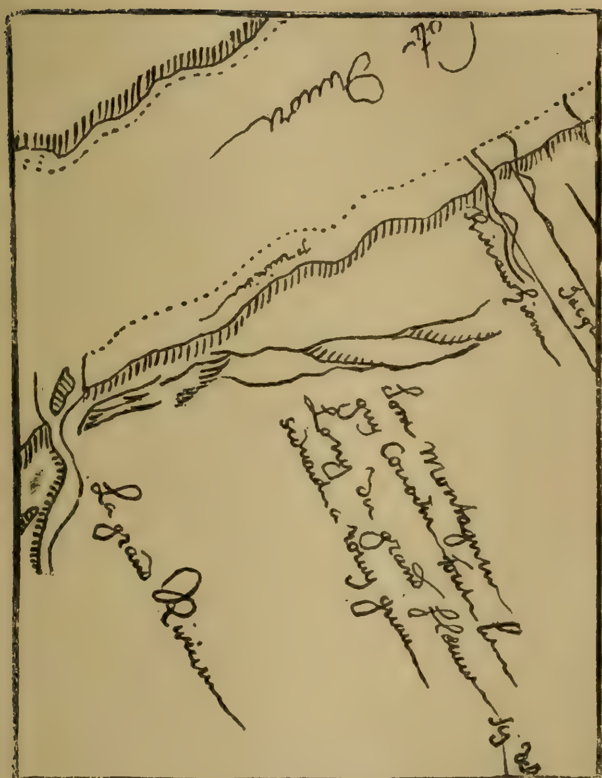
Voilà Sainte-Anne-de-Beaupré en 1657. Un peu plus tôt, en 1641, il n'y avait aucune habitation sur toute l'étendue de terre comprise entre la Rivière-aux-Chiens et la Grande-Rivière, limites de la paroisse actuelle. Une carte de ces parages, dessinée en 1641 par Jean Bourdon, ne porte en effet aucun indice de défrichement, alors cependant qu'elle indique une maison à l'Ange-Gardien, trois au Château-Richer, qu'elle porte les noms de près de vingt censitaires dont les concessions sont

situées sur ces deux paroisses, et qu'elle rappelle au Cap Tourmente la place où Champlain avait fait bâtir en 1626 une ferme,[1] et en 1627 une chapelle desservie par les Récollets et brûlée en 1629 par les Anglais.[2] Et si on peut "conjecturer que dès avant 1648, il y avait déjà quelques colons fixés à Sainte-Anne", cependant "les premières concessions de terrain écrites ne remontent pas avant 1650.[3]" Cette affirmation s'appuie sur un document dont l'autorité est de premier ordre en cette matière. Mgr de Laval étant seigneur de Beaupré, une liste de ses censitaires fut dressée par le notaire Becquet ; cette liste, finie en mai 1680, et destinée à faire connaître l'état

1. Voir *Œuvres de Champlain*, éd. Laverdière. Vol. 6 p. 125-126.

2. SAGARD, *Hist. du Canada*, éd. Tross, p. 833, vol 4e. Sur la chapelle du Cap Tourmente, le R. P. Girard Rédemptoriste a publié un très bel article dans les *Annales de la Bonne Sainte Anne*, mars 1909.

3. *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*, avril 1905, p. 17.



Extrait de la carte de Jean Bourdon, 1641.
La Rivière-aux-Chiens et la Grande-Rivière sont
les limites de la paroisse Sainte-Anne.

exact de la seigneurie, porte le nom de chaque censitaire, le nombre d'arpents de sa concession, le montant de sa rente seigneuriale, et surtout elle spécifie tous les titres de chaque propriété en remontant jusqu'à la première concession ; or, pas une seule de ces concessions ne remonte plus haut que 1650, en ce qui concerne les terres renfermées dans les limites actuelles de Sainte-Anne-de-Beaupré.[1]

Cependant cette seigneurie avait été concédée le 15 janvier 1636 à Antoine Cheffault de la Regnardière, lequel représentait une société de huit membres dont il faisait partie lui-même. Ils prirent chacun un huitième de cette seigneurie dite de Beaupré laquelle comptait " douze lieues ou environ de front sur le fleuve Saint-Laurent et six lieues de profondeur, à prendre depuis la seigneurie de Beauport jusques et y compris la Rivière-du-Gouffre dans la baie de Saint-Paul ;[2] " c'est-à-dire toute la

1. Archives de la Procure du Séminaire de Québec.
2. Archives de la Procure du Séminaire de Québec.

rive nord du Saint-Laurent depuis et y compris le Sault-Montmorency jusqu'à la baie Saint-Paul inclusivement. Mgr de Laval devint possesseur de cette seigneurie par diverses acquisitions faites entre les années 1664 et 1668, en achetant les parts de chacun des membres de la compagnie de Beaupré. Le 28 mars 1674, la compagnie des Indes Occidentales délivra des lettres patentes confirmant ces transactions ; six ans après, le 12 avril, Mgr de Laval faisait don de sa seigneurie au Séminaire de Québec,[1] dans le but de favoriser l'instruction publique en fournissant des revenus assurés à cette institution qui était son œuvre.

Le nom de Beaupré est aujourd'hui intimement lié à celui de la paroisse Sainte-Anne, on parle de Sainte-Anne-de-Beaupré, on va à Sainte-Anne-de-Beaupré. Il n'en a pas toujours été ainsi.

1. Archives de la Procure du Séminaire de Québec.

" D'abord désignée dans les actes sous le nom collectif de Beaupré, elle reçut celui de Sainte-Anne-du-Petit-Cap dès la construction de sa première chapelle " au lieu dit le Petit-Cap.[1] " Puis, après la fondation de la paroisse de Sainte-Anne de la Pocatière, sur la rive sud du fleuve, en 1715, on prit l'habitude, pour éviter toute méprise, de la désigner sous le nom de Sainte-Anne-de-Beaupré, ou encore Sainte-Anne-du-Nord.[2] "

Quelle est l'origine de ce nom de Beaupré ? " *Oh le beau pré ! quel beau pré !* Cette exclamation s'échappait naturellement de toutes les poitrines, lorsque les trois vaisseaux de Jacques Cartier, après avoir doublé le Cap Tourmente, poursuivaient leur course vers Stadaconé. Les belles et vastes prairies naturelles,

1. Reddition des comptes, le 10 décembre 1659, de " Maistre Jean Picard marguillier de l'église de Sainte-Anne du petit cap. " — archives de Sainte Anne

2. R. Père Girard, C. SS. R. — *Annales de Sainte Anne de Beaupré*, mai 1909 — *La côte de Beaupré, nomenclature de ses noms.* Annales, etc.

qui s'étendent le long du Saint-Laurent depuis le Cap Tourmente jusqu'au Sault-Montmorency, dominées au nord par une série d'agréables côteaux couverts de riches forêts, ne pouvaient manquer d'attirer l'attention des premiers Européens qui remontaient le grand fleuve jusqu'à Québec. Aussi pouvons-nous affirmer que dès ce moment, le nom de Beaupré est acquis à ce coin prédestiné de notre sol canadien.[1] " " A la vérité, c'est avec bonne raison, écrivait le Père Lejeune, le 17 octobre 1637, qu'on a nommé les lieux voisins du Cap Tourmente, Beau-Pré ; car les prairies y sont belles et grandes et bien unies ; c'est un lieu très commode pour nourrir quantité de bétail.[2] "

Tout cela peut être parfaitement vrai ; mais ce qui est certain, c'est que le terme de Beaupré, servant à désigner la côte de ce nom, ne

---

1. *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*, avril 1905, p. 14 et 15.

2. *Relations des Jésuites*, éd. de Québec, 1858, vol. Ier, rel. de 1637, p. 75.

commença à être employé qu'en 1636, alors que la Compagnie dont nous avons parlé "voulut que son domaine portât le nom caractéristique de Beaupré.[1]"

---

1. R. P. GIRARD, *Annales de Sainte-Anne de Beaupré*, mai 1909, p. 40.

CHAPITRE I

LES PARENTS

Nous avons dit que les premières concessions de terre à Sainte-Anne-de-Beaupré ne remontent pas plus haut que 1650 ; nous parlons, bien entendu, des concessions faites sur l'étendue de terre comprise entre la Rivière-aux-Chiens et la Grande-Rivière. En 1650 une concession de douze arpents de front fut faite à Etienne Racine[1] tout près de la Rivière-

1. Il avait épousé à Québec, le 22 mai 1638, Marguerite Martin, fille d'Abraham Martin qui a donné son nom aux " Plaines d'Abraham. "

aux-Chiens. L'année suivante, le 10 février, Etienne Lessart acquit une terre de dix arpents de front située à une quarantaine d'arpents plus au nord-est que celle d'Etienne Racine. Claude Poulain s'établit au sud-ouest d'Etienne Lessart avec six arpents de terre de front concédés le 18 septembre 1651 ; tandis que Robert Giguère et Julien Mercier recevaient au nord-est du même Lessart chacun cinq arpents de front, le premier à la date du 21 février, le deuxième à celle du 15 septembre.

Après quoi, il faut passer à l'an 1655 pour retrouver de nouvelles concessions, du moins écrites, et il ne paraît pas y en avoir eu de verbales. En 1655, dix concessions furent faites ; sept le trente janvier, deux le 31 du même mois, une le 12 février, celle-ci faite par Aubert de Lachenaye, les autres par M. de Lauson, Gouverneur de la Nouvelle-France. Les titulaires des deux concessions du 31 janvier étaient Robert Foubert dit Lacroix et Georges Pelletier. Occupons-nous de Georges Pelletier ; c'est lui qui a été l'heureux père du Frère Didace ; heureux, trois fois heureux, puisqu'il

a donné à Dieu un vrai serviteur, à l'Eglise un saint, au Canada, sa nouvelle patrie, une gloire de plus.

Dans le titre de concession le Gouverneur s'exprime ainsi : "... donnons et concédons par ses présentes, à titre de cens et rente seigneuriale payable par chacun an au jour et feste Saint Martin d'hyver, à Georges Pelletier, le nombre de trois arpents ou environ de terre et bois déserté, sur le grand fleuve Sainct Laurens, chacun arpent estant de dix perches de front, et de profondeur jusques à une lieue et demie. Les dicts trois arpents ou environ tenant d'un costé à Robert Foubert dict lacroix, d'autre à Claude Poulain, pardevant sur le dict grand fleuve Sainct Laurens, par derrière aux terres non concédées.[1] "

---

1 L'original du titre de concession délivré à Georges Pelletier, signé de la main du Gouverneur, est conservé aux archives de Sainte-Anne. Il fut rédigé " au fort Saint-Louis de Québec ce trente uniesme janvier mil six cent cinquante cinq. " — " signé : " Lauson, par Monseigneur, Rouer. "

D'après le titre de sa concession Georges Pelletier avait donc pour voisins immédiats, au nord-est Claude Poulain, au sud-ouest Robert Foubert ; tandisque la terre de celui-ci était bornée au nord-est par celle de Georges Pelletier, au sud-ouest par celle de François Boivin qui avait acquis les droits de Michel Levasseur, huissier, à Québec, et premier concessionnaire de cinq arpents, que François Boivin passa bientôt à son neveu Pierre Boivin.

Telle était, d'après leurs titres, la situation de la terre des deux concessionnaires du 31 janvier 1655. De fait il n'en fut pas ainsi. Georges Pelletier occupa le lot concédé à Robert Foubert et celui-ci la terre de Pelletier. Pourquoi cet échange ? Rien ne l'explique et il ne paraît pas avoir été confirmé par quelque autorité compétente ; mais le fait est hors de doute, confirmé qu'il est par de nombreux actes de notaires, des recensements, et autres pièces officielles donnant à Georges Pelletier comme voisins immédiats au nord-est Robert Foubert et au sud-ouest François Boivin.

La concession fut faite sous certaines condi-

Vieux plan de Dieppe et du Pollet.

(Sur le plan on lit Paulet.)

tions. " le dict Pelletier s'est obligé d'y continuer sa demeure, y avoir feu et lieu ou autre pour luy, et payer audict jour Saint Martin d'hyver, à commencer au jour qu'il s'y est estably et continuer à l'advenir par chacun an pour chacun arpent vingt sols[1] à la recepte des seigneurs de Beaupré... douze deniers de cens et la dixme au curé lorsque le cas y escherra, et pour la dicte concession deux chapons vifs en l'hostel seigneurial dudict Beaupré... ne pourra le dict Pelletier chasser n'y pescher que sur et vis-à-vis la présente concession, sans le gré et le consentement de ses voysins..." Ces dispositions étaient généralement les mêmes pour toutes les concessions.

Georges Pelletier [2] était normand ; avant

1. Ce qui fait soixante sous pour les trois arpents.

2. Nous n'ignorons pas que ce nom s'écrit aussi Peltier. Ici en Canada, on trouve dans différents documents les deux orthographes. Celle que nous adoptons est l'orthographe qui est toujours employée dans les Actes du Frère Didace ; c'est encore ainsi que ce nom est écrit dans la petite légende qui accompagne le vrai portrait du Frère Didace.

d'émigrer dans la Nouvelle-France il habitait Dieppe et demeurait dans le faubourg appelé Le Pollet. La Normandie occupe une place importante dans l'histoire des peuples ; disons seulement que, devenue partie intégrante de la France sous Philippe-Auguste, conquise en 1346 par Edouard III d'Angleterre, reprise par Charles V, et perdue par Charles VI, elle redevint définitivement française sous Charles VII que Jeanne d'Arc avait replacé sur son trône.

La ville de Dieppe fait remonter son origine au dixième siècle. Des villes de Normandie elle fut toujours une des plus fidèles aux rois de France. La Religion catholique y a toujours été florissante ; cependant au milieu du seizième siècle, les erreurs de Calvin y pénétrèrent ; la guerre civile s'ensuivit et la division des esprits paralysa le commerce ; mais le peuple, d'abord séduit, ne tarda pas à revenir à la vérité, et depuis, le nombre des adeptes de l'hérésiarque alla sans cesse en diminuant.

En 1694, les Anglais et les Hollandais assiégèrent cette ville, et, sans parvenir à s'en rendre maîtres, la brûlèrent presque entièrement.



Armes de Dieppes.

Ce funeste événement ruina les habitants, anéantit tellement leur commerce qu'il ne retrouva jamais son ancienne splendeur. Jusque là, les Dieppois avaient toujours occupé une place importante dans le commerce maritime et les grandes découvertes ; leurs navires marchands avaient fait d'excellentes affaires en Afrique, aux Indes et en Amérique. Louis XIV a dit de Dieppe : " il est de tout temps sorti de notre bonne ville de Dieppe les plus expérimentés capitaines et pilotes, et les plus habiles et hardis navigateurs ; ceux de ce lieu-là ont fait les premières découvertes des pays les plus éloignés.[1] "

Jetons un coup d'œil sur le Pollet, si nous voulons faire plus ample connaissance avec le père du Frère Didace, Georges Pelletier, qui, nous l'avons dit, demeurait dans ce faubourg avant d'émigrer dans la Nouvelle-France. La population du Pollet formait dans Dieppe un

1. Lettres patentes du 18 janvier 1668 pour l'établissement de l'Hôpital Général de Dieppe... dans : *Mémoires chronologiques de Dieppe*, vol. II, p. 217.



Anciens costumes polletais.

(D'après une lithogravure de Em. Delavoye, Dieppe.)

peuple à part. L'auteur des *Mémoires chronologiques de Dieppe*, affirme qu'en 1785[1] les Polletais avaient encore leurs mœurs du seizième siècle. Ce qu'il en dit nous fera donc mieux connaître Georges Pelletier. " Les trois quarts des habitants de ce faubourg sont matelots-pêcheurs et sont moins distingués des citoyens de Dieppe par leur qualification de Polletais que par la différence d'habillement, de langage, de simplicité de mœurs et de connaissances.[2] " Leur vêtement se compose tout d'abord de pantalons très larges descendant jusqu'au genou, et appelés : grandes cottes. Les Polletais ont ensuite " un gilet qui se croise par devant, avec des rubans, et il est recouvert par en bas, au moyen de la ceinture de leurs grandes cottes. Ils ont par-dessus ce gilet une espèce de justaucorps[3] libre, sans

1. Date d'impression de ces *Mémoires*.

2. Vol. II, p. 56.

3. Aujourd'hui on dirait plus exactement : veste, pardessus.

plis ni boutons, qui descend et recouvre leur grande cotte de la longueur de douze à quinze pouces. Ces habillements sont ordinairement de drap ou de serge de la même couleur, soit rouge, soit bleue, car ils s'interdisent les autres. Toutes les coutures de leurs vêtements sont couvertes par un gallon de soie blanche, de la largeur d'un gros pouce. Enfin, au lieu de chapeau, ils portent des toques, soit de velours, soit de drap de différentes couleurs, ce qui, en total, forme un ancien costume qui n'est pas dépourvu d'agréments.[1] "

Les Polletais avaient un dialecte particulier, et l'auteur des *Mémoires chronologiques de Dieppe*, dit qu'à l'époque où il écrit (1785), les habitants du Pollet savaient "à peine quatre cents mots de notre langue qu'ils prononcent avec un accent particulier qui leur est propre." "Au reste, ajoute-t-il, cette classe d'hommes, isolée des autres, a des mœurs plus simples, a plus de foi, est laborieuse, charitable et fait voir son zèle pour la gloire de son

1. *Mémoires chronologiques*, vol. II, p. 56.

prince, par la bravoure avec laquelle elle défend l'honneur du pavillon français.[1] "

" D'après quelques écrivains, ces loups de mer (les Polletais) et ces fortes brunes (les Polletaises) au teint halé auraient une origine vénitienne. Il est reconnu que vers le douzième et treizième siècles, époque où la colonie du Pollet semble s'être formée, les Vénitiens entretenaient de fréquents rapports avec les Normands et qu'ils avaient coutume de faire escale à Dieppe en se rendant en Hollande ou dans la Baltique. Les vestiges de leurs passages successifs pourraient à la rigueur se reconnaître dans le costume polletais, remarquable par un bariolage et un clinquant qui n'ont certainement pu être imaginés que par des hommes du midi, et dans le langage des habitants dont la prononciation molle et efféminée est pour ainsi dire toute vénitienne.[2] "

1. *Mémoires chronologiques de Dieppe*. vol. II, p. 57.

2. *Le costume historique*, vol. IV. Paris. FIRMIN-DIDOT.

Les Pollètais ont toujours formé le quartier pauvre de la ville de Dieppe ; les professions de matelots ou de pêcheurs qu'ils exerçaient et qu'ils exercent pour la plupart, n'ont jamais été bien lucratives, leurs risques sont trop grands et leurs pertes trop fréquentes. Georges Pelletier suivait-il une de ces carrières avant de passer dans la Nouvelle-France, ou bien se livrait-il à quelque industrie connexe avec le trafic de la mer ? Nous ne saurions le dire ; mais nous pouvons avancer qu'il était pauvre lorsqu'il vint en Canada, qu'il demeura toujours pauvre " de bien temporel, " mais devint " riche en vertu.[1] "

Il n'est rien d'étonnant que Georges Pelletier et comme lui bien d'autres Normands aient émigré dans la Nouvelle-France, quand on connait les rapports fréquents qui existaient alors depuis longtemps entre la Normandie et le Canada. Il est positivement avéré que le riche armateur Dieppois, Jean Ango, commerçait dans le golfe Saint-Laurent, à Terre-

1. Actes du Frère Didace.

Neuve, dès l'aurore du seizième siècle ; en 1508 Thomas Aubert fit voile de Dieppe vers le Canada sur le navire *La Pensée*, appartenant à Ango. L'auteur des *Mémoires chronologiques de Dieppe* veut même qu'il découvrit alors le Saint-Laurent le jour de la fête de ce Saint dont il donna le nom au grand fleuve qu'il remonta "plus de quatre-vingts lieues.[1]" Les rapports des Normands avec le Canada devinrent encore plus fréquents avec les expéditions du Marquis de la Roche, de Chauvin et de Chastes ; celui-ci était alors Gouverneur de Dieppe. De Monts, qui lui succéda dans les affaires de la Nouvelle-France, organisa aussi ses expéditions dans les ports normands, et c'est aussi de la Normandie que Champlain partit en avril 1608 sur le *Don de Dieu* pour aller fonder la Capitale de la Nouvelle-France. L'année suivante, lorsque le fondateur de

1. Vol. I, pp. 99 et 100. Cet auteur connaissait pourtant Jacques Cartier, puisqu'il ajoute : " C'est sans fondement que les Malouins attribuent à Jacques Cartier, un de leurs concitoyens, la découverte du Canada" !

Québec se disposa à repasser en France, il laissa le commandement de "l'*habitation*" au Dieppois, Pierre de Chauvin. C'est de Dieppe que partirent pour le Canada les Récollets : Guillaume Galleran et Irénée Piat, en 1622 ; Nicolas Viel et Gabriel Sagard, en 1623 ; Joseph Le Caron et Gervais Mohier, en 1626 ; Daniel Boursier et François Girard, en 1628.

Lorsqu'en 1633, Champlain fit voile pour retourner dans sa colonie, restituée par l'Angleterre, il partit de Dieppe le 23 mars, avec trois vaisseaux : le *Saint-Pierre*, le *Saint-Jean* et le *Don de Dieu*. Six ans plus tard, un autre départ pour le Canada s'effectuait à Dieppe. Ce départ, qui devait faire époque dans l'histoire de la colonie, fut celui des premières hospitalières et des premières Ursulines qui vinrent fonder le premier Hôtel-Dieu d'Amérique et la première école pour les jeunes filles françaises et indigènes. " Le jour du départ de la petite colonie canadienne, 4 mai 1639, fut un événement pour la ville de Dieppe. " Les Religieuses des deux instituts, au nombre de sept, " traversèrent la ville au milieu des

flots d'une multitude attendrie qui les accompagnait d'acclamations sympathiques, de souhaits, de bénédictions et des plus touchants adieux... Le vaisseau amiral, le *Saint-Joseph*, commandé par le capitaine Bontemps... se balançait sur ses ancres dans la rade. La chaloupe du capitaine les attendait le long de la jetée pour les conduire à bord du navire. Elle sortit du port aux applaudissements enthousiastes de la foule qui encombrait les quais et qui les poursuivait de ses derniers signes d'adieux.[1] "

Nous pourrions relater encore d'autres faits établissant les rapports fréquents qui exis-

1. *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* par l'abbé H.-R. Casgrain, pp. 59, 61, 62. L'auteur met en note, p. 60, les réflexions suivantes : " Dieppe, à qui notre pays doit une dette particulière de reconnaissance, est aussi de toutes les villes de France, celle qui a le plus la physionomie canadienne, et où le souvenir de la Nouvelle-France est resté le plus vivace. Outre l'accent qui est absolument le même que le nôtre, le seul nom du Canada réveille des sympathies qui nulle part ne paraissent si profondes ni si touchantes. "

taient entre Dieppe et la Nouvelle-France. Mais c'en est assez pour faire comprendre que plus d'un habitant de Dieppe ait eu la pensée d'aller tenter fortune en Amérique ; et il ne semble pas nécessaire de rattacher à quelque circonstance particulière le départ de Georges Pelletier pour le Canada. Cependant d'après une histoire manuscrite de Dieppe, il n'en fut pas tout à fait ainsi, et sans l'événement triste et pénible, il est vrai, que nous allons rapporter, le Canada n'eût peut-être pas eu le Bon Frère Didace, lui que nous appelons avec raison le premier Canadien mort en odeur de sainteté. Le fait que nous allons rapporter prouve une fois de plus que Dieu sait faire servir à ses desseins les errements même des hommes et qu'il sait tirer le bien du mal.

L'auteur de l'histoire manuscrite, dont nous parlons, cite d'abord un extrait de l'histoire de Dieppe par Guibert[1] ; nous le résumons en

1. Michel Claude Guibert, né à Dieppe le 8 août 1697 et ordonné prêtre vers 1730, devint curé de Saint-Remy, une des paroisses de sa ville natale, qu'il desservit jus-

quelques lignes : Les Dieppois étaient déjà irrités par les exactions de quelques usuriers, lorsqu'ils apprirent qu'un " monopoleur était venu à Dieppe pour mettre un impôt sur le blé. " Il faut peu de chose pour faire éclater la colère du peuple, et transformer des gens ordinairement doux et paisibles en de véritables furieux. L'arrivée de ce monopoleur était plus qu'il n'en fallait pour déchaîner le mécontement populaire. Une émeute éclata le 20 juin 1651 ; la foule nombreuse et exaspérée se rua sur les bureaux où se percevaient les divers impôts et les pilla ; il y eut des morts et des blessés. Le torrent de la colère du peuple étant passée, l'autorité fit arrêter quelques-uns des mutins, en fit fustiger plusieurs, en bannit d'autres, et " condamna à la potence un

---

qu'à sa mort arrivée le 24 août 1774 ; il était âgé de 87 ans. *L'histoire de Dieppe*, dont il est l'auteur, a pour titre : « Mémoires pour servir à l'histoire de la ville de Dieppe, composés en l'année 1761, par Michel Claude Guibert, prêtre de Saint-Remy de Dieppe ». L'original de ce travail est conservé à la bibliothèque de Dieppe.

L'abbé Cochet, *Galerie Dieppoise*, Dieppe, 1862.

nommé Peltier pour avoir injurié et proféré de nombreuses invectives contre le Gouverneur et les officiers municipaux ; et sa tête fut exposée sur la porte du pont du Pollet. Mais M. de Champigny, intendant du roi, étant venu à Dieppe sur ces entrefaites, il fit retirer du pont la tête de Peltier et la fit enterrer en terre sainte à la prière des habitants de Dieppe et du Pollet. " On pourrait peut-être conclure de cette demande unanime que le malheureux Peltier n'avait pas été plus coupable que bien d'autres, mais qu'il avait expié de sa vie la faute de cette émeute populaire.

N'importe ; voici ce qu'ajoute au récit de Guibert, l'auteur dont nous avons parlé : " Le dit Peltier avait un frère cadet qui, pour se soustraire à l'ignominie de son frère aîné, quitta le pays et passa en Canada. Il s'y maria et eut un fils qu'il nomma Didace. Didace Peltier se fit religieux Récollet... [1] " Ces détails

1. *Histoire chronologique de Dieppe* par François Thomas, contrôleur du poisson à Dieppe, écrite en 1770. Manuscrit gros in-4°, déposé en 1893 à la bibliothèque de la maison d'arrêt du Pollet, à Dieppe.

ne laissent aucun doute sur l'identité entre ce Peltier émigrant au Canada et Georges Pelletier. Cet auteur qui donne encore d'autres renseignements très intéressants sur notre Récollet, se trompe toutefois en affirmant que Georges Pelletier se maria dans la Nouvelle-France et qu'il appela son fils Didace ; le père du pieux serviteur de Dieu se maria à Dieppe et peut-être même au Pollet ; il épousa Catherine Vannier.[1] Sur les antécédents de celle qui eut l'honneur d'être la mère d'un saint, sur la date précise de son mariage, nous ne savons rien. Les registres de l'état civil auraient dû nous fournir des renseignements, mais ceux que l'on conserve à Dieppe commencent en

1. Deux documents de beaucoup postérieurs aux événements que nous rapportons donnent un autre nom à l'épouse de Georges Pelletier ; ils l'appellent Catherine Loquet. Ces deux documents, dont le 2e nous a été communiqué par le R. P. Girard, sont : 1° le contrat de mariage de Guillaume Morel avec Catherine Pelletier, 30 octobre 1679, Aubert, notaire ; 2° une quittance de Nicolas Cliche du 7 septembre 1682, Duquet, notaire. — Greffe de Québec.

1710 seulement.[1] Par d'autres sources nous savons que Georges Pelletier et son épouse étaient du même âge, qu'ils avaient chacun vingt-sept ans en 1651, et qu'ils étaient nés par conséquent en 1624. Quant au nom de Didace, le fils de Georges Pelletier ne le porte que depuis son entrée chez les Récollets, ainsi que nous le dirons en son temps.

---

1. C'est ce que nous apprend une lettre reçue du greffe de Dieppe, en date du 17 avril 1907.

CHAPITRE II

L'ENFANT PRÉDESTINÉ

GEORGES Pelletier dut quitter Dieppe très probablement en 1652. Attendu que sa terre lui fut concédée par Mr de Lauson, il y aurait quelque vraisemblance à affirmer qu'il fit la traversée avec un des fils du Gouverneur, Charles de Lauson, Sieur de Charny, qui arriva à Québec le premier juillet 1652 ; il y avait sûrement avec lui des hommes pour la colonie.[1] Un autre navire arriva aussi en 1652,

1. *Journal des Jésuites*. Montréal, 1892. p. 171.

le trente-un août, commandé par Jean Poulet[1]; le premier était sous les ordres de Jean Pointel. Sans grand risque de nous tromper, nous croyons pouvoir désigner deux des compagnons de voyage de Georges Pelletier, les deux frères Philippe et Robert Foubert, Dieppois eux aussi[2] et mariés[3]; mais soit qu'ils

1. ibid. p. 175.

2. Voir : FERLAND, *Cours d'histoire du Canada*. Vol. 1er, appendice c., p. 512, 513 : colons arrivés en Canada depuis 1641 jusqu'au commencement de 1666 ; on y voit près d'une vingtaine de Dieppois notamment les deux Foubert et Georges Pelletier, et plusieurs autres des environs de Dieppe.

3. Robert Foubert se fixa à Sainte-Anne-de-Beaupré, ainsi que nous l'avons dit précédemment, Philippe Foubert se fixa comme meunier au Cap de la Madeleine. Le 17 décembre 1652, par devant le notaire Ameau, il acheta de Jean Sauvaget, procureur fiscal et habitant des Trois-Rivières, une terre de deux arpents de front sur le fleuve et de quarante arpents de profondeur. — Archives du Parlement de Québec, carton : Archives des Trois-Rivières, documents divers, carton I. — Cette

fussent chacun trop pauvres pour payer les frais de passage, soi par mesure de prudence en cas d'insuccès, ni Georges Pelletier, ni les deux Foubert n'amenèrent leurs femmes. Ce ne fut qu'en 1656 qu'elles vinrent rejoindre leurs époux dans la nouvelle patrie. Ceux-ci, n'ayant pas les moyens de subvenir aux frais du voyage, s'adressèrent au Père Paul Ragueneau, Jésuite, et passèrent avec lui un acte dans lequel il est dit : "sont comparus Philippe et Robert Foubert frères, lesquels ont dit et déclaré qu'ils désiraient faire venir en ce pays de la Nou-

---

date du 17 décembre 1652 prouve que Philippe Foubert était arrivé en Canada au moins dans le cours de cette année-là. En maintenant qu'il ait fait le voyage avec Georges Pelletier nous aurions une présomption de plus que le père du Frère Didace vint en Canada en 1652. D'ailleurs la triste aventure arrivée à son frère en 1651, le désir qu'il avait de s'éloigner d'une place lui rappelant de si pénibles souvenirs, nous inclinent aussi fortement à penser qu'au printemps suivant, dès l'ouverture de la navigation, Georges Pelletier s'embarqua pour la Nouvelle-France.

velle-France leurs femmes,[1] lesquelles sont en France, et la femme d'un nommé Georges Pelletier demeurant au Pollet à Dieppe et une fille appartenant au dit Philippe Foubert.[2]'' Ils reconnaissent que n'ayant pas tout l'argent nécessaire, ''ils auraient eu recours au R. P. Ragueneau auquel ils auraient présentement baillé la somme de cent livres tournois par

---

1. Les deux frères avaient dû épouser les deux sœurs, du moins leurs femmes portent le même nom patronymique ; Robert avait épousé Marguerite Rivière, et Philippe Marie Geffine Rivière. Tanguay n'a point connu ce dernier couple, qui ne figure pas dans son « *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* ». Philippe Foubert mourut au plus tard en 1661, puisque le 23 décembre de cette année, sa femme, défenderesse dans un procès que lui fait le procureur fiscal du Cap de la Madeleine, est dite " veuve Philippe Foubert. " — archives du Parlement de Québec, carton : archives des Trois-Rivières — documents divers, carton I.

2. Cette fille s'appelait Marie : baptisée en 1641 elle épousa aux Trois-Rivières, le 16 septembre 1656, Jean Cusson. Le notaire du même nom est un de leurs enfants.

avance sur ce qui pourra appartenir aux capitaines ou maîtres de navires ou autres touchant leur passage ; lequel R. P. Ragueneau inclinant charitablement à leur demande et requête se serait chargé de demander leurs dites femmes et donner ordre à ce qu'elles puissent être embarquées pour venir en ce pays à condition toutefois qu'il serait remboursé " pour ce qu'il aurait lui-même avancé.[1]

Cet acte confirme péremptoirement ce que nous avons déjà dit, que Georges Pelletier du Pollet s'était marié en France ; et nous pouvons en conclure qu'il n'avait pas d'enfants quand il vint dans la Nouvelle-France. Cette entente avec le Père Ragueneau fut faite le 28 septembre 1655, c'est-à-dire avant le départ des vaisseaux pour la France ; de sorte que le Père Jésuite fit savoir à Dieppe ses ordres par les navires qui laissèrent Québec dans l'automne de 1655. Catherine Vannier et les épouses des deux Foubert eurent tout l'hiver

1. Audouart, notaire. Greffe de Québec.

pour se préparer au voyage qu'elles effectuèrent au printemps de 1656. Il n'est pas besoin de documents pour affirmer que Georges Pelletier se trouva à Québec pour l'arrivée des vaisseaux et qu'il reçut avec joie son épouse et les nouvelles des parents laissés là-bas, de l'autre côté de l'Océan, dans la belle Normandie. Après les premières effusions de la joie la plus vive et la plus légitime, après avoir visité, ce qui ne devait pas être long, la capitale de la Nouvelle-France, salué les amis, les compatriotes, Georges Pelletier conduisit son épouse non pas chez des étrangers, mais chez lui, sur la côte de Beaupré.

D'après la teneur de sa concession il semble bien que Georges Pelletier avait fait des travaux de défrichement avant de recevoir le titre de sa propriété. M. de Lauson lui concède en effet "trois arpents ou environ de terre et bois déserté." Cette dernière expression ne veut pas dire autre chose sinon qu'une partie de la terre était déjà défrichée. Voilà peut-être aussi pourquoi ce même titre de concession porte que "le dit Pelletier s'est obligé

d'y continuer sa demeure. " Quoiqu'il en soit, Georges Pelletier ayant eu sa concession à la fin de janvier 1655, dut dès le printemps suivant pousser activement les travaux de déboisement et de culture ; il dut aussi se hâter de bâtir un modeste logis. Cette maison fut construite sans nul doute à la mode normande, en "colombage pierrotté" ainsi que s'exprime Marie de l'Incarnation, écrivant à son fils le 26 août 1644, et lui disant que "les maisons des habitants, excepté deux ou trois" sont ainsi faites.[1] Cela se faisait en élevant une charpente formée de colombages distants les uns des autres d'un demi pied environ et posés verticalement, et en remplissant ensuite avec de la pierre et du mortier ou de la terre glaise l'espace compris entre ces colombages.[2] Le toit était invariablement en planches.

---

1. *Lettres*, éd. Richaudeau, vol. 1er, p. 202, lettre 58e.

2. En 1626 Champlain ayant fait construire deux corps de logis au Cap Tourmente dit qu'ils sont "faits de bois et de terre à la façon de ceux qui se font aux villages de Normandie." *Œuvres*. éd. Laverdière. vol. 6, p. 126.

La maison de Georges Pelletier s'élevait à quatorze arpents à l'ouest de la Basilique actuelle de Sainte-Anne et à l'endroit de la côte appelé le Petit-Cap.[1] La place ne manquait pas de charmes. Arrivés sur la côte, où était leur foyer, Georges Pelletier et Catherine Vannier avaient devant eux un beau panorama : les Laurentides, le Cap Tourmente, le majestueux Saint-Laurent, l'immense corbeille de verdure qui s'appelle l'île d'Orléans, les campagnes de l'autre rive jusqu'aux montagnes du Maine et vers le sud-ouest, dans un

1. En supposant, et cela paraît très probable, que la maison habitée encore par Georges Pelletier en 1685 était la même que celle de 1656, nous pouvons en connaître les dimensions ; la maison mesurait "dix-huit pieds de long sur seize de large," et elle était "clause de madriers de bois blanc." Ces détails sont tirés de :

— Inventaire des biens de la communauté de Georges Pelletier et Catherine Vannier, 27 mars 1685. Rageot, notaire, Greffe de Québec ; mêmes détails dans l'acte suivant : accord entre Georges Pelletier et Guillaume Morel, 23 avril 1687. Jacob, notaire. Greffe de Québec

coin du tableau, Québec. Il y avait dans ce beau paysage de quoi leur faire oublier la belle Normandie ou du moins les encourager quand la presque inévitable nostalgie venait leur rappeler les charmes et les souvenirs de la Mère-Patrie. Catherine surtout, arrivée la dernière, isolée sur la côte de Beaupré, loin de la ville, loin surtout de tous les siens, dut en souffrir cruellement, et, malgré l'amour de son époux, se trouver bien seule et bien loin de tout ce qu'elle aimait. Mais le ciel allait bientôt donner à cette femme ce qu'il y a de plus doux, de plus aimable pour une mère, un enfant. Un enfant est toujours une bénédiction dans un ménage bien uni ; l'apparition du premier-né apporte avec elle une joie qui dissipe toutes les tristesses, tous les deuils ; mais pour le couple exilé, loin du pays aimé, un enfant qui vient de naître est un lien indissoluble qui l'attache à sa nouvelle patrie ; l'arrivée d'un enfant rend le chez soi plus chez soi et désormais la demeure est plus gaie, parce qu'un rayon de soleil vient de l'éclairer, la solitude n'existe plus, parce

que des gazouillements, d'une douceur infinie pour une mère, se sont fait entendre.

Le 28 juin 1657, un an ou environ après son arrivée à Sainte-Anne, l'épouse de Georges Pelletier eut son premier-né, et c'est ce premier-né, aujourd'hui cause de leur joie et de leur bonheur, que ces parents chrétiens, plus soucieux du service de Dieu que de leur propre avantage temporel, rendront un jour au Créateur, qui en fera le saint que nous appelons le Frère Didace, changeant ainsi en une gloire immortelle pour ses parents, le sacrifice qu'ils auront fait. Le 28 juin était un jeudi, fête de Saint Léon II, pape, et vigile de la Saint Pierre ; et de même qu'au dehors l'été développait promptement les magnifiques attraits de la nature canadienne, lui donnait tous ces charmes qui font oublier les tristes et longues heures de l'hiver, ainsi au dedans du foyer de Georges Pelletier, l'arrivée de l'enfant égayait la mère et lui faisait cublier les tristesses passées.

L'eau régénératrice coula-t-elle sur le front du nouveau-né le jour même de sa venue en ce monde ? L'acte du baptême ne le dit pas

clairement ; il affirme que l'enfant est né le 28 juin et qu'il a été "baptisé ensuite." La piété de ses parents nous porte à croire qu'ils profitèrent du premier passage du missionnaire pour faire imprimer sur cette âme neuve le sceau qui distingue les enfants de Dieu, pour lui faire revêtir la robe d'innocence que ce prédestiné ne devait jamais souiller. De plus, le 28 juin étant, nous l'avons dit, la vigile de la fête de Saint Pierre, il est au moins très vraisemblable de penser que le missionnaire s'était rendu à Sainte-Anne ce jour-là même pour célébrer le lendemain avec les colons de l'endroit la fête alors chômée du Prince des Apôtres.

Le missionnaire entra, peut-être pour la première fois, dans la maison de Georges Pelletier et baptisa l'enfant. L'acte de baptême ne dit pas expressément que la cérémonie eut lieu dans la maison des parents, mais tout nous porte à le croire ; il n'y avait pas encore d'église à Sainte-Anne.

Dans la plupart des ouvrages qui ont trait de près ou de loin au culte de Sainte Anne en Canada, nous lisons bien que, d'après une tra-

dition, une chapelle aurait existé avant 1658, même qu'elle aurait été bâtie "entre 1640 et 1645," ce qui le prouve "c'est que, d'après Benjamin Sulte, en 1645 un monsieur Le Sueur, dit de Saint-Sauveur, était missionnaire sur la côte de Beaupré ;" et que, selon l'abbé Casgrain, "le premier prêtre qui offrit le saint Sacrifice à Sainte-Anne-de-Beaupré, fut M. de Saint-Sauveur." "Donc, au moins en 1645, une chapelle, une église de Sainte-Anne, car tout est relatif, se bâtissait en la Nouvelle-France.[1]" La conclusion nous paraît plus large que les prémisses ; M. de Saint-Sauveur pouvait bien être missionnaire de la côte de Beaupré, sans qu'il y eût de chapelle, le cas n'était pas rare ; ce qui ne l'empêchait pas de célébrer la messe dans la maison la plus décente de l'endroit ; et il est bien certain que M. de Saint-Sauveur et M. Gilles Nicolet et des Jésuites ont dit et plus d'une fois la messe sur

1. P. P. V. CHARLAND. *La Bonne Sainte* ou *Histoire de la dévotion à Sainte Anne*, vol in-12. Québec, 1904, p. 201.

la côte de Beaupré, avant 1648, mais non pas sur le territoire actuel de la paroisse Sainte-Anne où il ne paraît pas qu'il y eût alors des colons, ainsi que nous l'avons déjà dit. L'erreur provient peut-être de ces mots : côte de Beaupré ; mais il ne faut pas oublier que cette côte commençait au Sault Montmorency et s'étendait jusqu'au Cap Tourmente. Ce qui est plus grave, c'est que l'existence de cette chapelle de Sainte-Anne avant 1658 ne s'explique plus, quand on constate par les registres paroissiaux de Québec, que les missionnaires visitant par intervalles la côte de Beaupré faisaient le service divin soit dans l'une des deux *maisons de Beaupré*, soit dans la demeure d'un colon. Les *maisons de Beaupré* étaient deux bâtiments appartenant aux seigneurs de l'endroit, et tous les deux situés près du Cap Tourmente. Il n'est jamais question d'église ou de chapelle. Enfin, lorsqu'en 1658, Etienne Lessart, un des très proches voisins de Georges Pelletier, offrit deux arpents de terre de front pour la construction d'une église, il le fit, entre autres raisons, parce qu'il voyait " l'inclina-

tion et la dévotion que les habitants de Beaupré ont depuis longtemps d'avoir une église ou chapelle dans laquelle ils puissent assister au service divin et participer aux sacrements de notre mère la Sainte Eglise.[1]" Les colons souhaitaient d'avoir une église ou chapelle, donc ils n'en avaient pas et ils le souhaitaient "depuis longtemps", c'est-à-dire depuis l'arrivée des premiers colons à Sainte-Anne, depuis 1650.

L'enfant de Georges Pelletier et de Catherine Vannier ne pouvait donc pas être baptisé à l'église : nous avons dit qu'il reçut le sacrement de la régénération dans la maison paternelle. C'est ce qui se pratiquait couramment, comme l'attestent les actes de baptêmes et de mariages qui ont été conservés. Jusqu'en 1661, les habitants de la côte de Beaupré n'eurent pas de missionnaires résidents ; aux principales époques de l'année ils recevaient la visite d'un ou de deux prêtres, qui emportaient avec eux ce qui était nécessaire

(1) Audouart, notaire, 8 mars 1658. Greffe de Québec.

pour la célébration de la Sainte Messe et l'administration des sacrements. Les mariages qu'ils bénissaient pendant leur tournée, les baptêmes qu'ils conféraient, ils les inscrivaient la plupart du temps sur des feuilles volantes, sous forme de notes qu'ils rédigeaient à leur retour et transcrivaient dans le registre paroissial de Québec. Ce fut un Jésuite, le R. Père André Richard, qui baptisa l'enfant de Georges Pelletier. Ce missionnaire, entré dans la Compagnie de Jésus, à Paris, en 1621, était en Canada depuis 1634.[1] A l'exemple de ses prédécesseurs il inscrivit l'acte de baptême du petit prédestiné sur une feuille volante, mais ne le rentra pas au registre de Québec. C'est à Sainte-Anne même qu'il faut le chercher.

On ne peut s'empêcher de voir dans la conservation de cet acte important une intervention particulière de la Providence. En 1685, M. Germain Morin, premier Canadien ordonné

---

1. Cfr. DE ROCHEMONTEIX, *Les Jésuites et la Nouvelle-France, au dix-septième siècle*, vol. 1er. p. 190, note 3.

prêtre à Québec, fut nommé curé de Sainte-Anne par Mgr de Saint-Vallier. Ayant remarqué le mauvais état des registres paroissiaux, il entreprit de les transcrire. Après avoir fait à ce sujet " une diligente recherche, " il constata que les actes de baptêmes, mariages et sépultures concernant Sainte-Anne avant 1657 avaient été rentrés dans les registres de Québec, que les actes, depuis 1657 à 1659 " sont écrits sur des feuilles volantes et ont été jetés au feu par mégarde ; " l'acte de baptême du fils de Georges Pelletier a donc été brûlé ? Il n'en est rien, ainsi que M. Morin nous l'expliquera plus bas. Le brave curé, après avoir constaté encore que les actes faits depuis l'automne de 1659 à l'automne de 1669 étaient conservés au Château-Richer, et que les actes faits depuis lors jusqu'au premier juillet 1679 avaient " été inscrits sur des feuilles volantes, " commence à transcrire ces derniers qui sont " en mauvais état ", et qui lui prennent 36 pages d'un registre *in quarto*.[1] A par-

1. C'est de ce registre que nous tirons ces détails.

tir de 1679, on se servit de registres annuels ; mais M. Morin les ayant " trouvés gâtés de l'eau et de l'injure du temps, " continue à transcrire tous les actes jusques et y compris les siens.[1] A la fin de ce registre, dont les deux-tiers sont écrits par ses successeurs, on voit quelques feuilles écrites encore par M. Morin ; peut-être ne sont-elles pas tout à fait à leur place, en tout cas, on y lit : " J'ai en outre ajouté, dans ce registre, quelques sépultures que j'ai trouvées pareillement écrites sur des feuilles volantes et faites avant l'an 1679. " Suivent alors vingt-trois actes dont dix-sept sépultures, mais les cinq premiers actes sont des baptêmes et le sixième un mariage. Or, le premier de ces actes, et le seul qui nous reste pour l'année 1657, est précisément le baptême

1. De la sorte 117 pages de ce registre in-quarto sont écrites de la main de M. Morin. On pourrait se demander s'il n'a pas poussé le zèle un peu loin en transcrivant, jusqu'aux derniers, même les registres tenus par lui ; il y a des témoins qui signent dont on aimerait à avoir les autographes.

du fils de Georges Pelletier. L'acte se lit ainsi : " Le 28e de juin[1] de l'an 1657 est né Claude fils de Georges Pelletier et de Catherine Vannier sa femme, et baptisé ensuite par le R. P. André Richard de la Compagnie de Jésus, missionnaire ; le parrain a été Claude Poulain et la marraine Marguerite Rivière femme de Robert Foubert, tous habitants de Sainte-Anne. Morin prêtre. " Ce baptême est le plus ancien des actes conservés aux archives de Sainte-Anne-de-Beaupré, et il s'en est fallu de bien peu que nous en fussions à jamais privés. M. Morin fait suivre les actes en question d'un certificat d'authenticité ainsi conçu : " Je soussigné prêtre du Séminaire de Québec, faisant les fonctions curiales en cette église au nom du séminaire, certifie avoir fidèlement copié les susdits mariages, baptêmes et sépultures, sur les originaux,

---

1. Quelques-uns ont cru devoir lire juillet au lieu de juin ; M. Morin lui-même a fait une correction qui, au premier abord, rend le mot difficile à comprendre ; mais c'est bien juin qu'il faut lire ; voir la gravure ci-contre.

Photo. J. Beaudry.

Acte de baptême du Frère Didace.

(Registre paroissial de Sainte-Anne-de-Beaupré.)

ainsi que dit est. En foi de quoi j'ai signé ce jourd'hui 22e septembre 1690. Morin, prêtre. "

L'enfant reçut donc au baptême le nom de son parrain Claude Poulain dont nous avons parlé et que nous avons dit être avec Robert Foubert époux de la marraine, les deux plus proches voisins de Georges Pelletier au Nord-est. Marguerite Rivière devait être normande comme son mari, et comme lui aussi probablement de Dieppe. Claude Poulain était du Perche ; il avait épousé à Québec Jeanne Mercier, le 9 août 1639.

CHAPITRE III

ENFANCE ET JEUNESSE

SINGULIÈRE coïncidence, il nous faudrait peut-être dire : admirable Providence divine, s'il nous était donné de pénétrer les mystères sublimes que Dieu a coutume de voiler sous les apparences d'un événement extérieur ; dans le même temps que Dieu donnait à la terre, sur la côte de Beaupré, l'enfant de son choix, il déterminait par sa puissance, encore sur la côte de Beaupré, le lieu où il désirait que la bonne Sainte Anne fut invoquée. Deux berceaux, pourrait-on dire, l'un près de l'autre ; le berceau d'un enfant sem-

blable à tous les autres apparemment, mais en qui Dieu contemple déjà son fidèle serviteur de l'avenir et le berceau du pèlerinage canadien à la bonne Sainte Anne, pèlerinage qui semble naître en 1658, pour se développer bientôt et devenir l'œuvre religieuse du Canada tout entier et même de toute l'Amérique du Nord.

L'origine de ce pèlerinage célèbre remonte à la construction de la première église de ce lieu. Nous l'avons dit, Etienne Lessart fit don de deux arpents de front de sa terre pour y élever une église ou chapelle, laissant à l'autorité ecclésiastique la liberté d'agréer sa donation et de déterminer l'endroit le plus convenable et le plus commode. Il exigeait cependant entre autres choses que les travaux fussent commencés au plus tôt. Mgr de Laval n'était pas encore arrivé à Québec ; la plus haute autorité ecclésiastique du pays était alors M. l'abbé de Queylus, Sulpicien, en sa qualité de grand vicaire de l'Archevêque de Rouen.[1] M. de Queylus accepta immédiatement

1. Nous ne voulons pas ici toucher la question de la valeur canonique de ce titre.

l'offre généreuse d'Etienne Lessart et envoya cinq jours après, 13 mars 1658, M. Vignal pour bénir l'emplacement et les travaux de la chapelle qu'on allait dédier à Sainte Anne : M. d'Ailleboust, Gouverneur par *intérim* de la Nouvelle-France, présent à cette cérémonie, posa la première pierre.[1] Sainte Anne n'attendit pas que les fondations de sa chapelle sortissent de terre pour commencer ses merveilles. Un habitant de Beaupré, Louis Guimont, était atteint d'un rhumatisme qui " lui faisait souffrir d'affreuses douleurs dans les reins. Plein de confiance en la bonne Sainte Anne, il vint par dévotion poser trois pierres dans les fondations du nouveau bâtiment et soudain se trouva complètement guéri. Ce premier miracle bien constaté a été comme le point de départ d'un nombre incalculable d'autres faveurs et grâces de toutes sortes.[2] " Ce premier miracle fut le premier épanouissement du pèlerinage, et la cons-

1. *Journal des Jésuites.*

2. *Annales de la bonne Sainte Anne de Beaupré*, juin 1905, p. 70.

truction de la première chapelle de Sainte Anne en fut l'occasion.

Le petit Claude Pelletier avait huit à neuf mois quand ces événements se passèrent. Dans cette même année 1658, le 6 août, un mardi, le ciel lui envoya une petite sœur. En l'absence de tout missionnaire elle fut ondoyée par M. Etienne Racine. Le 18 octobre suivant, un vendredi, le P. Ragueneau, Jésuite, suppléa les cérémonies du baptême à l'enfant qui fut appelée Marie-Madeleine.[1] Près d'un an et demi après, Georges Pelletier et Catherine Vannier voyaient une troisième enfant leur sourire ; on lui donna le nom de sa mère Catherine, et elle fut baptisée au Château-Richer, le 24 février, un jeudi, 1661.[2] Ce fut leur dernier enfant. Au mois de juin suivant la petite famille courut un grand danger ; les Iroquois, " après avoir enlevé ou massacré sept personnes dans l'Ile

1. Parrain et marraine Etienne Moussot et Marie Madeleine Racine. — Registre paroissial de Notre-Dame de Québec.

2. Robert Foubert fut son parrain, et Jeanne Mercier, épouse de Claude Poulain, sa marraine.

d'Orléans, se jetèrent comme un troupeau de bêtes féroces sur la côte de Beaupré où ils surprirent les habitants sans défense.[1] " Il y en eut de tués, d'autres emmenés prisonniers ; parmi ceux-ci Louis Guimont, le miraculé de Sainte Anne, qui mourut ensuite sous les coups de ces barbares.[2] Il semble bien que Georges Pelletier et sa famille n'eurent d'autre mal que la grande frayeur de tomber entre les mains de ces cruels sauvages. Le tremblement de terre de 1663 vint ajouter encore à la terreur générale. Des phénomènes étranges se produisirent

1. *Annales de la Bonne Sainte Anne*, septembre 1905 p. 169.

2. " Il a été assommé de coups de bâtons et de verges de fer ; on lui en a tant et tant donné qu'il est mort sous les coups ; mais cependant il ne faisait que prier Dieu, tellement que les Iroquois enragés de le voir toujours remuer les lèvres pour prier, lui coupèrent toutes les lèvres hautes et basses. Que cela est horrible à voir et néanmoins il ne laissait pas encore de prier ; ce qui dépita tellement les Iroquois, qu'ils lui arrachèrent le cœur de la poitrine, encore tout vivant et (le) lui jetèrent au visage. " Récit d'un témoin. *Relation de 1661* — édit. de 1852; p. 35.

alors, bien propres à jeter l'épouvante dans les âmes : " Les habitants de la côte de Beaupré, dit Ferland, remarquèrent un globe étincelant, s'étendant au dessus de leurs champs, comme une grande ville dévorée par l'incendie ; leur terreur fut extrême, car ils crurent qu'il allait tout embraser.[1] "

Dans ces tristes conjonctures, la présence d'un missionnaire devait être pour les colons un encouragement bien précieux. Les habitants de Sainte-Anne-de-Beaupré eurent cet avantage à l'automne de 1661 ; mais par ailleurs, leur chapelle " cette première chapelle déjà consacrée par un miracle ne fut jamais terminée ni même assez avancée pour servir au culte divin.[2] " Heureusement qu'à l'autom-

1. *Cours d'histoire du Canada.* vol. 1er, p. 488.

2. *Annales de la bonne Sainte-Anne*, juin 1905, p. 73. Pour expliquer ce fait, les historiens, les uns après les autres, ont donné la seule raison suivante, que cette chapelle " placée trop près du fleuve, fut envahie par les eaux des grandes marées qui causèrent d'énormes ravages. " *Annales*, juin 1905, p. 73.—FERLAND, *Cours d'histoire*, vol. 1er, p. 438. — ALPHONSE LECLAIRE, *Le Saint-Laurent, historique, légendaire et topographique*, p. 300. Le



Statue de sainte Anne installée, en 1662, dans l'église de Sainte-Anne-de-Beaupré, et conservée au trésor de la basilique.

ne de 1661, la desserte de la côte de Beaupré ayant été confiée par Mgr de Laval à un jeune prêtre, récemment arrivé de France, M. Thomas Morel, celui-ci, dès son arrivée à Sainte-Anne, s'occupa de l'église ; il en fit construire une nouvelle sur un autre terrain encore donné par Etienne Lessart ; cette église, longue d'une quarantaine de pieds, fut bâtie en bois et put servir au culte dans le courant de 1662.[1]

Dans le nouveau sanctuaire fut installée en 1662 une statue de Sainte Anne, en bois

---

P. P. V. Charland, *Madame Saincte Anne*, p. 33. Il y aurait pourtant lieu de supposer que les gens de Sainte-Anne eurent assez d'esprit et de bon sens pour ne point placer leur chapelle à la portée des grandes marées ; ils savaient très bien jusqu'où l'eau montait, puisque ce phénomène se renouvelle plusieurs fois l'an. Ne serait-il pas plus exact de rapprocher ce fait du conflit de juridiction qui arriva entre Mgr de Laval, Vicaire apostolique de la Nouvelle-France, et M. de Queylus qui se croyait en droit de conserver son titre et l'autorité de grand vicaire de l'Archevêque de Rouen ? Il faut se rappeler que la chapelle de Sainte-Anne fut commencée sous ses ordres.

1. *Annales de Sainte Anne*, juillet 1907, p. 101, 102.

doré, apportée de France l'année précédente. Dieu ne tarda pas à opérer des merveilles par cette statue devenue ainsi miraculeuse. Le 30 septembre 1665, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation pouvait déjà écrire : " A sept lieues d'ici il y a un bourg appelé le Petit Cap, où il y a une église de Sainte Anne, dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte mère de la Très-Sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé.[1] " En 1668, M. Morel recueillit par écrit plusieurs des prodiges " des plus considérables " opérés par la bonne Sainte Anne depuis six ans.

Nous avons le plaisir de constater par un autre écrit de M. Morel que la bonne Sainte Anne eut des prédilections pour la famille de Claude Pelletier. M. Morel raconte en effet ce qui suit : " Georges Pelletier, âgé de quarante ans ou environ,[2] habitant de Sainte-

1. *Lettres*, édition RICHAUDEAU, vol. II. p. 310.

2. Ce qui place vers 1664 le fait que rapporte M. Morel.

Anne, conduisant une chaloupe à Tadoussac, se vit presque perdu sur une batture, jusqu'à ce qu'il eut recours à Sainte Anne ; ensuite de quoi il passa très facilement en un lieu où il ne paraissait pas y avoir d'eau pour ainsi dire. Sainte Anne lui fit voir, et à tous ceux qui étaient avec lui, qu'elle les avait passés elle-même et qu'ils auraient dû périr tous, selon les apparences humaines.[1]" Au retour de son voyage, le protégé de Sainte Anne n'eut sans doute rien de plus pressé que de raconter à son épouse le péril qu'il avait couru et le secours qu'il avait reçu de la bonne Sainte. On devine aisément combien ardentes durent être leurs actions de grâce, combien profonde et sincère leur reconnaissance envers leur sainte protectrice.

Le récit de M. Morel renferme un détail qui n'est pas sans intérêt, car il nous apprend que le père de Claude devait être navigateur ou pilote ; il est dit en effet conduisant une chaloupe à Tadoussac ; c'était lui

1. Archives du Séminaire de Québec

qui en avait la responsabilité. Il n'y a rien en cela qui nous surprenne et l'affirmation de M. Morel résout en partie la question que nous nous sommes déjà posée sur la profession de Georges Pelletier. Plusieurs des habitants de Sainte-Anne étaient des navigateurs ; c'était chose pratique pour subvenir aux nécessités de la famille et pour suppléer à l'insuffisance des revenus de la terre ; ne l'oublions pas, avant de récolter, il ne fallait pas seulement semer, mais défricher. D'après le recensement de 1667, Georges Pelletier avait "déserté[1]" selon l'expression du temps, et mis en culture sept arpents en superficie. Le travail était long et pénible pour un seul homme. Le petit Claude avait sans doute bon cœur, mais son jeune âge ne lui permettait pas encore d'aider ses parents ; et ceux-ci comprenaient fort bien leur obligation de se dépenser pour nourrir et vêtir leurs enfants et leur donner une éducation forte, sérieuse et chrétienne. Quand on connait la fidélité invio-

1. Défriché.

lable et constante de Claude Pelletier à la grâce de son baptême, on ne doute pas que ses parents ne lui aient inspiré une grande horreur du mal ; et on peut supposer que sa bonne mère lui a dit plus d'une fois, à l'exemple de Blanche de Castille : " Mon fils, j'aimerais mieux te voir mourir, plutôt que de te savoir souillé par un péché mortel. "

Agé de huit ans et huit mois, Claude Pelletier fut jugé digne, ainsi que sa sœur Marie-Madeleine, encore plus jeune que lui, de recevoir le sacrement de confirmation. Mgr de Laval les confirma tous deux le 28 février 1666, un dimanche, dans l'église du Château-Richer.[1] Ainsi devenu parfait chrétien, temple de l'Esprit sanctificateur, il ne manquait plus au jeune enfant qu'un bonheur, mais le plus grand que l'on puisse goûter sur la terre, celui de s'asseoir à la Table sainte et de faire sa pre-

1. Registre des confirmations. Archives de l'archevêché de Québec. C'est trois ans plus tard que Mgr de Laval a confirmé pour la 1ère fois à Sainte-Anne, en février 1669 ; parmi les confirmés, on voit Marie Pelletier, serait-ce Catherine, la deuxième sœur du Frère Didace ?

mière communion. Et pourquoi n'ajouterions-nous pas qu'il tardait à Jésus-Hostie d'entrer dans cette âme innocente, d'y faire sa demeure, lui qui se plait parmi les lis, lui qui trouve ses délices d'être avec les enfants des hommes ? Aucun document ne paraît nous avoir conservé cette date mémorable, ce dut être en 1667, un an après sa confirmation, l'enfant terminait alors sa dixième année.

Georges Pelletier et Catherine Vannier firent-ils donner à leur petit garçon une instruction au moins élémentaire ? Ce n'était pas chose facile à cette époque dans les campagnes ; les paroisses commençaient seulement à s'organiser, les ressources n'étaient même pas suffisantes pour entretenir les missionnaires, encore moins par conséquent pour payer des maîtres d'école. Cependant il n'est que juste de dire que l'instruction, élémentaire du moins, a toujours eu sa place dans la Nouvelle-France.[1] En certains lieux, des personnes plus

1. Voir l'étude de Mr l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN : *l'Instruction primaire au Canada sous le régime français. Bulletin du Parler français*, avril et mai 1907.

instruites se faisaient instituteurs volontaires ; en d'autres, les missionnaires, malgré, les travaux de leur pénible ministère, trouvaient encore quelques loisirs qu'ils consacraient à l'instruction des enfants dont ils avaient remarqué les bonnes dispositions. Ce qui développa puissamment sur la côte de Beaupré l'instruction la mieux appropriée aux enfants des colons qui ne se sentaient pas faits pour des études classiques, ce fut l'école de Saint-Joachim, fondée par Mgr de Laval, au pied du Cap Tourmente, probablement vers le même temps que son petit Séminaire de Québec,[1] c'est-à-dire à l'automne de 1668. L'école de Saint-Joachim était "une espèce de ferme modèle où les jeunes gens qui paraissaient moins propres aux études classiques apprenaient à lire, à écrire et à chiffrer, tout en s'occupant aux travaux de la terre et à différents métiers.[2]" Nous ne pouvons pas appuyer

1. *Bulletin du Parler français*, avril, 1907, p. 291.

2. *L'Abeille*, vol. 1, n° 41, citée par M. l'abbé AMÉDÉE GOSSELIN, *Bulletin du Parler français*, avril 1907, p. 290.

notre affirmation sur des documents positifs, et cependant nous pensons être très près de la vérité en disant que Claude Pelletier fréquenta cette école.[1] C'est là qu'il aurait appris, outre les connaissances usuelles, son métier de menuisier et de charpentier dans lequel il excellait et qui fit de lui sous ce rapport un sujet très utile pour les Récollets, ainsi que nous le constaterons. Son premier biographe affirme qu'il était "doué de beaucoup d'esprit et de pénétration pour tous les arts.[2]"

Vers cette époque, un premier deuil vint frapper le jeune Claude ; il perdit sa marraine, Marguerite Rivière. Mourut-elle à Sainte-Anne? A quelle date précise ? Les registres ne relatent ni son décès ni sa sépulture ; mais ils nous apprennent que, le 14 avril 1670, Robert Foubert son époux se remaria avec Suzanne

1. Avant nous M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier à Montréal, a eu la même opinion. Cf. ses notes manuscrites sur le Frère Didace. Archives du Séminaire de Québec.

2. Actes du Frère Didace.

Chevalier, en présence de Georges Pelletier.

L'année précédente, celui-ci eut à remplir la charge de premier marguillier de la paroisse, preuve qu'on le considérait comme un des plus honorables citoyens de l'endroit. Ainsi que ses prédécesseurs, il rendit compte de son administration à la fin de l'année. Le fait est relaté au registre de la Fabrique dans les termes suivants : "Les comptes de maître Georges Pelletier, premier marguillier de l'église, ayant été examinés en présence de maître Pierre Picard, Claude Poulin et M. de Lessart, l'église lui étant demeurée redevable de onze livres et quarante sols, dont il la tient quitte, lui cédant volontairement." Voilà, pour l'époque, un très bel acte de désintéressement.

L'année suivante il fut nommé bedeau de l'église. Son prédécesseur avait été Michel Bouchard auquel Georges Pelletier étant marguillier paya quinze livres. Le père de Claude a dû être le deuxième bedeau en titre et en charge de la paroisse Sainte-Anne. Durant les premières années, ses honoraires lui sont payés partie en monnaie, partie en blé, en

anguille même ; mais à partir de 1685, ils le sont ordinairement en monnaie, et la Fabrique lui donne trente livres par an. Pendant vingt-cinq ans, Georges Pelletier remplit ses fonctions de bedeau et sans nul doute à la satisfaction générale, le fait d'être resté aussi longtemps en charge le prouve suffisamment ; ajoutons que lorsqu'il quitta ce poste, il était sur le point de quitter Sainte-Anne, ainsi que nous le dirons plus loin.

Nous avons déjà relevé la date de la confirmation de Claude Pelletier ; en plusieurs autres circonstances nous retrouvons les traces du jeune fils de maître Georges Pelletier. Ainsi, en 1671, le 13 septembre, Claude est parrain de Marguerite fille de Nicolas Vérieul et de Marguerite Hardin, habitants de l'Ile d'Orléans.[1] En 1674, le 10 juin, Etienne Lessart, un des principaux citoyens de Sainte-Anne, et que nous connaissons déjà, le deman-

1. Cette filleule du Frère Didace se maria le 23 février 1690 avec Jacques Beaudon dit Larivière, (Sainte-Famille, Ile d'Orléans,) et eut une nombreuse famille.

da pour être parrain du dixième enfant que Marguerite Sevestre, son épouse, venait de lui donner. La marraine fut Marguerite Gagnon, femme de Jean Caron. L'enfant reçut le nom de Prisque.[1]

En 1676, le registre de la Fabrique porte que le marguillier en charge a " donné au fils de Georges Pelletier, pour le service qu'il rend à l'église, huit livres ; " et encore : " donné au fils de Georges, une livre. " De quelle nature étaient les services rendus par Claude à l'église de Sainte-Anne ? C'est ce que le marguillier a négligé de noter. Il n'est guère permis de douter que le jeune Claude ait servi à l'autel, sa vertu le recommandait pour cet office ; le père étant bedeau, le fils devait le suivre à l'église et l'aider de son mieux. Mais ne serait-il pas exact de penser que le service rendu en 1676 à l'église paroissiale, par Claude Pelletier, alors âgé de 18 ans, était en rapport avec son

1. Prisque Lessart se maria deux mois après la mort de son parrain en 1699, et se fixa sur sa part de la terre paternelle à Sainte-Anne-de-Beaupré.

métier de charpentier ? Il est tout naturel de supposer qu'il travailla au bois de la nouvelle église qui fut construite à Sainte-Anne en 1676.

Monsieur l'abbé François Fillon avait succédé en 1667 à M. Thomas Joseph Morel. " Dévoré de zèle pour la maison de Dieu, ce bon prêtre souffrait de voir que la pauvreté faisait toujours le principal ornement de sa petite église paroissiale : l'église aux miracles, comme on pouvait déjà l'appeler. Dans son ardent désir de procurer la gloire de Dieu, il avait rêvé pour la sainte Patronne de sa paroisse, un temple spacieux dont la beauté pût attirer les pèlerins et stimuler la dévotion envers la bonne Sainte Anne. Mais comment réaliser ce rêve ? Les habitants sont pauvres, ce n'est qu'à la sueur de leur front qu'ils retirent de la culture du sol les choses nécessaires à leur subsistance... N'écoutant que son zèle et s'en remettant pour le reste aux soins de la Divine Providence, M. Fillon commença la construction du temple tant désiré. La nouvelle église fut commencée l'été de

1676...[1]" Elle fut bâtie de pierre, avec une longueur de 80 pieds sur une largeur de 28 pieds,[2] et fut placée tout auprès de l'ancienne, mais plus au nord, entre la précédente et le pied du Cap.[3] Il n'est pas possible de dire d'une manière précise la date à laquelle cette église fut inaugurée, toutefois on peut la conjecturer : "l'érection canonique de la paroisse eut lieu le 30 octobre 1678. Ne pourrions-nous pas légitimement conclure qu'à cette occasion la nouvelle église fut ouverte au culte ?[4]"

Dans ce cas, Claude Pelletier n'eut pas l'occasion d'y prier la bonne Sainte Anne, car depuis le mois de septembre, il n'était plus là.

---

1. *Annales de Sainte-Anne*, janvier 1906, p. 294.

2. *Mandements des Evêques de Québec*, 1ère série, vol. 1, p. 116.

3. *Annales de Sainte-Anne*, janvier 1906, p. 294.

4. Ibid. p. 295.

CHAPITRE IV

RÉCOLLET

CLAUDE Pelletier a grandi ; le voilà devenu un jeune homme fort et robuste, il a vingt et un ans. En avançant dans la vie, loin de perdre le trésor inestimable de son innocence première, il l'a conservé plus précieusement.[1] Il est arrivé à cet âge où le jeune homme se préoccupe de son avenir. C'est alors que, maître de soi-même, au point de vue temporel, il travaille à se créer une position ; c'est alors aussi qu'il devrait plus que jamais

1. Actes du Frère Didace.

se demander sérieusement quelle est la voie à suivre pour faire selon les intentions de Dieu le pèlerinage de la vie. Claude Pelletier s'appliqua à connaître la volonté divine à son égard ; l'événement le fit bien voir.

L'aînée de ses sœurs, Marie Madeleine, était déjà établie ; le 13 octobre 1675, elle avait épousé Nicolas Cliche, serrurier de Québec, jeune homme de 22 ans ou environ, fils de Nicolas Cliche et de feu Catherine Poëte, de la paroisse Saint-Jean, évêché de Laon, d'après le contrat de mariage, évêché de Noyon d'après l'acte inséré dans les registres de Sainte-Anne-de-Beaupré, où ce mariage avait été célébré et béni par le missionnaire du lieu, Monsieur François Fillon.[1] Claude était

1. "Second curé-missionnaire de Sainte-Anne, arriva à Québec au mois de juin 1667, et fut chargé, quelques semaines après, de la côte de Beaupré." *Annales de Sainte-Anne*, déc. 1905, p. 261. Il mourut en juin 1679, victime de sa charité ; se rendant à la Baie Saint-Paul, son canot d'écorce chavira ; le bon prêtre sauva ses compagnons de voyage, mais au prix de sa vie. *Annales de Sainte-Anne*, janvier 1906, p. 296.

Photo. J. Beaudry.

Signataires du contrat de mariage de Guillaume Morel et Catherine Pelletier, 30 oct. 1679.
Signature de Marie-Madeleine Pelletier.

naturellement de la noce, après laquelle Marie Madeleine Pelletier suivit son époux à Québec, où il avait loué de Noël Pinguet bourgeois "une portion de maison sise en la basse ville avec la cave au dessous et le grenier au dessus.[1]" Quelle impression créa dans l'âme du jeune homme, qu'était alors Claude Pelletier, le mariage de sa sœur, événement toujours important au foyer paternel, et toujours plus remarqué dans une famille peu nombreuse ? Avait-il déjà entrevu la meilleure part à lui réservée ? Avait-il déjà entendu l'appel d'en-haut ? Comprenait-il, sous l'action de la grâce, la vanité, l'instabilité des unions terrestres et goûtait-il déjà les douceurs ineffables des alliances que le Très-Haut noue avec les âmes qui savent correspondre à ses desseins ?

1. Nicolas Cliche et Marie Madeleine Pelletier eurent sept enfants : une fille, Marie Madeleine qui épousa en 1698 Nicolas Jean dit Denis, et six garçons, dont Claude et Vincent se marièrent aussi et eurent chacun une nombreuse descendance. La plupart des familles Cliche du pays, sinon toutes, peuvent réclamer pour leur première aïeule en Canada la sœur du Frère Didace.

Claude avait dix-huit ans, lors du mariage de sa sœur ; son âme étant demeurée vierge de toute faute grave,[1] était bien préparée aux œuvres admirables de l'Esprit sanctificateur. Cet Esprit qui souffle où il veut, cet Esprit qui choisit de préférence les ignorants et les faibles selon le monde pour confondre les sages et les puissants de ce monde, cet Esprit avait prévenu l'âme de son choix de grâces particulières qui lui conservèrent cette simplicité de l'enfance, exigée par Jésus-Christ pour être admis dans le royaume des cieux. Aussi quand le moment fut arrivé, et que l'Esprit Divin murmura dans cette âme le conseil évangélique : Va, vends tout ce que tu as, donnes-en le prix aux pauvres et suis-moi, Claude répondit généreusement, et fit connaître à ses parents la volonté de Dieu sur lui. Ceux-ci comprirent bien toute l'étendue du sacrifice qui leur était demandé. Claude était

1. C'est l'opinion de son premier historiographe que le Frère Didace n'a "jamais offensé Dieu mortellement." Actes du Frère Didace.

"leur unique garçon et toute l'espérance de leur vieillesse," lisons-nous dans les Actes du Frère Didace ; ils avaient peut-être formé plus d'un projet ; ils se voyaient survivre dans leur fils, qui serait leur soutien, qui leur succéderait sur le bien paternel, qui perpétuerait leur nom sur la terre canadienne. Ces considérations et bien d'autres ne sont nullement de bon aloi quand il s'agit de vocation, et que de fois cependant elles exercent une pression regrettable sur l'esprit des parents ! Hâtons-nous de le dire à la gloire des vertueux parents de Claude Pelletier, ils ne s'opposèrent pas aux desseins du ciel sur leur fils, et "ils le donnèrent à Dieu d'un grand cœur quand ils connurent qu'il était véritablement appelé.[1]" Aussi, dans l'automne de 1678,[2] Claude Pelletier, âgé de vingt et un ans, après avoir prié une dernière fois la bonne Sainte Anne dans son sanctuaire privilégié, dit adieu à ses bons et

1. Actes du Frère Didace.

2. *Le Canada-Français*, vol. IV, p. 254, précise davantage en disant : "au mois de septembre 1678"

pieux parents, au toit paternel, à son village natal, prit le chemin de Québec et vint s'offrir à Dieu dans l'Ordre franciscain, au couvent des Récollets de Notre-Dame des Anges.

Il est bien permis de se demander quelle circonstance particulière avait attiré Claude Pelletier à la vie franciscaine. Sans doute la réponse obligée est celle-ci : c'est Dieu et Dieu seul qui appelle, c'est de lui qu'émane le don gratuit de la vocation ; Il possède en maître le cœur des hommes, et disposant tout suavement mais fortement, Il les amène pour l'ordinaire insensiblement aux fins de sa Providence ; mais pour arriver à son but, Dieu ne dédaigne pas de se servir d'un événement, d'une lecture, d'une conversation, et de bien d'autres circonstances, dans lesquelles Il renferme une de ces grâces qui illuminent l'âme et lui font connaître l'état particulier de perfection qu'elle doit embrasser. Claude Pelletier avait eu plusieurs fois l'occasion de voir de très près des enfants de Saint François. Entre 1670 et 1678, plusieurs Récollets passèrent à Sainte-Anne, les uns en visite au sanc-

tuaire, d'autres en qualité de missionnaires ; le Père Louis Hennepin s'y rendit plusieurs fois ;[1] le Père Zénobe Membré y exerça le saint ministère en avril 1676.[2] On voit aussi, d'après les registres paroissiaux de l'Ange-Gardien, les Pères Léonard Duchesne, Exupère Dethunes et Martial Limozin, visiter la côte de Beaupré et par suite la paroisse de Sainte-Anne.[3] Et qui oserait nier que le fils de Georges Pelletier profita de ces occasions pour ouvrir son âme à ces ministres de Dieu, leur confier ses aspirations, et enfin leur dire un jour que leur habit austère, bien plus encore leur genre de vie humble et pauvre l'attiraient ; c'est là l'histoire de bien des vocations.

Claude Pelletier fut reçu à Notre-Dame des Anges par le R. Père Valentin Le Roux. Ce Récollet, natif de Paris, " homme habile et

---

1. *Voyage ou nouvelle découverte d'un très grand pays dans l'Amérique, etc.* Amsterdam, 1704, p. 17.

2. Registre paroissial de Sainte-Anne.

3. Cf. Abbé René Casgrain : *Histoire de l'Ange-Gardien.* Québec, 1903, p. 31.

de grande étendue d'esprit,[1] " remplissait dans la Nouvelle-France la charge de Commissaire Provincial ; il avait succédé en septembre 1677 à un autre religieux de grand mérite, le Père Potentien Ozon, " illustre dans notre Ordre, dit Leclercq, par sa doctrine, sa piété et par les premières charges qu'il a remplies si dignement.[2] " Après quelques mois de postu-

1. HENNEPIN : *Nouvelle découverte dans l'Amérique Sept.*, Amsterdam, 1698, p. 501.

2. *1er établissement de la Foi*, vol. II, p. 122. En 1668 le Père Potentien Ozon est Custode de sa Province ; peu après lecteur de théologie. En 1675 il passe en Canada comme visiteur de la mission ; il y revient l'année suivante en qualité de Commissaire Provincial. Il est élu en 1680 Définiteur de la Province de Saint-Denys, en 1683, Gardien du couvent de Rouen, en 1686, Supérieur de l'hospice du Faubourg Saint-Germain à Paris. *Hist. chronol. de la Province de Saint-Denys.* Biblioth. Nat., Paris. — Il fut Provincial de la Province de Saint-Antoine de Pade en Artois. LECLERCQ, *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 22. — En 1695, il est Provincial de la Province de Saint-Denys. Archives de l'Arch. de Québec. Reg. A., p. 585. — Il est "mort à Paris le 16 juin 1705, âgé de 78 ans et de 60 en religion. " *Table générale*

lat, Claude Pelletier vit arriver le jour de la prise d'habit. Ce fut le 3 février 1679[1] qu'il échangea les livrées séculières pour la bure franciscaine ; cette cérémonie, toujours pleine de célestes émotions, fut présidée par le R. Père Commissaire Provincial lui-même, qui, après avoir donné au postulant le saint habit, lui imposa, selon l'usage de l'Ordre, un nom nouveau et l'appela Didace ; désormais le fils du sacristain de Sainte-Anne ne sera plus appelé Claude, mais Frère Didace.

En lui donnant ce nom, le Père Valentin Le Roux devait avoir dans l'esprit le souvenir d'un de ces humbles Frères convers, à l'âme candide et pure, qui, après une vie plutôt obscure et sans bruit, ont brillé et brillent pour toujours d'un vif éclat au firmament de l'Ordre franciscain ; il devait penser à saint Didace d'Alcala ; et peut-être entrevit-il dans le jeune homme qui venait de revêtir l'habit religieux, un autre saint Didace. Le novice avait déjà

des Récollets de Saint-Denys. Bibl. Nat., Paris. — Il était natif de Montargis, d'après le même manuscrit.

1. Actes du Frère Didace.

avec son Patron des ressemblances particulières. Nous lisons de saint Didace d'Alcala que ses parents "étaient pauvres des biens de la fortune, mais riches des biens de la grâce"; qu'ils "l'élevèrent dans la crainte de Dieu et l'amour de la vertu," qu'ils "eurent la consolation de voir l'enfant correspondre de bonne heure à leur tendresse vigilante.[1]" Ne croirait-on pas ces lignes écrites pour notre Frère Didace? Ses parents étaient eux aussi "pauvres à la vérité de bien temporel mais riches en vertu;[2]" et l'innocence de vie que le fils de Georges Pelletier offrit à Dieu à son entrée dans l'état religieux est une preuve non équivoque de l'excellente éducation qu'il avait reçue de ses parents. Comme saint Didace d'Alcala, encore, le nouveau Didace était peu versé dans les connaissances humaines, et comme lui, il avait demandé et obtenu d'être admis dans l'Ordre Séraphique en qualité de Frère convers. Nous le verrons bientôt mar-

1. L'*Auréole Séraphique* par le T. R. P. Léon, O. F. M. vol. IV, p. 264.

2. Actes du Frère Didace.

cher sur les traces de son saint et glorieux Patron et imiter ses vertus.

Son premier biographe, le Père Joseph Denis, qui ne l'avait " précédé que de dix-huit mois en religion,[1] " nous apprend que le Frère Didace " est le premier Frère Lai Canadien, " comme lui-même a été " le premier novice Clerc aussi Canadien, c'est-à-dire l'un et l'autre sortis de familles françaises établies en ce pays-là.[2] "

Depuis huit ans seulement, les Récollets étaient de retour dans la Nouvelle-France. Nous disons : de retour, car les enfants de François d'Assise avaient déjà fait un séjour de quinze ans, 1615-1629, au Canada dont ils ont été les premiers missionnaires. En 1629, la Nouvelle-France fut prise par les Anglais qui en chassèrent les Récollets, aussi bien que les Jésuites arrivés en 1625, et quand, trois ans après, la colonie fut restituée à la France, les Récollets furent écartés de leur mission et durent attendre près de quarante

1. Actes du Frère Didace — 2. Ibidem.

ans avant de pouvoir y revenir. Enfin, en 1670, le R. Père Germain Allart, Provincial de Saint-Denys, les Pères Gabriel de La Ribourde, Simple Landon, Hilarion Guénin et les Frères Luc Lefrançois, diacre, et Anselme Bardou, convers, débarquèrent à Québec, et furent reçus "comme les premiers apôtres de ce pays," écrit le Père Lemercier, Jésuite, qui ajoute : "Les habitants de Québec, pour reconnaître l'obligation que leur a la colonie française qu'ils y ont accompagnée dans son premier établissement, ont été ravis de revoir ces bons religieux au même lieu où ils demeuraient il y a plus de quarante ans.[1]"

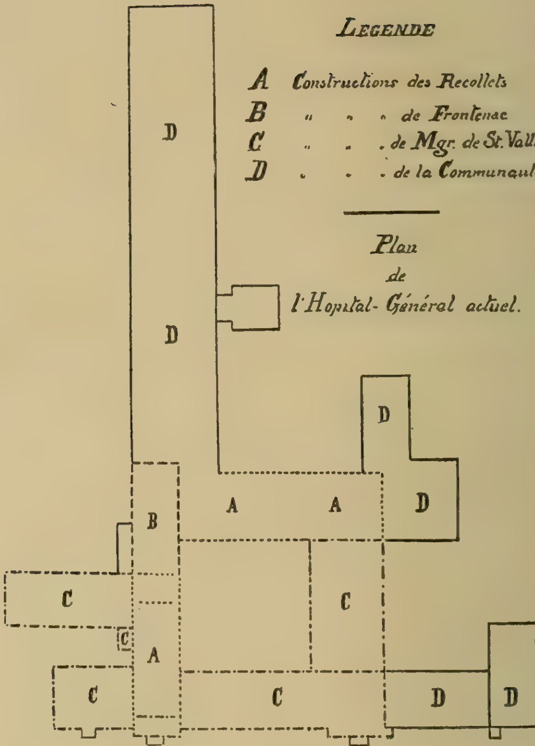
Ce lieu était Notre-Dame des Anges sur la rivière Saint-Charles, mais les bâtiments n'étaient plus qu'une ruine. Les Récollets commencèrent par relever l'église qui fut bénite par Mgr de Laval en 1673 ; le monastère fut reconstruit ensuite ; il était terminé en 1680. Pendant l'année de noviciat du Frère Didace on construisit la sacristie de l'église, et par

1. Relation de 1670.

dessus, le chœur des religieux, ainsi qu'une aile en pierre. Ces constructions, auxquelles le Frère Didace prit part, sans nul doute, comme charpentier et menuisier, existent encore aussi bien que l'église ; elles font partie des bâtiments de l'Hôpital Général de Québec. Le fondateur de cette institution, Mgr de Saint-Vallier, acheta en 1692 le couvent de Notre-Dame des Anges pour le transformer en hôpital, et permit en retour aux Récollets de se bâtir une maison régulière à la haute ville de Québec. La chapelle de Notre-Dame des Anges, ce sanctuaire béni où le Frère Didace revêtit la bure franciscaine et où nous l'entendrons bientôt prononcer ses vœux, conserve son apparence humble et austère d'autrefois.

Les Récollets, désirant naturellement se recruter parmi les Canadiens, ouvrirent en 1677 un noviciat à Notre-Dame des Anges.[1] Si la situation de ce couvent avait de sérieux inconvénients par rapport au ministère des

1. LECLERCQ, *1er établissement de la foi.* vol. II, p. 125.


LEGENDE
A Constructions des Recollets
B " " " de Frontenac
C " " " de Mgr. de St. Vallier
D " " " de la Communauté
Plan
de
l'Hopital-Général actuel.
D
D
D
D
B
A
A
C
C
A
C
C
D
D
C

âmes, il était bien propre à servir de maison pour la formation des aspirants à la vie religieuse et franciscaine ; son éloignement d'une demi-lieue de Québec lui procurait une solitude très favorable à un noviciat.

On ne peut s'empêcher de voir une bénédiction divine dans les deux premières vocations canadiennes à la vie franciscaine. Le premier novice canadien fut, dans son Ordre, un homme de haute valeur et de vertu peu ordinaire ; le deuxième fut un saint. Le premier fut Jacques Denis, fils de Pierre Denis, Sieur de La Ronde et de Catherine Leneuf, il reçut l'habit de Saint François le 9 mai 1677 des mains du R. Père Potentien Ozon, Commissaire Provincial et fut admis à la profession l'année suivante par le R. Père Valentin Le Roux, successeur du Père Potentien ; il fut ensuite envoyé en France pour y faire ses études théologiques et y recevoir les ordres sacrés. Nous avons déjà nommé ce premier Récollet canadien, le Père Joseph Denis, premier biographe du deuxième Récollet canadien, le Frère Didace.

En même temps que le Frère Didace, un autre postulant avait revêtu l'habit de Saint François en qualité de Frère convers ; c'était un normand, natif "de Rouen.[1]" Charles Bazire, agent de la Compagnie des Indes occidentales, un des principaux marchands de Québec, en même temps qu'un homme de bonnes œuvres et un bienfaiteur des Récollets, était son cousin ; mais celui-ci était décédé depuis deux ans lorsque son parent embrassa la vie religieuse chez les Récollets sous le nom de Frère Charles Bazire. Ce compagnon de noviciat du Frère Didace était à peu près de son âge,[2] mais sa carrière fut deux fois plus longue ; il est mort en France "à Corbeil, le Ier juil-

1. *Table générale des Récollets de Saint-Denys* Biblioth. Nat. Paris.

2. Nous n'ignorons pas que le recensement de 1681 lui donne 30 ans, donc 28 en 1679. Mais ce même recensement donne faussement 26 ans au Frère Didace, l'erreur peut aussi exister pour le Frère Bazire. Elle existe si nous nous en rapportons à la *Table générale des Récollets de Saint-Denys* que nous citons.

let 1738, âgé de 80 ans et de 59 en religion.[1] "

Quel Récollet eut le bonheur de diriger les premiers pas du Frère Didace, dans la vie religieuse, c'est-à-dire quel était alors le Père Maître des novices au couvent de Notre-Dame des Anges ? Le R. Père Valentin Le Roux, Commissaire Provincial nous apprend par une lettre adressée au Père Chrétien Leclercq missionnaire des Gaspésiens, qu'en 1679 il y avait, en outre du Père Commissaire lui-même, seize Récollets prêtres dans la Nouvelle-France. Douze se dépensaient dans diverses missions, et quatre demeuraient à Québec.[2] Le Père Le Roux compris, il y avait donc cinq Récollets prêtres à Notre-Dame des Anges ; deux nous sont parfaitement connus : le Père Commissaire et le Père Luc Filiastre. Le Père Hilarion Guénin devait être un des trois autres. Un document le dit Vicaire du couvent en 1681.[3] Son successeur

---

1. *Table générale*, etc.

2. Cf. LECLERCQ — *Nouvelle relation de la Gaspésie*, p. 301.

3. Archives de Versailles, fonds Récollets. " Copie du

est dit en 1683,[1] maître des novices en même temps que vicaire, c'est le Père Exupère Dethunes ; il devait avoir remplacé le Père Guénin en 1682 ; ce dernier avait eu probablement à remplir les mêmes fonctions que son successeur au moins depuis 1679 ; il serait ainsi le maître de noviciat du Frère Didace.

Celui-ci était encore novice lorsque sa seconde sœur Catherine se maria. Le mariage, célébré à Sainte-Anne, fut béni par un Récollet, le Père Chrétien Leclercq. Ce vaillant missionnaire des Gaspésiens, ayant été autorisé par le Père Valentin Le Roux à venir hiverner à Québec,[2] avait accepté ; c'est ainsi qu'il put, le 30 octobre 1679, bénir le mariage de Catherine Pelletier avec " Guillaume Morel, fils de Guillaume Morel et de Jeanne Mathieu

---

verbal de prise de possession de la sénéchaussée dans la haute ville de Québec par les Récollets, " 1681. Cf. RÉVEILLAUD, *Hist. chronol.* p. 197. etc.

1. Protestation des Récollets, 19 juin 1683. — Genaple, notaire, Greffe de Québec.

2. Cf. *Nouvelle relation de la Gaspésie*, p. 301.

f. Valentin Le Roux
Comm.re pvo.al des mission
des Recollets dans la nouvelle
france

f. hilarion guenin vicaire

f. luc filiastre directeur du tiers ordre.

Ces trois Récollets signent le procès-verbal de la prise de possession de la sénéchaussée. Nous avons fait copier leurs signatures aux archives de Versailles.

ses père et mère de la paroisse de Saint-Laurent de la ville et archevêché de Paris.[1]" Guillaume Morel s'était d'abord fixé dans l'ile d'Orléans, puis, en 1674, le 4 juin, il s'était engagé avec "Léonard Girardy habitant de Notre-Dame de Foy" envers "François Sauvin charpentier de navire demeurant à Québec rue Saint-Pierre en la maison du Sieur de L'Espinay, " à défricher en deux mois quatre arpents de terre situés en la côte de Beaupré pour le prix de quatre vingts livres ;[2] depuis, lors Guillaume Morel dut demeurer à Sainte-Anne où il connut Catherine Pelletier et l'épousa. Ce dut être par une délicate attention pour la famille qui leur avait donné un fervent sujet, que les Récollets acceptèrent d'envoyer l'un d'eux pour bénir ce mariage. D'après leur

1. Registre de Sainte-Anne et contrat de mariage ; dans cette dernière pièce son père est dit décédé. — Le contrat de mariage est du 30 octobre 1679 et porte le n° 448 des minutes du notaire Aubert, Greffe de Québec.

2. Engagement de Guillaume Morel, 4 juin 1674. Gilles Rageot, notaire, Greffe de Québec.

contrat,[1] les deux époux demeureront dans la maison de Georges Pelletier, et de la sorte celui-ci retrouvera en son gendre le soutien dont il s'était privé en sacrifiant son fils au Seigneur.[2]

Dans sa solitude, le Frère Didace se préparait lui aussi à contracter une union indissoluble, mais avec Dieu, par la profession religieuse. Oh ! comme ce cœur qui n'avait jamais

1. Aubert, notaire, 30 oct. 1679. Greffe de Québec.

2. Entre 1681 et juillet 1685 (on ne peut préciser davantage, une lacune existant dans les documents, conservés aux archives de Sainte-Anne et de la Procure du Séminaire), le deux avril, Mgr de Laval concéda à Guillaume Morel une terre de trois arpents près de la Grande-Rivière, sur la paroisse Saint-Joachim. Mais il ne paraît pas que Guillaume Morel soit allé résider sur sa concession. Le 16 février 1686 il l'échangea contre la terre des héritiers de Robert Foubert, acquise par le séminaire de Québec le 2 juillet 1685. Ces détails sont extraits de l'acte d'échange passé par devant Etienne Jacob, notaire. — Archives de Sainte-Anne-de-Beaupré. Par cet échange Guillaume Morel devenait le voisin immédiat, au nord-est, de son beau-père Georges Pelletier.

connu d'autre amour que celui de Dieu, devait désirer se donner irrévocablement à l'objet de son amour ; comme cette âme, ne vivant que de la vie de la grâce, devait souhaiter ardemment le jour de ses noces mystiques avec l'Epoux céleste ! Le 5 février 1680 fut ce jour béni.[1] Ce jour-là le Frère Didace prononça les trois vœux de la profession religieuse, il était tout à Dieu.

---

1. Actes du Frère Didace.

CHAPITRE V

EN MISSION

Par sa profession religieuse le pieux enfant de la bonne Sainte Anne est donc devenu plus que jamais la propriété de Dieu et plus que jamais Dieu est tout pour lui ; désormais, avec entière vérité, le nouveau fils de Saint François pourra répéter le cri d'amour de son séraphique Père : Mon Dieu, mon tout ; et cette devise célèbre sera toujours vraie sur les lèvres du jeune profès, car il ne reprendra jamais rien de son holocauste, et Dieu, qui ne se laisse pas vaincre en générosité, ne cessera jamais de témoigner à son fidèle serviteur sa divine prédilection.

Le Frère Didace demeura encore trois ou quatre ans à Notre-Dame des Anges. C'est là qu'il vit pour la première fois celui qui devait être ensuite son confesseur presque toute sa vie, son supérieur pour ainsi dire toujours et enfin son biographe autorisé : le Père Joseph Denis. Nous avons dit que ce Récollet passa en France pour ses études. Il en revint vers la fin de l'été de 1682, élevé à la dignité sacerdotale et prêt pour les travaux du ministère des âmes. Les supérieurs de la mission eurent bientôt compris la valeur et la haute capacité de ce jeune prêtre ; aussi lui confièrent-ils la charge de fonder les établissements sédentaires que les Récollets se proposaient alors de faire à l'Ile Percée et à Montréal et celui de Plaisance, à Terre-Neuve, que leur offrit en 1689 Mgr de Saint-Vallier. Après l'importante fondation de Montréal, le Père Joseph Denis fut élu Supérieur de toute la mission de la Nouvelle-France, et il exerça cette charge à deux reprises. Après avoir été le premier gardien du couvent de Montréal, il le fut aussi de ceux de Québec et des Trois-Rivières ; on lui confia

également la formation des novices ; enfin à trois reprises il fut envoyé en France pour les affaires de la mission. Il décéda le 25 janvier 1736, chargé d'années et de mérites, il avait alors 78 ans, et un mémoire du temps porte qu'il mourut en odeur de sainteté.[1] Le Père Joseph était né en 1657, la même année que le Frère Didace, mais celui-ci avait quatre mois de plus que lui.

Tel fut l'ange terrestre à qui Dieu confia son fidèle serviteur, le Frère Didace. Il n'est pas probable que le Père Joseph ait connu auparavant le serviteur de Dieu ; il n'a pas assisté non plus à son entrée en religion, ni à sa profession dans l'Ordre Séraphique ; désormais, comme par un dessein exprès de la Providence, il lui sera donné de voir cette fleur virginale,

1. Mémoire pour servir à la généalogie de la famille des Denys qui sont en la Nouvelle-France et autres endroits de l'Amérique. Fait à Québec le 6 octobre 1736. (Signé) Denys de la Ronde, Denys de Saint-Simon. — Copie aux archives du Séminaire de Québec, fournie par M. J. W. Cruzat de la Nouvelle-Orléans.

croître et arriver à son plein épanouissement, plus que tout autre il en savourera le délicieux arôme presque jusqu'au jour où le Divin Jardinier viendra la cueillir pour embaumer les célestes demeures. Alors l'heureux Récollet pourra, d'une main sûre, nous dépeindre la beauté de cette fleur, nous dire la suavité de son parfum.

Dans sa lettre au Procureur des Récollets à Rome, le Père Joseph dit en parlant du Frère Didace : " J'ai cru, mon Révérend Père, devoir pour la gloire de Dieu, dans la personne de son serviteur, me donner l'honneur de vous marquer en peu de mots son caractère et la manière dont il a vécu, personne ne le sachant mieux que moi pour avoir été son confesseur l'espace de quatorze ans et travaillé ensemble à tous nos établissements du Canada. " A défaut d'autres témoignages, celui-là suffirait pour affirmer que le Frère Didace fut le compagnon de travail du Père Joseph à l'Ile Percée, à Plaisance et à Montréal.

Mais avant de suivre le Frère Didace dans ces Pifférents postes, il nous faut raconter ici un

incident de la vie de notre Récollet.[1] Nous avons rapporté en son temps que Marie Madeleine Pelletier, sœur du Frère Didace, avait épousé en 1675 Nicolas Cliche de Québec. A l'époque où nous sommes arrivés, 1682-1683, les affaires de Nicolas Cliche allaient très mal ; il devait à Monsieur Charles Aubert de La Chesnaye deux mille deux cents livres. Celui-ci pour se faire payer la rente de cette somme fit saisir par deux fois les effets de son débiteur. Malgré que Nicolas Cliche n'eût pas toujours eu une conduite bien réglée, puisque d'après le mémoire de Morel il faisait usage de boisson, les Pères Récollets de Québec s'efforcèrent d'arranger les choses à l'amiable. N'y réussissant pas, le Supérieur manda le Frère Didace et, avec le mérite de l'obéissance, l'envoya, accompagné

1. Ce qui suit est tiré d'un mémoire écrit par Guillaume Morel, beau-frère du Frère Didace. Ce mémoire, composé après la mort du serviteur de Dieu, et conservé aux archives de Sainte-Anne-de-Beaupré, a pour titre : " Discution des biens immeubles de feux Georges Pelletier et de Catherine Vannier, son épouse. "

de Nicolas Cliche, à Sainte-Anne-de-Beaupré, dans le but de solliciter l'aide des membres de sa famille.

Georges Pelletier, déjà peu fortuné, avait payé à son gendre les deux cents livres qu'il lui avait promises à son mariage et dont il eut quittance par devant le notaire Duquet le 7 septembre 1682. Le beau-père ne crut pas devoir faire davantage et se contenta de redire à sa manière à Nicolas Cliche les conseils et les réprimandes même que les Récollets lui avaient certainement déjà donnés à Québec.

Ne pouvant rien obtenir de ses parents, le Frère Didace s'adressa à Guillaume Morel, son beau-frère, et lui demanda de vouloir bien l'accompagner auprès de Monsieur Louis Soumande, prêtre, desservant alors Sainte-Anne. Morel acquiesça au désir du Frère Didace. Mais Monsieur Soumande ne crut pas lui non plus devoir avancer de l'argent sans autre garantie que la bonne volonté actuelle de Nicolas Cliche. Ce que voyant, Guillaume Morel se porta caution pour son beau-frère. Alors le curé de Sainte-Anne versa la somme nécessaire à Nico-

las Cliche pour rencontrer deux ans de rentes ; un peu plus tard Morel remboursa Monsieur Soumande.

Comment se termina l'affaire entre Monsieur de La Chesnaye et son débiteur, nous l'ignorons ; en tous cas Nicolas Cliche continua d'exercer son métier de serrurier [1] à Québec où il mourut en décembre 1687.[2] Le Frère Didace avait accompli une mission qui lui valut le plaisir de revoir ses parents et Sainte-Anne avant son départ pour des postes éloignés.

Tout d'abord l'obéissance envoya le serviteur de Dieu à l'Ile Percée. Cette place est située sur le golfe Saint-Laurent dans le comté de Gaspé, diocèse actuel de Rimouski, à cent cinquante lieues de Québec. Le village établi en cet endroit et qui abrite aujourd'hui une population d'environ 1500 habitants n'est pas du tout situé sur une île, mais sur la terre fer-

1. Il est dit aussi parfois armurier.

2. Sa veuve, Marie Madeleine Pelletier se remaria le 13 novembre 1690 à Québec avec Pierre Millier, appelé aussi Millet.

me ; son nom lui vient d'un rocher qui s'élève près de là, lequel étant percé de part en part, a reçu le nom d'île percée, de rocher percé. Ce rocher "est une véritable curiosité naturelle. Sa hauteur est de 310 pieds, sa largeur d'un arpent et demi et sa longueur de quatre à cinq arpents. La nature a percé à jour toute l'épaisseur du rocher. Cet orifice mesure plus de soixante pieds de hauteur sur quatre-vingts de largeur. A mer basse on passe à pied sec sous cette voûte ; à mer haute on la traverse en canot et même en bateau de pêche voguant à toute voile.[1]" Cette île, d'un accès très difficile, est peuplée de goëlands et de cormorans.

Dès l'origine de la Nouvelle-France, il est question de l'Ile Percée. Cartier, puis Champlain en parlent, et ce dernier remarque, en 1610, qu'un "grand nombre de navires y faisaient la pêche du poisson sec et vert," la morue.[2] La pêche en effet a toujours été la

1. PIERRE GEORGES ROY. *Les noms géographiques de la Province de Québec*, Lévis, 1908, p. 302.

2 *Œuvres*, éd. LAVERDIÈRE, vol. III, p. 226.

principale richesse de l'endroit. A l'époque même où le Frère Didace y fut envoyé, il se rassemblait durant l'été, en cet endroit "quatre à cinq cents pêcheurs," affirme Leclercq.[1]

Un mémoire du temps sur la mission des Récollets en Canada porte qu'"il y a en ce lieu (de Percé) trois ou quatre habitants et huit ou dix navires de pêcheurs pendant l'été ; deux prêtres y ont de l'emploi pendant ce temps, et pendant l'hiver un religieux peut s'appliquer à la mission des sauvages et l'autre rester en ce lieu pour les Français.[2]" La popu-

---

1. *Premier établissement de la foi.* vol. II, p. 103.

2. Archives de Versailles. Fonds Récollets. — Dans l'*Histoire chronologique de la Nouvelle-France*, publiée par EUGÈNE RÉVEILLAUD, Paris, 1888, on lit aussi, page 38, qu'à Percé "il y vient tous les ans six ou sept navires pescheurs et souvent dix ou onze." Cela représente de suite parfaitement les 4 à 500 pêcheurs dont parle Leclercq. Un mémoire fait à Percé le 12 juillet 1676 par un homme du métier, Jean de Berraute, de Biarritz, sur "ce qu'un navire de dix chaloupes doit avoir pour la pescherie et laisser à terre pour hiverner," porte : "premièrement il faut avoir cinquante hommes sur quoy on

lation blanche sédentaire n'était pas nombreuse à Percé ; nul doute que les seigneurs de l'endroit durent espérer voir s'accroître le nombre de leurs censitaires en leur facilitant les secours religieux par l'établissement permanent des Récollets.

Les seigneurs de l'Ile Percée étaient en 1673 Pierre Denis sieur de La Ronde, le père du Récollet Joseph Denis, alors élève au collège des Jésuites de Québec, Charles Bazire que nous avons aussi déjà nommé, et Charles Aubert de La Chesnaye. Leclercq affirme que les Récollets furent appelés à desservir l'Ile Percée sur la demande expresse de " Messieurs Denis et Bazire.[1] " L'autorité écclésiastique

---

peut laisser à terre quinze hommes, qui est l'équipage de trois chaloupes." En prenant un navire de " dix chaloupes " comme moyenne grandeur, car il y en avait de plus grands, et il pouvait y en avoir de plus petits, huit navires donnent 400 et dix 500 hommes.

Le mémoire est dans la collection Clairambault, Bibl. Nat., Paris, n⁰ 1016, fol 295.

1. *Premier établissement de la foi*, vol. II, p. 103.

ayant fait droit à leur requête, un Récollet, le Père Exupère Dethunes s'y rendit au printemps de 1673 ; le Père Hilarion Guénin y exerça aussi le saint ministère. " C'est là, a écrit Leclercq, où les Révérends Pères Hilarion Guénin et Exupère Dethunes ont signalé leur zèle et leur piété avec une édification singulière de tous ces peuples. Le Très Révérend Père Potentien Ozon, Provincial des Récollets de Saint-Antoine de Pade en Artois, qui passa en qualité de commissaire et supérieur de nos missions en 1675, m'y destina la même année pour y continuer le bien que ces illustres missionnaires y avaient déjà saintement commencé.[1] " Les pouvoirs que Mgr de Laval délivra au P. Leclercq, à Québec, sont datés du 11 octobre 1675 ;[2] le 27 du même mois le zélé Récollet était rendu à son poste.

Le missionnaire, n'ayant pas d'habitation

1. *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, Paris, 1691, p. 22.

2. Archives de l'Archevêché de Québec, registre A. p. 92.

particulière, résidait dans la maison seigneuriale de Pierre Denis "qui était très bien logé sur le bord d'un bassin vulgairement appelé la Petite-Rivière, séparé de la mer par une belle langue de terre, qui, par l'agrément merveilleux qu'elle donne à ce lieu, le rend un séjour agréable.[1]" Nous ne pouvons résister au plaisir de relever ici un usage encore très suivi de nos jours et que le missionnaire observait là-bas, sur le bord de la mer : "Le soir, selon la coutume très louable et généralement observée dans toutes les familles de la Nouvelle-France, nous disions le chapelet en commun avec les prières ordinaires.[2]"

Le missionnaire partagea donc d'abord l'hospitalité du seigneur. En 1676, il avait à son usage, d'après un inventaire ou état de l'Ile Percée, " une maison presque bâtie aux

---

1. *Nouvelle Relation de la Gaspesie*, p. 24. La paroisse de Saint-Pierre de la Malbaie s'élève à l'endroit où était la maison seigneuriale de Pierre Denis, à deux lieues de Percé.

2. *Nouvelle Relation de la Gaspésie*. p. 26.





Photo. par l'auteur.

Percé. — Le rocher percé.

dépens de l'habitation.[1] " Cet inventaire est du 15 septembre. Le 22 novembre suivant les seigneurs de Percé concédèrent aux Récollets une " petite maison sise proche de la grève où les dits Révérends Pères sont déjà établis, avec un arpent de terre en carré pour leur faire un jardin.[2] " Le service divin devait avoir lieu dans le magasin du seigneur ; ce magasin avait " 50 pieds de long, 25 de large.[3] " Le 12 mai 1678, par lettres patentes, Louis XIV confirma l'établissement des Récollets à Percé et les concessions qui leur avaient été faites ou qui pouvaient leur être faites dans ce but.[4] Dans le cours de cette même année, les Récollets, d'après Leclercq, firent construire un bâtiment

1. " Inventaire general de tout ce que j'ay laissez dans l'habitation de l'isle percée et de la petite rivière..." Archives de la Bibl. Nat., Paris, collection Clairambault. n° 1016, fol. 321.

2. Duquet, notaire, Québec. Une copie est aux archives de Versailles.

3. Inventaire, déjà cité.

4. Archives de Versailles : Fonds Récollets.

à Percé aux frais de la communauté de Québec ;[1] le résultat de ces travaux paraît être consigné dans un autre inventaire de l'Ile Percée, fait vers 1679 ou 1680 et qui porte : "une chapelle et logement pour deux Récollets, le tout de charpente et couvert de planches prêtes à maçonner." Un troisième inventaire de 1680 ou 1681 signale les mêmes constructions sans indiquer si elles sont achevées, ce qui le fait supposer.[2]

Les choses en étaient à ce point à Percé quand le Père Joseph Denis et le Frère Didace y furent envoyés. Ils partirent à l'automne de 1683 ou au printemps de 1684. La première date pourrait acquérir de la probabilité par le fait suivant qui dut être une épreuve très sensible pour le Frère Didace. Le 18 mars 1684, la pieuse mère de notre Récollet s'endormit dans le Seigneur. Elle mourut comme elle

1. *Premier établissement de la foi*, vol. II, p. 127.

2. Ces deux inventaires se trouvent comme le premier aux archives de la Bibl. Nat., Paris, collect. Clairambault, n° 1016, fol. 325, 327.

avait vécu " dans la communion de Notre Mère Sainte Eglise, après avoir reçu les sacrements de pénitence, viatique et extrême-onction... âgée d'environ soixante ans." Son corps fut inhumé dans le cimetière de la paroisse de Sainte-Anne-de-Beaupré, " en présence de Georges Pelletier son mari, Guillaume Morel son gendre et autres leurs amis...[1]" Il nous paraît probable que si le Frère Didace eût été encore à Québec, ses supérieurs lui auraient permis d'aller assister aux funérailles de celle qui leur avait donné son fils unique.

Quoi qu'il en soit, nos deux Récollets, arrivés à leur poste, se livrèrent aux travaux que l'obéissance leur assignait: le ministère des âmes et la construction d'une chapelle avec une résidence régulière pouvant loger quelques religieux en permanence. Il nous paraît plus que probable que le site choisi pour ces constructions fut l'emplacement déjà concédé aux Récollets, en sorte que, sans pouvoir l'affirmer avec une certitude parfaite, nous pensons que

1. Registre paroissial de Sainte-Anne-de-Beaupré.

les bâtiments construits à Percé par le Frère Didace s'élevaient près de la grève, sur la déclivité nord-ouest du Mont-Joli.[1]

Sur le séjour du Frère Didace à l'Ile Percée, un mémoire du temps fait par un Récollet, porte : "Frère Didace, notre charpentier, y est actuellement (à Percé) à y faire une église de 50 pieds de long, et des chambres pour les religieux." Ce mémoire est de 1686.[2] L'année

1. Voir la gravure. Le Mont-Joli est cette proéminence de terre qui avance vers le rocher Percé ; la croix sur le Mont-Joli indique qu'aujourd'hui encore le signe du salut se dresse en cet endroit. Un peu plus bas le signe o indique l'emplacement de la résidence et de l'église bâties par le Frère Didace.

2. RÉVEILLAUD le date de 1682, c'est une erreur qu'une connaissance un peu approfondie des faits qui y sont rapportés lui aurait fait éviter. Ainsi, par exemple, il y est question de M. l'abbé de Saint-Vallier qui doit repasser en France. Or tout le monde sait que M. l'abbé de Saint-Vallier est venu en Canada pour la première fois en 1685 et qu'il est retourné en France à l'automne de 1686.



Percé. — Le village, le rocher percé, l'Ile Bonaventure.

suivante, au mois de février,[1] Mgr de Saint-Vallier alors en France, écrit au Commissaire Provincial des Récollets du Canada une jolie lettre dans laquelle après avoir dit : " Je conserve en France comme en Canada toute l'estime et toute l'affection possible pour vous et pour tous vos Pères, " le deuxième évêque de

1. RÉVEILLAUD a publié cette lettre sous la date de 1685, c'est encore une erreur manifeste, que plusieurs faits, relatés dans cette lettre, réprouvent. Ainsi l'auteur parle du nouveau Provincial de la Province de Saint-Denis, élu par un Chapitre Provincial tenu quelques jours avant l'arrivée de Mgr de Saint-Vallier à Paris. Or Mgr de Saint-Vallier étant débarqué à La Rochelle le 1er février 1687, y demeura plusieurs jours, puis se rendit à Paris ; d'autre part le Chapitre Provincial se tint le 12 janvier 1687. En outre Mgr de Saint-Vallier ajoute dans sa lettre qu'un peu plus tard le Provincial élu donna sa démission pour cause de santé ; or cela est vrai en tous points du Père Jean Damascène LeBret, qui offrit sa démission le 6 février 1687. D'ailleurs, il n'y avait pas eu de Chapitre Provincial en 1685, ni en 1684, mais bien le 26 septembre 1683. Cf. *Hist. chronol. de la province de Saint-Denys.* Additions. — Manuscrit de la Bibliothèque Nationale, Paris.

Québec ajoute : " J'ai deux petites choses à vous recommander, la première de vouloir bien donner un compagnon au Père Joseph qui est à l'Ile Percée, surtout quand le Frère Didace qui est avec lui pour achever la petite église et la maison en sera retiré... La deuxième est de bien vous persuader que je vous estime et que je vous aime très cordialement aussi bien que tous vos Pères...[1] "

1. Il n'est pas sans intérêt d'ajouter à cette citation les deux suivantes. A son retour en France, Mgr de Saint-Vallier publia sous forme de lettre les impressions de son voyage au Canada ; parlant des Récollets de Notre-Dame des Anges il dit : " Il y a douze ou quinze religieux de bonne volonté, toujours prêts à aller partout où il plaît à l'évêque de les envoyer. J'ai sujet de me louer d'eux dans les emplois que je leur ai commis. " *Estat présent de l'Eglise... dans la Nouvelle-France*, éd. de Québec, 1857, p. 7. — Dans une lettre adressée de France en 1687 à tous les Récollets du Canada, il dit : " Je conserve ici toute l'estime et l'affection que doit avoir un évêque pour de bons et saints missionnaires comme vous l'êtes. " Cf. RÉVEILLAUD, *Hist. chron. de la Nouvelle-France*, p. 232 ; corriger la date et lire 1687 au lieu de 1685.

L'entreprise du Père Joseph et de son pieux compagnon le Frère Didace arriva à bon terme, en sorte que Leclercq a pu écrire qu'à l'Ile Percée il y eut "une église fort belle pour le lieu, ornée de tableaux et de tous les ornements nécessaires avec une maison régulière accompagnée de tous les offices, achevée par les soins du Père Joseph Denis.[1]" "L'église de cette mission était destinée au Prince des Apôtres,[2]" vraisemblablement à cause d'un des seigneurs du lieu, Pierre Denis ; des faits semblables se rencontrent plus d'une fois dans l'établissement des anciennes paroisses canadiennes-françaises ; pour un lieu de pêche, Saint Pierre était aussi un patron bien choisi. Comme la cérémonie eut lieu en temps de pêche, Leclercq rapporte que " nos capitaines français ... voulurent bien donner tout l'éclat et faire paraître toute la ferveur qu'on pouvait souhaiter dans un pays barbare ... pour hono-

1 *Premier établissement de la foi*, vol. II, p. 127.

2 LECLERCQ. *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 17.

rer la cérémonie de la dédicace de la première église qu'on ait jamais érigée à la gloire de Dieu dans ce lieu de pêche, depuis l'établissement du christianisme dans la Nouvelle-France.[1] "

A " une petite lieue,[2] " de l'Ile Percée, se trouve l'Ile Bonaventure, lieu de pêche aussi très fréquenté. Champlain en parle dans ses voyages : " Il y a une autre île, comme au sud-est de l'Ile Percée environ une lieue, qui s'appelle l'Ile de Bonne-adventure, et peut tenir de long une demie lieue.[3] " Jacques Cartier en parle, mais ne la nomme pas.[4] La desserte de cette île fut confiée aux Récollets en même temps que celle de Percé ; et à l'époque même où le Frère Didace construisait l'église dont nous avons parlé, une chapelle était aussi élevée dans l'Ile Bonaventure, et

1. *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, p. 20-21.

2. ibid.

3. *Œuvres*. Ed. LAVERDIÈRE, vol. II, p. 49.

4. P. G. ROY. *Les noms géographiques de la Province de Québec*, p. 74.

dédiée à Sainte Claire ; rien de plus vraisemblable que cette chapelle ait été aussi l'œuvre de notre Récollet.

Nous dirons un peu plus loin ce que devinrent ces deux églises. Rendons-nous auparavant jusqu'en Terre-Neuve, à Plaisance. A l'époque dont nous parlons, 1688-1689, Plaisance était un des principaux endroits où se faisait la pêche de la morue. L'auteur de l'histoire chronologique, écrite en 1689, dit qu'il y allait "tous les ans 50 ou 60 navires," Il remarque aussi qu'une cinquantaine d'habitants s'y étaient fixés. Il ajoute enfin que "le roi y entretient un gouverneur, un lieutenant et une compagnie de 25 soldats.[1]" Le lieutenant était en 1689 M. Pastour de Costebelle et M. Parat était gouverneur depuis 1685. Le poste, situé sur une baie magnifique de 60 milles de largeur, mérite bien le nom de Plaisance que lui ont donné les Français. Cette baie, peuplée d'îles, possède de vastes grèves et forme, avec les col-

1. *Hist. chronol. de la Nouvelle-France*, éditée par RÉVEILLAUD. Paris, 1888, p. 31.

lines et les vallées environnantes, un paysage grandiose.

Plaisance était desservie alors par un prêtre séculier. Mais Mgr de Saint-Vallier voulut y mettre des Récollets. Au printemps de 1689, ayant frêté un navire, le deuxième évêque de Québec s'embarqua pour une tournée pastorale à Plaisance d'abord, en d'autres postes de Terre-Neuve ensuite et en Acadie.

Le navire était sous la direction du capitaine Lallemant et portait entre autres passagers, Mgr de Saint Valier et le Père Récollet Xiste LeTac. Le Père Joseph Denis et le Frère Didace devaient eux aussi faire partie de l'expédition, mais il nous paraît plus probable qu'ils s'embarquèrent à l'Ile Percée seulement. S'ils se fussent trouvés à Québec au départ du navire, il faudrait supposer qu'ils étaient revenus au couvent de Notre-Dame des Anges avant la fermeture de la navigation, à l'automne de 1688 ; dans ce cas nous devrions trouver leurs noms au bas de deux documents du 11 et du 17 décembre 1688.[1] Ces pièces sont

1. Archives de l'Arch. de Québec. Reg. A. fol. 237, 248.

signées par tous les religieux du couvent de Québec, Pères et Frères. Nos deux Récollets n'y paraissent pas ; il n'est pas non plus fait mention d'eux dans ces documents, mais les signataires au nombre de six, et parmi eux Xiste Le Tac, font remarquer à l'évêque, à qui il s'adressent : " le petit nombre où la communauté se trouve présentement réduite, parceque la plus grande partie des religieux est actuellement occupée à desservir les missions que Votre Grandeur leur a confiées. "

Nos voyageurs arrivèrent à Plaisance le 21 juin.[1] L'évêque installa les deux Pères Récollets et nomma le Père Joseph son vicaire général.[2] Le 7 septembre de la même année, Pastour de Costebelle, lieutenant de Plaisance et syndic des Récollets de ce lieu, acquit en leur faveur un emplacement avec maison " pour leur servir d'établissement selon le

1. Lettre de M. Parat, gouverneur de Plaisance, au ministre, 29 juillet 1689, archives de la marine.

2. Cf. *Bulletin des Recherches historiques*, 1re année, p. 163.

règlement de Monseigneur l'évêque de Québec, " au prix " de douze cents livres.[1] " C'est ainsi que les Récollets donnèrent commencement à leur établissement de Plaisance. Le Frère Didace dut y apporter son concours, puisque nous avons entendu le Père Joseph nous dire qu'il travailla à tous les établissements faits de son temps par les Récollets.

De funestes événements vinrent tout à coup arrêter les progrès de ces fondations et détruire en grande partie tous les travaux accomplis par le Frère Didace. Au mois de février 1690 Plaisance fut pillée par des forbans anglais. Personne ne s'y attendait. Les habitants durent se rendre pour éviter de plus grands maux ; les pirates enfermèrent toute la population dans l'église du lieu, afin de pouvoir dévaliser plus à leur aise les maisons et les magasins. Six semaines durant les habitants de Plaisance demeurèrent captifs dans leur église, sans feu dans un temps où l'hiver est très rigoureux et quand ils en sortirent ce fut pour se trouver en

1. Archives de Versailles : Fonds Récollets.



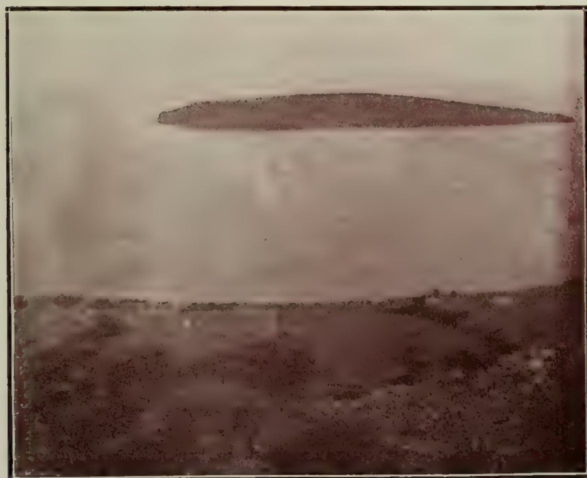


Photo. par l'auteur.

Vues de Percé et de l'Ile Bonaventure, prises du sommet du Mont Sainte-Anne.

face d'une pauvreté extrême, les ennemis ayant emporté les vivres et les munitions. Tels sont les détails que le Père Joseph Denis fit parvenir au ministre du roi de France par une lettre du 28 aout 1690,[1] dans le but d'implorer son assistance pour ses ouailles plongées dans la misère.

Percé eut un sort encore plus funeste.

Au commencement du mois d'août 1690, "deux frégates anglaises parurent sous le pavillon de France, à la rade de l'Ile Bonaventure et par ce stratagème se saisirent aisément de cinq navires pêcheurs." C'est un témoin bien renseigné, puisqu'il était dans ces parages au moment de l'action, le Père Emmanuel Jumeau, Récollet, qui raconte au Père Chrétien Leclercq, dans une longue lettre du 15 octobre 1690, ce triste événement dont voici la suite : "Ces ennemis jurés de l'Etat et de la Religion ayant tenté une descente à terre, qui leur réussit comme ils le souhaitaient, ils y séjournèrent pendant huit jours tout entiers où ils commi-

1. Archives de la marine.

rent cent impiétés... ils brûlèrent les maisons des habitants qui sont bien au nombre de huit ou dix familles et qui pour la plupart s'étaient déjà réfugiés dans les bois avec précipitation... Je frémis d'horreur au simple souvenir des impiétés et des sacrilèges que ces scélérats commirent dans notre église qui leur servait de corps de garde et de lieu de débauches... (ils) buvaient dans nos calices des rasades à la santé du Prince d'Orange...[1] Le commandant, pour se distinguer autant par ses impiétés qu'il l'était par son caractère, se revêtit de la plus belle de nos chasubles... " Il se promena ensuite ainsi sur la grève, tournant en ridicule les rites du culte catholique. "Ils achevèrent enfin toutes ces impiétés par une cérémonie aussi extraordinaire dans sa forme qu'elle est extravagante et abominable dans toutes ses circonstances. Ils prirent les couronnes du Saint Sacrement et de la Sainte Vierge, qu'ils posèrent sur la tête d'un mouton ; ils lièrent

1. Guillaume d'Orange avait usurpé en 1688 le trône de son beau-père Jacques II, qui se réfugia en France.

les pieds de cet animal et, l'ayant couché sur la pierre consacrée du maître-autel, ils l'égorgèrent et le sacrifièrent, en dérision du sacrifice de la sainte messe... Ils mirent ensuite le feu aux quatre coins de l'église qui fut bientôt réduite en cendres, de même que celle de notre mission en l'Ile de Bonaventure qui eut aussi une pareille destinée, après qu'ils en eurent brisé les images, coupé tous les ornements à grands coups de sabre. Vous pouvez bien juger... combien je fus sensiblement touché, lorsque dans l'endroit même où avait été le maître-autel de notre église, j'y trouvai encore la carcasse du mouton qui avait servi de victime au sacrifice abominable de ces impies.[1]" Cette invasion anglaise fut un contretemps très funeste pour les établissements des Récollets dans cette partie de l'Amérique du Nord ; mais toutefois ces postes de mission ne furent pas anéantis.

---

1. LECLERCQ a inséré la lettre de son confrère dans sa *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, de la page 7 à la page 17.

Quand le Père Joseph et son saint compagnon, le Frère Didace, quittèrent-ils Plaisance? nous ne le savons pas.

L'abbé Noiseux, dans sa *Liste chronologique du clergé canadien* fait arriver le Père Joseph à Québec en septembre 1690. Nous ne mentionons pas les auteurs plus récents, ils n'ont fait que transcrire Noiseux. Celui-ci n'a pas dû inventer de toute pièce ce qu'il avance; dès lors il est probable pour le moins que nos deux Récollets se trouvèrent à Québec lors du siège de cette ville par l'amiral Phipps, au mois d'octobre 1690.

Au printemps de cette même année la mort avait de nouveau visité la famille du Frère Didace. Catherine Pelletier, sa sœur, était décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 21 mai. Le registre journalier des malades de cette institution porte en effet que: "Catherine Pelletier, âgée de 29 ans, de la paroisse de Sainte-Anne, femme de Guillaume Morel, est décédée à l'Hôtel-Dieu où elle a passé 21 jours.[1]" L'Hôtel-Dieu ne possède pas son regis-

1. Archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.



Partie d'une "carte généralle de la Nouvelle France, 1691". Cette carte figure dans des exemplaires de : *1er établissement de la foi*, par le Père CHRESTIEN LECLERCQ.
M † R signifie mission des Récollets.

tre mortuaire de ce temps-là ; mais il ne paraît pas douteux que la sœur du Frère Didace ait été inhumée au cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu. Dans les registres de Sainte-Anne il n'est pas question de sa sépulture dans le cimetière de cette paroisse.

Vers la fin de 1691 ou au début de 1692, le Père Joseph Denis et le Frère Didace furent envoyés à Montréal.

Il y avait longtemps que les Montréalais désiraient avoir des Récollets. En 1678, "les principaux bourgeois de Montréal et habitants de la dite île" adressèrent à Frontenac une requête, pour le prier de "les favoriser de cet établissement et interposer (sa) médiation auprès de Monseigneur l'évêque pour en obtenir le consentement que sa charité ne leur saurait dénier vu le grand zèle qu'il témoigne pour le salut de leurs âmes, et de leur part ils s'offrent de fournir aux dits Pères un emplacement propre pour les bâtir en cas que les seigneurs du dit lieu n'en voulussent point accorder aux dits Pères.[1]" Mais, dès 1681, les Messieurs de Saint-

1. Archives de Versailles : Fonds Récollets.

Sulpice, seigneurs de l'île de Montréal, concédèrent aux Récollets un terrain à l'extrémité nord-est de la ville.

Cependant la fondation n'eut pas encore lieu. Ce fut Mgr de Saint-Vallier qui, en 1692, autorisa l'établissement des Récollets à Montréal. Louis XIV le confirma et l'approuva par lettres patentes du mois de mars 1692. Le terrain, concédé en 1681 par les Sulpiciens, ne paraissant pas suffisamment favorable, M. Bertrand Arnaud, marchand de Montréal et premier syndic des Récollets dans cette ville, fit, en 1692, des transactions[1] qui fixèrent leur établissement sur la rue Notre-Dame à son extrémité ouest et à quelques minutes de marche de la maison des Sulpiciens et de l'église Notre-Dame. Le Supérieur du Séminaire de Montréal, M. Dollier, se montra très favorable à ce changement ; M. Tronson, Supérieur des Sulpiciens à Paris, lui avait recommandé par

1. Cf. Greffe d'Adhémar, notaire, Montréal, minutes des 17, 18 avril, 22 mai, 19 et 23 août 1692.

lettre de favoriser l'établissement des Récollets.[1]

Le terrain étant acquis, le Père Joseph Denis poussa activement les travaux de construction, auxquels le Frère Didace prit une part importante. Les bâtiments étaient très avancés à l'automne de 1692, puisque Frontenac put écrire le 10 octobre de cette année aux Récollets de France : " Nous en voyons un effet tout récent (de la Providence) dans votre établissement de Montréal qui s'est fait comme par miracle, puisqu'on peut dire que c'en est un de vous y voir en deux mois plus commodément établis que vous ne l'êtes à l'hospice de Québec et avec un si grand emplacement et un si beau jardin que dans peu vous en pouvez faire un aussi beau couvent qu'il y ait en France dans aucune de vos Provinces. Il est vrai que le Père Joseph a été le coopérateur de cette merveille.[2] "

1. Archives de Saint-Sulpice, Montréal.

2. Archives de Versailles : Fonds Récollets. — Dans cette lettre, Frontenac est trop optimiste ; ses prévisions

L'année suivante, Mgr de Saint-Vallier visita lui aussi les travaux. Il écrivit ensuite le 15 octobre aux Définiteurs de la Province de Saint-Denys : " Je me suis fait une satisfaction particulière de monter au Montréal et aux Trois-Rivières pour voir les petits établissements que vos Pères y avaient commencés. J'ai trouvé celui de Montréal bien plus avancé que l'autre et je dois rendre cette justice au Père Joseph qui en a pris soin qu'il m'a autant surpris qu'édifié. Il a trouvé moyen de faire avec le secours de la Providence une église et

ne furent jamais réalisées. Le couvent construit à Montréal sous la direction du Père Joseph, était un bâtiment en bois et de dimensions très modestes. Environ une douzaine d'années plus tard il fallut le refaire. On construisit cette fois en pierre. L'entrepreneur fut Pierre Couturier dit le Bourguignon ; il ne remplit pas exactement son contrat ; aussi le 28 avril 1706, voyons nous le syndic des Récollets, Denys D'Estienne Sieur de Clérin, aide-major de Montréal et lieutenant dans les troupes, faire des réclamations contre lui à ce sujet. — Archives du Parlement de Québec. Carton : documents, vol. 19, 1706.

une maison qui dans sa petitesse contient toutes les commodités nécessaires à une communauté régulière ; l'on y vit aussi régulièrement comme dans nos communautés de France, ce qui contente parfaitement les peuples de cette extrémité de mon diocèse dont la plupart n'ont jamais rien vu de semblable. Je me suis fait un plaisir du peu que j'y ai pu contribuer pour avoir part à une aussi bonne œuvre...[1] ''

Dans ces constructions restaient bien des détails inachevés ; le Frère Didace continua le parachèvement de cette fondation, tandis que par ses vertus et sa sainte vie il édifiait les âmes. Nul doute que ce soit pendant son séjour à Montréal qu'il fut remarqué par un célèbre Sulpicien, Monsieur de Belmont, qui écrira plus tard : '' J'ai eu l'honneur de le voir et on en parle comme d'un vrai saint.[2] ''

1. Archives de Versailles : Fonds Récollets.

2. Actes du Frère Didace.

CHAPITRE VI

LES DERNIERS JOURS

De Montréal, le Frère Didace fut envoyé par ses supérieurs aux Trois-Rivières. Dieu qui exalte les humbles et les petits selon son cœur, permit ainsi que son serviteur habitât tour à tour les trois principales maisons des Récollets et que de cette manière les merveilles de sa grâce en cette âme angélique fussent connues dans les trois principaux centres de la colonie.

La cité trifluvienne, située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, pas tout à fait à mi-chemin entre Québec et Montréal, était la

troisième ville de la Nouvelle-France et le siège du gouvernement des Trois-Rivières. Cette ville fondée par Laviolette en 1634, avait, lors de l'arrivée du Frère Didace dans ses murs, un gouverneur, M. de Ramezay, un lieutenant général civil et criminel, M. Le Chasseur, un procureur du roi, M. René Godefroy de Tonnancour, un major, M. Lambert Boucher, et enfin une petite garnison. La présence de ces personnages officiels et de quelques soldats donnait à la ville un aspect plus imposant ; malgré cela la cité de Laviolette aurait alors mieux supporté le nom de bourg ou de village que celui de ville.

La population, originaire surtout de l'Aunis et de la Normandie,[1] était par le nombre celle d'un petit village. En 1688, la ville des Trois-Rivières comptait 216 âmes, 33 chefs de famille. La paroisse, très étendue puisqu'elle comprenait sur la rive nord du fleuve tout le pays en

1. Rameau, *La France aux colonies. Acadiens et Canadiens.* 1 vol. in-8°, Paris, 1859, 2e partie, notes du chap. VI, note 5e, p. 312 et suiv.

remontant depuis le Saint-Maurice jusque et y compris la Rivière-du-Loup, sur la rive sud le pays depuis Bécancour exclusivement jusqu'à Nicolet et la Baie-du-Febvre inclusivement, la paroisse, disons-nous, ne comptait en 1698, (le Frère Didace était alors aux Trois-Rivières), que 358 âmes. Huit ans plus tard la population de la ville et de sa banlieue était de 203 âmes seulement. Nous serions injuste envers la petite ville et nous n'aurions pas dit toute la vérité si nous ne mentionnions pas les causes de l'état stationnaire de la population trifluvienne. La première cause fut l'invasion on peut dire continuelle de la colonie française par les Iroquois pendant les vingt dernières années du dix-septième siècle. Une deuxième cause est très bien exprimée par Rameau ;[1] "les environs des Trois-Rivières, dit-il, étant peu fertiles, cette petite localité a fourni constamment de nombreux émigrants au sud du

1. Rameau : *La France aux colonies. Acadiens et Canadiens.* 1 vol. in-8. Paris, 1859, 2e partie, notes du chap VI, note 5e, p. 312 et suiv.

Saint-Laurent et à la rivière Richelieu. Trois-Rivières a été ainsi une véritable pépinière d'émigrants, se tenant pour ainsi dire toujours au même nombre et envoyant tout l'accroissement de sa population dans les seigneuries nouvelles. "

Enfin, pour que le tableau soit un peu moins incomplet, représentons-nous un groupe de trente à quarante maisons, la plupart en bois ; une grande rue appelée Notre-Dame traverse la ville de l'ouest à l'est ; quatre ou cinq autres rues sont en voie de formation ; au coin nord-ouest de l'enceinte est l'église paroissiale dédiée à l'Immaculée-Conception ; c'est un Récollet, le Père Xiste Le Tac[1] qui l'a fait rebâtir en bois en 1682. Sur le Platon, presque en face de l'église est la résidence de M. de Ramezay, gouverneur. A l'extrémité est de la

1. Le Père Xiste Le Tac, originaire de Rouen, a desservi les Trois-Rivières du printemps de 1678 à l'été de 1683. Il est mort dans sa ville natale le 10 avril 1718 âgé de 63 ans en ayant passé 50 en religion. *Table générale des Récollets de Saint-Denys*, Bibl. Nat. Paris.

rue Notre-Dame, sur le côté sud, s'élève l'humble couvent que le Frère Didace va embaumer de ses vertus et dans lequel il va passer ses derniers jours.

Le Frère Didace arriva aux Trois-Rivières vers la fin de 1696, pas avant, ou au commencement de 1697. Le Père Joseph Denis nous apprend qu'il a été le confesseur du Frère "l'espace de quatorze ans.[1]" Or, le Père Joseph étant passé en France, ainsi que nous l'avons déjà dit, en revint en 1682 ; dès lors, comme nous l'avons constaté, le Père Joseph et le Frère Didace se trouvent toujours ou presque toujours ensemble, d'abord à Québec, puis dans les diverses fondations, jusqu'en 1696 ; ce qui fait bien quatorze ans. Dans le courant de 1696, le Père Joseph fut élevé pour la première fois à la charge de Commissaire Provincial des Récollets du Canada et de Gardien du couvent de Québec. C'est alors qu'il se sépara de son cher pénitent ; et tandis qu'il se rendait à Québec il délivrait au Frère Didace

1. Actes du Frère Didace.

une obédience pour les Trois-Rivières. On se figure aisément la joie de toute la petite communauté des Récollets de la cité trifluvienne en recevant le bon serviteur de Dieu ; il allait les édifier par ses vertus, les aider par son travail, et terminer parmi eux une sainte vie par une sainte mort.

Après avoir été les premiers missionnaires du lieu appelé les Trois-Rivières, les Récollets y étaient revenus en 1670, l'année même de leur retour en Canada ; ils reçurent alors la desserte de la paroisse. En 1678, le Père Xiste Le Tac fit construire en bois un peu en dehors et au nord-est de l'enceinte de la petite ville une résidence pour le Récollet missionnaire ; plus tard elle fut remplacée par un couvent régulier bâti dans la cité même et commencé en 1693 par les soins et sous la direction du Révérend Père Luc Filiastre qui en fut le premier supérieur. Ce couvent, avons-nous déjà dit, était à l'extrémité nord-est de la rue Notre-Dame, et au sud de la même rue. Les Trifluviens se montrèrent généreux, malgré leur pauvreté. Dès l'automne de 1693, le couvent, bien hum-

ble, bâti sur un terrain de 120 pieds carrés environ, était très avancé ; Mgr de Saint-Vallier pouvait écrire le 15 octobre de la même année aux Récollets de Paris : "Je me suis fait une satisfaction particulière de monter à Montréal et aux Trois-Rivières pour voir les petits établissements que vos Pères y avaient commencés. J'ai trouvé celui de Montréal bien plus avancé que l'autre... Le Père Luc qui prend soin de celui des Trois-Rivières n'a pu en faire autant qu'à Montréal à cause du petit nombre et du peu de moyens des habitants ; on ne laisse pas que d'y avoir une église et une maison où on peut vivre régulièrement. Je souhaite être bientôt en état de lui pouvoir donner quelques marques de bienveillance et affection que j'ai pour cet établissement.[1]"

Il ne faudrait pas se méprendre au sujet de l'église dont parle Mgr de Saint-Vallier ; ce mot ne peut s'entendre que d'une chapelle intérieure, provisoire ; car l'église conventuelle fut commencée par le Frère Didace, et c'est,

1. Archives de Versailles : Fonds Récollets.

plan
du Couvent
des 3 rivieres.
1707.

une autre rue

Jardin de mr lagnay

Jardin des recolette

Jardin des Recolets

maison de la soeur

Eglise

allée ou aisle du cloistre

Jardin du cloitre

allée

fossé du bastiment

grande rue

porte de la ville

en comte de la ville

plan du Couvent des trois Rivieres

à n'en pas douter, pour la construire qu'il fut envoyé aux Trois-Rivières ; son habileté et son expérience en ce genre de travail l'avaient désigné pour cela. Il y travailla avec ardeur et nous le voyons dans l'hiver de 1698 à 1699 préparant le bois de charpente qui allait servir au printemps à parfaire l'édifice. C'est dans ces durs travaux, exécutés durant un rigoureux hiver canadien, que le bon Frère contracta la maladie mortelle qui allait le ravir à ses frères qui l'aimaient, au peuple qui le vénérait, et lui ouvrir les portes de l'éternel repos. Il fut atteint " d'une pleurésie, écrit son premier biographe, qu'il gagna en travaillant au bois de charpente de notre église de la ville des Trois-Rivières.[1] "

Gravement malade, le Frère Didace fut transporté à l'hôpital de la ville, fondé depuis 1697 seulement et placé sous la direction des dames Ursulines.[2] Que le malade ait été placé

1. Actes du Frère Didace.

2. Les Ursulines étaient aux Trois-Rivières depuis les premiers jours d'octobre 1697. Elles avaient acquis la

dans cet asile de la plus pure charité, c'est ce que l'on peut conclure du premier procès-verbal des miracles attribués au serviteur de Dieu. Ce procès-verbal relatant deux guérisons arrivées chez les Ursulines de Québec, porte que le Frère Didace est "mort dans leurs hospices de la ville des Trois-Rivières." Le fait est par lui-même très digne de foi ; étant donné leur extrême pauvreté, leur petit nombre de religieux,[1] et la maladie très grave du Frère, les

---

résidence de M. de Ramezay, sise sur le Platon. C'est cette résidence qui servait en partie d'hôpital lorsque le Frère Didace tomba malade. L'histoire des Ursulines des Trois-Rivières a été écrite par une religieuse de cette communauté, ouvrage en 3 vol. in-8°

1. Les Récollets du couvent des Trois-Rivières pouvaient être alors au nombre de cinq ou six, trois Pères et deux ou trois Frères, dont le Frère Didace. Le Supérieur était le Père Elisée Crey, en même temps curé de la paroisse. Ce Récollet, natif de Beaujeu, diocèse de Besançon, avait été ordonné prêtre à Québec par Mgr de Saint-Vallier le Ier février 1693. Il est "mort à Paris le 7 mars 1743, âgé de 75 ans et de 51 en religion." *Table générale* etc. Bibl. Nat. Paris. Le deuxième

Récollets ne pouvaient mieux faire que de le mettre sous les soins délicats et assidus des Ursulines hospitalières. Nous lisons d'ailleurs dans leur histoire les lignes suivantes qui paraissent avoir été inspirées par quelque tradition conservée dans la communauté : " Un des plus touchants souvenirs des premiers jours de notre hôpital est le décès d'un saint canadien, le Frère Didace Pelletier, Récollet, natif de Sainte-Anne, mort en odeur de sainteté

Récollet prêtre aux Trois-Rivières était le Père Samuel Antheaume. Ce Récollet succéda au Père Crey dans le cours de 1699. Il est " mort à Rouen le 7 décembre 1742 âgé de 75 ans et de 50 en religion. " *Table générale* etc. Bibl. Nat. Paris.

Le troisième Récollet prêtre était le Père Alexis Lecourt, Canadien, né à Québec et baptisé le 6 mai 1673. Il fit ses études au collège des Jésuites à Québec, étant en pension au petit Séminaire. Mgr de Saint-Vallier l'ordonna prêtre le 23 février 1698, et peu après ses supérieurs l'envoyèrent aux Trois-Rivières. Sa carrière a été très courte ; il est mort " en mars 1702 ", à 29 ans d'âge et 8 de religion. *Table générale* etc. Bibl. Nat. Paris.

dans notre Hôtel-Dieu, le 21 février 1699, et que Dieu honora du don des miracles.[1] "

Le Frère Didace en effet ne devait pas guérir, malgré les soins de ses infirmières et les remèdes du médecin.[2] Le 21 février, bien que le docteur eût déclaré le danger encore éloigné, le malade demanda les derniers secours de la religion, et déclara que ce jour était le dernier de sa vie ; sa prédiction se vérifia en tous points. "Il se fit donner les derniers sacrements, écrit son premier biographe, le Père Joseph Denis, contre le sentiment du chirurgien qui en avait soin, assurant que ce serait son dernier jour, et expira sur les six heures du soir, répondant lui-même aux prières de l'agonie.[3]" C'était, nous l'avons dit, le 21 février

1. *Hist. des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. Ier, p. 209.

2. Le médecin qui eut à donner ses soins au Frère Didace dut être le docteur Jacques Duguay qui exerçait alors son art aux Trois-Rivières et où il est décédé en 1727.

3. Actes du Frère Didace.



Ancien couvent des Récollets aux Trois-Rivières vu du côté du jardin.
(Photo. prise en 1905 par M. l'abbé E. Paquin.)

1699, un samedi ; la Très Sainte Vierge avait exaucé la prière de son serviteur qui avait demandé à sa tendre Mère du ciel de mourir en ce jour qui lui est consacré. Lors de son bienheureux trépas, le Frère Didace était dans sa quarante-et-unième année d'âge, et depuis vingt ans il portait l'habit franciscain.

Parmi les témoins de cette bienheureuse mort, on pouvait voir un vieillard à cheveux blancs, qui contemplait le visage souriant jusque dans la mort du serviteur de Dieu ; la joie et la tristesse se peignaient en même temps sur ses traits, tristesse qu'on aurait dite plus profonde que celle des autres, mais aussi joie qui paraissait plus intime. C'est sur un fils qu'il pleure, mais c'est du bonheur d'un fils qu'il se réjouit. Ce vieillard est Georges Pelletier, le père du Frère Didace. Il est âgé de soixante-quinze ans, mais il est encore valide ; et Dieu qui lui a donné la consolation d'assister à la mort de son fils, lui laissera encore assez de temps pour être témoin de ses miracles.

Jusqu'à présent, on n'avait jamais pu savoir

ce qu'était devenu le père du saint Récollet. Avec l'aide des registres paroissiaux de Sainte-Anne, on parvenait à suivre ses traces jusqu'en mars 1696 ; la charge de bedeau qu'il remplissait toujours le mettait à même d'assister à des cérémonies de l'Eglise, à des sépultures surtout, dont les actes le citent comme témoin ; mais en 1696, il eut un successeur en la personne de Joseph Guimont.

Par une autre source nous avons découvert que Georges Pelletier était encore sur sa terre, à Sainte-Anne, le 18 avril 1698.[1] Mais à partir

1. A cette date, Guillaume Marois, huissier, se rend " au domicile du sieur Georges Pelletier habitant dudit Beaupré " et lui signifie une sentence portée par Etienne Jacob, baillif de Beaupré, le condamnant à payer 125 livres et les intérêts à son gendre Guillaume Morel. Celui-ci ne voulait pas contrarier son beau-père ; sa démarche avait seulement pour but de maintenir intact un droit d'héritage qu'il avait acquis au décès de Catherine Pelletier. Voilà pourquoi tous les cinq ans il faisait assigner à son beau-père à conparaître devant le baiblif. C'est ce qu'il avait déjà fait en février 1693. Mais la conclusion de l'affaire était toujours, avec l'assentiment de Morel, que

de cette date, plus rien sur le père du Frère Didace, on ne savait même pas où et quand il était mort.

L'histoire manuscrite de Dieppe par François Thomas jette une vive lumière sur les derniers jours de Georges Pelletier. L'auteur a eu en mains "une lettre du Père Hyacinthe de La Place, ancien Commissaire Provincial des Récollets du Canada, en date du 21 avril 1721 ;" dans cette lettre il était dit "que le père du Frère Lai Didace est mort chez eux (chez les Récollets), après avoir servi dans leur couvent l'espace de dix années, *ayant vu mourir son cher fils*, et demandé à y passer le reste de ses jours, où il les a édifiés par sa piété et sa dévotion." Ces détails précieux ont toute la garantie qu'on peut désirer, venant d'une plume aussi autorisée que celle du Père de La Place, lequel avait vécu et se trouvait encore

---

Georges Pelletier consentait "d'abondant comme il a fait ci-devant que le tout à quoi il a été condamné soit payé sur ce qu'il laissera de bien après sa mort." — Archives de Sainte-Anne-de-Beaupré.

en 1721 avec des témoins oculaires des faits.[1]

Nous pouvons par ailleurs préciser un peu les dates de ces faits par des documents qui, rapprochés les uns des autres, se complètent parfaitement. Georges Pelletier est encore à Sainte-Anne en avril 1698, nous l'avons établi précédemment ; un document du 22 novembre 1706 le dit : "résidant depuis huit à neuf ans au couvent des Très Révérends Pères Récollets de cette ville (de Québec) où il est gisant malade... mais encore sain d'esprit, mémoire et jugement.[2]" Cela nous fait remonter au prin-

---

1. Le Père Louis Hyacinthe de La Place vint en Canada en 1710, en qualité de Commissaire Provincial. Il exerça cette charge jusqu'en 1720 inclusivement. Théodore Lebreton dans sa *Biographie Normande*, Rouen, 1854, tome I[er], p. 388, nous apprend qu'à son retour en France il fut nommé Provincial de Saint-Denys. Il est "mort à Versailles le 30 janvier 1737, âgé de 64 ans et de 45 à 46 de religion. De Rouen." *Table générale des Récollets de Saint Denys*, Bibl. Nat. Paris.

2. Quittance d'ariérages (sic) de ferme et loyer d'habitation par Georges Pelletier à Guillaume Morel. Genaple, notaire. Greffe de Québec.

temps de 1698. Georges Pelletier passe dix ans chez les Récollets, d'après le Père de La Place, déjà cité ; en faisant commencer ces dix années au printemps de 1698, nous devons conclure que Georges Pelletier est mort dans les premiers mois de 1708. Cela devient une certitude quand on connaît l'ordonnance de l'intendant Raudot, du 8 mars 1708, prescrivant le partage de la terre de feu Georges Pelletier.[1] Le partage eut lieu le 29 mai 1708.[2] De tout ce qui précède nous devons conclure que Georges Pelletier quitta Sainte-Anne au printemps de 1698 pour se retirer au couvent des Récollets de Québec et qu'il est mort de la mort des justes à l'aurore de 1708.[3] Nous ne pouvons préciser davantage la date de son décès, parce-

1. Archives de Sainte-Anne-de-Beaupré.

2. Greffe de Québec, liasse 57, n° 2276 ; " partage de la terre de feu Georges Pelletier. "

3. Tous les membres de sa famille l'avaient précédé dans la tombe : son épouse en 1684, son fils, le Frère Didace, en 1699, ses deux filles, Catherine en 1690 et Marie Madeleine en 1701.

que l'acte de sa sépulture entré dans le registre particulier des Récollets est introuvable comme le registre lui-même.

Cette lacune existe aussi pour la sépulture du Frère Didace. Nous ne savons où prendre le registre tenu au couvent des Trois-Rivières, et dans lequel nous trouverions l'acte de sépulture du saint Frère. Nous le regrettons d'autant plus que cet acte nous aurait appris, dans une certaine mesure, ce que furent les funérailles du Frère Didace.

Il n'y a aucun doute que le précieux corps ait été inhumé dans l'église des Récollets. Toutefois comme cette église n'était pas terminée, on peut croire qu'une inhumation temporaire fut faite ailleurs sur le terrain des Récollets. Un fait qui pourrait confirmer cette supposition est celui-ci : à Québec, " on vénérait, dit l'auteur déjà cité de l'histoire manuscrite de Dieppe, sa tête enchassée dans une pyramide dans la sacristie de l'église des R. Pères Récollets. " Or, ce fait suppose nécessairement une exhumation, cela se conçoit ; par suite, on pourrait avec beaucoup de raison

faire concorder cette exhumation avec l'inauguration de l'église des Récollets des Trois-Rivières, qui eut lieu entre 1700 et 1704 ; en tous cas, d'après le contexte de l'histoire manuscrite de Dieppe, le chef du Frère Didace avait été transporté à Québec avant que les "Actes" du serviteur de Dieu fussent envoyés à Rome, ce qui fut fait en 1719. Nous tenons à faire cette constatation, parce qu'on pourrait être tenté de rapprocher ce fait du suivant.

Les dévots au Frère Didace et ceux qui s'intéressent à son histoire ont toujours été dans la persuasion que le couvent et l'église des Récollets des Trois-Rivières, qu'on peut voir encore sur la rue Notre-Dame, sont le couvent habité par le saint Frère et l'église bâtie par lui. Il n'en est rien. L'emplacement seul est le même ; les bâtiments ont tous été reconstruits. Le couvent a été rebâti en 1742 ; et au printemps de 1754 on posa les fondations de l'église, mais en la rapprochant de la rue Saint-François, ce qui permit d'allonger le couvent. Or, ces travaux et surtout ce déplacement de l'église durent nécessiter une exhu-

mation de tous les corps, y compris celui du Frère Didace, inhumés dans la première église, pour être déposés dans la nouvelle chapelle. Il eût été facile à ce moment de séparer des autres ossements le chef du Frère Didace pour le porter à Québec ; mais cela ne paraît pas probable après ce que nous avons déjà dit précèdemment.

Nous avons écrit plus haut, sans donner aucune preuve, que le précieux corps du Frère Didace avait été inhumé non dans l'église paroissiale desservie par les Récollets, mais dans l'église du couvent des Récollets des Trois-Rivières. Nous allons y suppléer par les deux citations suivantes extraites des Actes du Frère Didace : Le 2 septembre 1704, un trifluvien, Jean-Baptiste Pottier, dont la femme était redevable de sa guérison au Frère Didace, s'adressant au Père Joseph Denis, lui écrit que son épouse avait promis " d'aller durant neuf jours *dans votre église* ou repose son corps (du Frère Didace) lui présenter ses vœux... " Ce qui suit a encore plus de force, et, comme le témoignage de Jean-Baptiste Pottier, ne laisse pas de place

au doute. " Nous soussignés Commissaire Provincial des Récollets missionnaires du Canada, Président du Couvent de Québec, les Vicaire, Père Maître des Novices et discret du dit couvent, certifions avoir ouï le rapport qui nous a été fait par le nommé François Lefebvre autrement Anger... " lequel (étant malade) "se serait senti fortement inspiré d'implorer le secours de feu le vertueux Frère Didace Pelletier, Religieux Récollet mort depuis environ 10 à 11 ans, *inhumé dans notre église* de la ville des Trois-Rivières..." Cet acte ou procès-verbal est du " vingtième de janvier de la présente année mil sept cent neuf," et est signé des personnages ci-dessus désignés. Ecrits par des Récollets, ces mots " inhumé dans notre église de la ville des Trois-Rivières " sont si clairs que l'abbé Verreau les a ainsi commentés : " c'est donc dans l'église du couvent et non dans celle de la paroisse que le Frère Didace a été inhumé.[1] " Et l'abbé Henri-Raymond Casgrain a écrit lui aussi : " il a été inhumé dans l'église

1. *Canada-Français*, vol IV, p. 267.

des Récollets de cette ville " des Trois-Rivières.[1]

Qu'est devenue la dépouille mortelle du pieux Récollet ? C'est là une question bien légitime et bien importante dans la biographie d'un serviteur de Dieu. Nous avons dit précédemment que, d'après l'histoire manuscrite de Dieppe déjà citée, sa tête, séparée du corps, fut transportée à Québec et placée dans la sacristie des Récollets de cette ville. Cette importante relique a dû être consumée par les flammes, pendant l'incendie qui détruisit le couvent et l'église des Récollets de Québec, le 6 septembre 1796.

Quant aux restes du précieux corps, il est pour le moins très probable que le caveau de l'église des Récollets, aux Trois-Rivières, les renferme encore. Pour comprendre l'incertitude où nous sommes à ce sujet il est nécessaire de savoir ce qu'il est advenu du couvent des Récollets dans la cité trifluvienne. Après la cession de la Nouvelle-France aux Anglais, les

1. *Semaine Religieuse* de Québec, 28 mars 1891.

enfants de Saint François continuèrent à habiter ce couvent. Toutefois le changement de domination leur fut très funeste et amena l'extinction, lente mais sûre, de l'Ordre Franciscain en Canada. Le gouvernement anglais s'arrogea le pouvoir de statuer que les Récollets et les Jésuites ne pourraient pas recevoir de sujets, mais qu'ils garderaient leurs biens jusqu'à la mort du dernier survivant. Le dernier Récollet reconnu comme tel par le gouvernement, le Père Louis Demers, mourut à Montréal en 1813. Jusque là donc le couvent des Trois-Rivières demeura, de droit mais non de fait, aux Récollets. En 1776 ceux-ci furent contraints par les circonstances d'abandonner cette maison. Ils n'étaient plus déjà assez nombreux pour maintenir à la fois leurs établissements de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières.

En 1790, Lord Dorchester autorisant une cour de justice dans cette dernière ville, l'établit dans le couvent des Récollets ; celui-ci devint la prison ; le geolier et un protonotaire y eurent leurs appartements ; tandis que le sanc-

tuaire et une partie de la chapelle étaient transformés en salle d'audience. L'autre partie de l'église servit d'abord comme dépot de remèdes, puis en 1795 elle fut affectée uniquement au service religieux protestant.[1] Devant un tel envahissement les Récollets avaient pris soin d'ôter de l'église et du couvent tout ce qui pouvait être enlevé : les statues, les tableaux, les tabernacles, peut-être même les autels. Allèrent-ils jusqu'à exhumer les corps enterrés sous l'église ? Rien de positif n'appuie cette supposition ; tandis que d'autre part certains indices portent à croire que rien de tel ne fut fait.

Cet état de choses dura jusqu'en 1821, époque de la construction du Palais de Justice actuel des Trois-Rivières. Deux ans après, en 1823, par lettres patentes, datées du 15 août, le

1. Cf. *The Church of England in Canada*, 1759-1793, by H. C. STUART. M. A., page 35. Dans cet ouvrage il y aurait plusieurs détails à préciser ou à corriger au sujet des Récollets des Trois-Rivières et de leur couvent.



Ancien couvent des Récollets aux Trois-Rivières vu de face — rue Notre-Dame.
(Photo. prise en 1905 par M. l'abbé E. Paquin.)

Gouverneur Général, le comte Dalhousie, concéda, au nom de Georges IV roi d'Angleterre, au ministre anglican des Trois-Rivières, en pleine propriété, le couvent, l'église et le terrain des Récollets de cette ville. Depuis lors le ministre fait sa résidence dans les appartements transformés des religieux injustement dépossédés, et accomplit ses cérémonies hétérodoxes dans leur pieuse petite église, qui a l'air bien triste avec ses portes closes toute la semaine et son sanctuaire vide et profané.

Notre conviction est que, sous cette église, devenue temple protestant par le droit du plus fort, reposent encore les restes mortels du Frère Didace avec ceux de plusieurs autres Récollets et de quelques séculiers ayant autrefois ambitionné la consolation de dormir leur dernier sommeil dans cette chapelle franciscaine. Dans quel état se trouvent à présent ces tombeaux sacrés ? Des démarches ont été tentées plusieurs fois pour s'en assurer, mais inutilement, bien qu'il soit difficile de comprendre les motifs qui portent les autorités anglicanes à s'opposer à l'exhumation de corps dont

la présence sous cette église ne peut avoir pour elles aucun intérêt moral ou religieux.

Dieu est admirable dans ses saints ; ses jugements sont impénétrables. Lorsque le Tout-Puissant voudra glorifier son serviteur, ce sera un jeu pour lui de détruire les obstacles qui s'opposeraient à ses desseins.

CHAPITRE VII

RÉPUTATION DE SAINTETÉ

QU'UN vaillant missionnaire acquière un renom d'apôtre zélé et infatigable ; qu'un saint prêtre, sans cesse en contact avec les âmes par son ministère, produise par cela seul dans les esprits une conviction forte et vraie de sa sainteté, qu'on le proclame l'ami de Dieu, un autre Jésus-Christ par sa vertu presque autant que par son pouvoir, cela n'a rien qui étonne. Mais qu'une âme dont la vertu n'est trahie au dehors par aucun acte éclatant, dont la sainteté ne peut être dévoilée par les œuvres d'un ministère plein de zèle, qu'une âme dont

l'existence se passe tout entière appliquée à des travaux bien communs, bien humbles et bien cachés, dont la vie en un mot est toujours celle de Jésus ouvrier à Nazareth et jamais celle de Jésus docteur, enseignant les foules et dirigeant les âmes, qu'une âme de cette sorte, déjà si cachée aux yeux des hommes et qui, par la force puissante de son humilité, tend elle-même à se dérober le plus qu'elle peut à l'attention publique, arrive cependant et malgré elle, à être estimée à sa juste valeur, à passer, aux yeux de ceux-là même qui lui paraissaient ne pas la remarquer, pour une des privilégiées de Dieu, pour l'âme d'un saint, ah ! voilà vraiment où le Très-Haut est admirable dans ses élus ; voilà vraiment où la Providence divine opère une des merveilles de la grâce, en tirant de l'oubli où elle se complait et où tout semble la retenir, l'âme de son serviteur fidèle.

Cette merveille de la sagesse incompréhensible de Dieu s'accomplit à l'égard du Frère Didace. Son origine est humble ; sa vie a été toute de silence et de travail, silence du cloî-

tre, travail de charpentier ; ses occupations ne l'ont guère mis en contact avec le monde ; il ne semble pas qu'il ait fait des miracles de son vivant ; bref il a vécu de la vie de Jésus à Nazareth jusqu'à sa mort, et cependant on le proclame saint et sa réputation de sainteté se répand là même où il n'a jamais vécu, elle le suit durant sa carrière ici-bas, elle lui survit immortelle. On ne peut pas, semble-t-il, en tirer d'autre conclusion que celle-ci : donc c'était un saint.

Oui, c'était un saint. Avant même son entrée en religion il attirait déjà l'attention. Un vénérable prêtre, M. Jean Basset, curé de Saint François de Neuville, écrivant au Père Joseph Denis pour lui faire connaître deux guérisons obtenues dans sa paroisse par l'intercession du Frère Didace alors décédé, lui déclare conserver pour le serviteur de Dieu "une vénération toute particulière," et il en donne le motif, "l'ayant connu, dit-il, particulièrement avant qu'il fut religieux.[1]" Mais ce fut dans le cloître

1. Actes du Frère Didace.

que cette fleur céleste s'épanouit pleinement, et ce fut du cloître que son parfum, le parfum suave de la sainteté, se répandit au loin, par une opération de la sagesse divine.

Le Père Chrétien Leclercq, Récollet, qui a vécu dans la Nouvelle-France à la même époque que le Frère Didace, avec lequel il s'est trouvé en contact plus d'une fois, affirme en parlant de notre héros et de son compagnon de noviciat, Charles Bazire, qu'ils "servent encore avec édification dans le pays.[1]" Leclercq écrivait cela en 1691, huit ans avant la mort du Frère Didace. Un sulpicien célèbre, M. de Belmont, supérieur du Séminaire de Montréal, ayant connu le vertueux Frère s'en félicite : "J'ai eu l'honneur de le voir et on en parle comme d'un vrai saint. M. Auger, son élève, m'en a dit des choses merveilleuses.[2]" Nous citerons au chapitre suivant le témoignage personnel et si important du Père Joseph Denis.

---

1. *Premier établissement de la foi dans la Nouvelle-France* vol. II, p. 125.

2. Actes du Frère Didace.

f. Louis hyacinthe delaplace [1]
Commissaire provincial des
Recollets du canada.

frere chrestien Leclercq p. R. [2]

missionnaire des gaspesiens

1. Registre paroissial des Trois-Rivières.

2. Archives de Versailles : fonds Récollets.

Cette réputation de sainteté dont jouissait le Frère Didace durant sa vie n'existait pas seulement parmi ses Frères en religion et le clergé, mais encore parmi le peuple. Nous en trouvons une preuve dans les "Actes." Le Père Joseph Denis, bien à même de connaître l'opinion publique à l'égard de son vertueux pénitent, écrit au Procureur Général des Récollets à Rome : "il a vécu, mon Très Révérend Père, d'une manière si religieuse et si édifiante au dedans et au dehors du cloître que lorsque, peu de temps après sa mort, le bruit des premiers miracles que Dieu a opérés par son intercession, se répandit, (le Frère) étant connu dans tout le pays, un chacun disait qu'il s'étonnerait plus s'il ne faisait pas de miracles que de lui en voir faire." Ces derniers mots dévoilent la haute estime du peuple canadien-français pour le pauvre Récollet, et sont une explication du fait que nous étudierons dans un autre chapitre, fait très remarquable et très important, celui de la confiance que les fidèles de toute classe, de tout rang, eurent, au lendemain pour ainsi dire de son trépas, en l'inter-

Copie de la lettre Ecrite par le Pere Joseph Denis au tres Reuerend Pere Dominique Lareman ancien Lecteur en Theologie de la Province des Recollets de S.t Denis en france Procureur general des Religieux de S.t françois a Rome qui doit presenter les Susd. procez verbaux a Sa Sainteté.

Photo. J. Livernois.

Actes du Frère Didace. — Archives du Séminaire de Québec. — Premières lignes du manuscrit
(Le texte de l'original mesure en pouces 6 × 3.)

cession du saint Frère. Cette confiance qui obtint des miracles ne peut s'expliquer que par la persuasion bien fondée que ce Récollet était un saint.

En ce qui concerne la ville des Trois-Rivières qui a eu le bonheur de voir mourir le Frère Didace et de posséder sa dépouille mortelle, le précieux manuscrit de Dieppe, déjà cité, nous révèle en termes très précis, l'opinion que les habitants de cette ville avaient de la sainteté de notre Récollet pendant sa vie : "sa vie sainte et mortifiée, y lisons-nous, fut en telle réputation dans la petite ville des Trois-Rivières, que bientôt on le regarda comme un saint, et fut vénéré comme tel jusqu'à sa mort... "

Un autre témoignage très intéressant de la réputation de sainteté du Frère Didace est celui de son beau-frère, Guillaume Morel. Il rappelle, dans un mémoire que nous avons déjà cité,[1] que Georges Pelletier et Catherine Van-

1. " Discution des biens immeubles de feux Georges Pelletier et de Catherine Vannier son épouse. " — Archives de Sainte-Anne-de-Beaupré.

nier eurent trois enfants, et au sujet du Frère Didace il écrit avec une sorte de religieux respect : "Claude Pelletier dit Frère Didace très dévot religieux de l'Ordre de saint François, mort en odeur de sainteté, l'an 1699, le 21 février."

Le bienheureux trépas du saint religieux ne fit qu'augmenter encore, dans le pays, la réputation dont il jouissait. De nombreuses faveurs obtenues par son intercession y contribuèrent beaucoup et donnèrent "lieu à toutes les personnes du Canada de le révérer comme un saint.[1]" On s'estimait heureux d'avoir de ses reliques. "Je conserve précieusement ses reliques que vous eûtes la bonté de m'envoyer," écrivait en 1720 M. Chèze, Sulpicien, au Père Joseph Denis. Les malades appliquaient sur leurs membres endoloris des effets ayant été à l'usage du bon Frère, qui une dizaine de son chapelet, qui des morceaux de son habit religieux ou du linge ayant servi au saint Récollet durant sa dernière maladie. Une malade pro-

1. Actes du Frère Didace.

met de " faire dire une messe en son honneur,[1] " affirmant par là sa conviction qu'elle voulait non pas soulager une âme du purgatoire, mais vénérer un saint du Paradis.

Une autre preuve non équivoque de la réputation de sainteté du Frère Didace est dans le fait que sa tombe fut glorieuse. Ce bon Récollet, dont la vie humble et cachée n'eut rien qui, au point de vue naturel, pût lui attirer les hommages et le respect des hommes, vit son sépulcre honoré non seulement par de simples fidèles, mais encore par des prêtres, par l'évêque de Québec lui-même. Nous voyons par les procès-verbaux des miracles attribués au Frère Didace, les malades promettre d'aller prier pendant neuf jours sur le tombeau du saint Frère, s'ils sont guéris ; ou bien s'y rendre en pèlerinage pour obtenir les faveurs désirées. Entre plusieurs faits de ce genre, nous en rapporterons deux plus importants par les personnages en scène.

Un Sulpicien de Montréal, Monsieur Fran-

1. Actes du Frère Didace.

çois Chèze, étant très dangereusement malade, promit d'aller visiter le tombeau du Frère Didace. Laissons-le nous raconter lui-même le fait : "Quand tout fut désespéré et que l'on n'attendait plus que l'agonie, Monsieur de Belmont, ne sachant plus que faire, vint à mon lit et me conseilla de faire vœu d'aller visiter le tombeau du Frère Didace, si je revenais en santé. Je n'hésitai pas d'un moment à le faire et je le priai d'aller lui-même devant le Saint-Sacrement pour en faire la promesse à notre bon Maître de ma part, ce qu'il eut la bonté d'accomplir sur le champ ; j'avais une grande confiance en ce saint religieux avant ma maladie, mais elle redoubla et Monsieur de Belmont ne me donna ce conseil que sur les ouvertures que je lui avais faites à ce sujet.[1]" Monsieur Chèze ne guérit pas subitement, mais il obtint ce qu'il avait demandé, le retour à la santé, échappant ainsi à une mort inévitable aux yeux de tous. Aussi se crut-il obligé par sa promesse, et au printemps suivant il se mit en

1. Actes du Frère Didace.

Mon tres Reuerend pere

L'obeissance m'ayant appellé des Canada en france
pour les affaires de nostre Mission et y ayant apporté
un receuil des procez verbaux que l'on a fait des miracles
operez par l'intercession du tres pieux frere Didace Pelletier
que mon tres Reuerend pere provincial vous envoye. j'ay
cru mon tres Reuerend pere devoir pour la gloire de Dieu
dans la personne de son serviteur me donner l'honneur

Photo. J. Livernois.

Actes du Frère Didace. — Suite du texte reproduit en regard de la page 198.
(Le texte de l'original mesure en pouces 7 × 3.)

route pour les Trois-Rivières. Monseigneur de Saint-Vallier, partant de Montréal pour Québec, "voulut bien, raconte encore Monsieur Chèze, me donner place dans son canot pour aller accomplir mon vœu. Je dis quatre messes sur le tombeau du Bon Frère ;" et comme si cela n'avait pas suffi pour exprimer sa reconnaissance envers le serviteur de Dieu, il voulut faire partie de la famille franciscaine en entrant dans le Tiers-Ordre.[1]

Avant Monsieur Chèze, Monseigneur de Saint-Vallier avait fait ce pèlerinage et les prières faites par lui-même pendant neuf jours sur la tombe du vertueux Récollet avaient été entendues. Son témoignage, consigné dans les registres de l'Archevêché de Québec, et signé par lui, nous permet de dire que le deuxième évêque de la Nouvelle-France avait une haute idée de la sainteté du serviteur de Dieu. Voici ce témoignage : " Nous, Jean, Evêque de Québec, croyant rendre le témoi-

1. Actes du Frère Didace. — M. Chèze vécut encore une vingtaine d'années.

gnage à la sainteté du Frère Didace, qu'ayant une fièvre fort opiniâtre, nous fûmes délivré à la fin d'une neuvaine que nous crûmes être obligé de faire dans le lieu de son tombeau qui est la petite ville des Trois-Rivières de notre diocèse. Notre maladie commença dans le mois de septembre 1716, laquelle après avoir été violente dans les commencements se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne put enlever, ce qui nous détermina à faire un voyage au lieu où son corps réside ; ce ne fut qu'au dernier jour de la neuvaine que nous fîmes dans l'église où son corps repose que nous fûmes soulagé et guéri. Dieu voulant apparemment faire connaître à tout notre diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui en nous obligeant de reconnaître que notre mal s'aigrissant plutôt que de diminuer, même durant notre neuvaine, nous ne pouvions devoir notre guérison qu'à la persévérance avec laquelle nous la demandions à Dieu par les mérites de son serviteur. C'est le témoignage que nous devons à la vérité et que nous rendons bien volontiers pour lui marquer notre

reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint Frère Récollet dont nous voudrions bien qu'on imitât les vertus. Donné à Québec sous notre seing, celui de notre secrétaire et scellé du sceau de nos armes. Jean, Evêque de Québec, par Monseigneur, Sauvenier.[1] "

Ce témoignage n'est pas le premier rendu par Monseigneur de Saint-Vallier en faveur des vertus, de la sainteté et de la puissance d'intercession du Frère Didace. En 1700, l'évêque de Québec était passé en France, un peu plus d'un an et demi après le décès du vertueux Récollet. En 1702, il était à Rome, et se trouvant aux pieds de Clément XI, il lui parla du serviteur fidèle que Dieu venait de

1. L'original de cette pièce fut envoyé aux Récollets de Versailles. La copie conservée aux archives de l'Archevêché de Québec vaut un original, puisqu'elle porte les autographes de Mgr de Saint-Vallier et de son secrétaire. Cette pièce est reproduite dans les Actes du Frère Didace.

glorifier dans son diocèse.[1] Et cette démarche, dont on comprend l'importance, ne paraît pas avoir été la seule, faite par Monseigneur de Saint-Vallier en cour de Rome, au sujet du saint Frère, puisque en 1719 le Père Joseph Denis, dans sa lettre au Procureur Général des Récollets, nous apprend que l'évêque de Québec "attend la réponse de Sa Sainteté pour lui en écrire lui-même et sur la dévotion que tous les peuples ont à ce grand serviteur de Dieu qu'ils ont déjà canonisé de vive voix.[2]" Ajoutons enfin que ce fut Monseigneur de Saint-Vallier qui fit faire les enquêtes canoniques sur les miracles attribués au Frère Didace ; et remarquons en passant que la plupart des procès-verbaux portent à l'endroit du vertueux Frère ces mots importants et significatifs : "mort en odeur de sainteté."

La réputation de sainteté du Frère Didace

---

1. Cf. Actes du Frère Didace : Lettre du Père Joseph Denis.

2. Actes du Frère Didace.

nous venons de la voir parvenir à Rome à peine trois ans après son bienheureux trépas ; elle se répandit aussi en France. A Paris, les Récollets firent graver son portrait avec une inscription portant que le Frère Didace était "mort en odeur de sainteté," et que Dieu l'honorait "par plusieurs miracles."

Le seul fait de cette gravure, exécutée par ordre de ses frères en religion, en l'honneur d'un simple frère convers qui n'avait aucun autre titre à cette distinction exceptionnelle que sa sainteté, montre bien que les religieux de la Province de Saint-Denys avaient du Frère Didace l'opinion consignée au bas de son image.

Au pays natal de ses parents surtout, il fut en grande vénération. Le manuscrit de Dieppe nous apprend que des lettres, des mémoires et le portrait du saint Récollet furent envoyés à ses parents de cette ville et du Pollet. L'auteur de l'histoire manuscrite de Dieppe que nous venons de citer conclut, après la lecture de ces divers documents, que ces pièces furent préparées "avec espérance qu'on travaillera

un jour à sa canonisation. " Un peintre éxécuta à Dieppe des portraits du Frère, fantaisistes il est vrai quant à la ressemblance, mais pleins de l'idée que l'on avait de sa sainteté. Au bas de chaque portrait on lit cette inscription très significative : " Saint Didace Pelletier. "

CHAPITRE VIII

—

VERTUS ET DÉVOTIONS

—

Ce n'est pas sans fondement que tout le monde, depuis l'évêque jusqu'au simple fidèle, vénérait le Frère Didace comme un saint. Ce que nous savons jusqu'ici, ce que nous allons ajouter maintenant, prouve que la réputation de sainteté dont notre Récollet jouit de son vivant et après sa mort, était bien méritée : qu'il était devant Dieu tel que l'estimaient ses contemporains.

Malgré la brièveté et la concision des renseignements que le Père Joseph Denis nous a laissés sur la vie intérieure du Frère Didace,

nous pouvons encore toutefois pénétrer suffisamment les secrets de cette âme séraphique, admirer les œuvres de sanctification opérées en elle par la grâce du Saint-Esprit et nous édifier en contemplant les vertus pratiquées à un degré éminent par le serviteur de Dieu.

Ce que le premier biographe du Frère Didace nous dit de ses vertus, il n'est pas sans intérêt de le remarquer, rappelle aussitôt à l'esprit quelques-uns des traits distinctifs de Saint François d'Assise. Ouvrons les biographies du Patriarche des Mineurs, et dans toutes, nous admirons son innocence de vie, son amour de la pauvreté, sa mortification, son humilité, sa vénération profonde pour le sacerdoce, sa dévotion à la Très Sainte Vierge. Or, tels sont les traits de la physionomie morale du Frère Didace. Telles sont les vertus, les dévotions qu'en véritable fils de son illustre père, il s'efforça de reproduire et de pratiquer.

Rien de plus facile aussi que de rapprocher la vie sainte du Didace canadien de celle de Saint Didace d'Espagne, son patron, et de constater que notre Récollet s'efforça d'imiter

les exemples de ce disciple du Pauvre d'Assise dont il portait le nom. Nous avons déjà relevé certaines ressemblances entre ces deux serviteurs de Dieu, nous en constatons d'autres en rappelant que Saint Didace d'Alcala se fit remarquer par son innocence toujours conservée, par le zèle pour l'observance de la Règle qu'il avait embrassée, par sa profonde humilité, sa parfaite obéissance, ses effrayantes austérités, son amour de la pauvreté.[1] "Marie était honorée de lui comme une souveraine, invoquée comme une avocate, aimée comme une mère.[2]"

Or tout cela convient parfaitement au Didace du Canada. C'est là le portrait de notre Récollet, portrait dessiné de main de maître par le Père Joseph Denis. Et qui donc mieux et plus sûrement que lui aurait pu nous dépeindre les beautés de cette âme, lui qui, avons-nous déjà dit, fut en contact continuel avec le serviteur de Dieu ; lui qui reçut en sa

1. *Auréole séraphique*, vol. IV, p. 264-265.

2. *Auréole séraphique*, vol. IV, p. 266.

Registre paroissial des Trois-Rivières. Le Père Joseph Denis a été supérieur du couvent des Récollets et curé de la paroisse des Trois-Rivières, de 1709 à 1717.

qualité de confesseur ses confidences les plus intimes ; lui qui, en outre de ses hautes qualités d'esprit, de ses éminentes vertus, jouissait d'une longue expérience des âmes et d'un jugement que la maturité de l'âge rendait et plus calme et plus sûr. Le Père Joseph Denis avait 62 ans quand il écrivit au Procureur des Récollets cette lettre dans laquelle il dépeint d'une main sûre les vertus de son illustre pénitent. Il devait vivre encore dix-sept ans.

Le Père Joseph, parlant du Frère Didace, dit : "Il a conservé toute sa vie non seulement la première ferveur de son noviciat, mais encore la première grâce de son baptême ; m'ayant fait deux confessions générales, je n'y ai pas remarqué qu'il ait jamais offensé Dieu mortellement, par conséquent toute sa vie vierge, quoique au milieu des assauts du diable et de la chair.[1]" Dans ces lignes nous voyons d'une part la parfaite innocence du serviteur de Dieu, de l'autre les combats multipliés qu'il eut à livrer pour conserver son

1. Actes du Frère Didace.

trésor. Heureuse est sans doute l'âme de qui Dieu éloigne par une grâce spéciale les tentations qui pourraient ternir en elle la vertu des anges, mais ne doit-on pas dire plus heureuse, plus admirable en tout cas, l'âme d'un saint Paul, d'un saint Benoit, d'un saint François d'Assise, d'un Didace, qui, obligée de soutenir de pénibles assauts, sait ne jamais capituler ; c'est en cela que consiste l'héroïsme de la vertu.

Si le Frère Didace sut garder sans souillure la robe de son innocence, si dans le cloître il resta inviolablement fidèle à son vœu de chasteté, il se montra aussi très zélé pour l'obéissance qui fut chez lui "parfaite dans les petites choses comme dans les plus grandes.[1]"

Et sa pauvreté était bien digne du mendiant d'Assise. Le Père Joseph nous en a conservé un trait qui suffit pour nous dévoiler l'amour du serviteur de Dieu pour cette vertu caractéristique de l'Ordre franciscain. Nous avons raconté les travaux du bon Frère, nous l'avons

1. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

vu livré à des occupations fatigantes "dans les plus grandes chaleurs où il était continuellement exposé,[1]" inondé de sueur, on le devine aisément ; il ne voulut cependant jamais accepter un habit de rechange, affirme le Père Joseph, qui appelle "extrême" la pauvreté pratiquée par le Frère Didace.[2]

Extrême était aussi le soin que cette âme généreuse apportait à l'observance stricte de la Règle des Frères Mineurs et des usages particuliers aux Récollets. Jamais il ne souffrit d'être exempté des jeûnes, pas même "dans les plus grands et pénibles travaux ;" et alors aussi comme toujours il se croyait tenu de se lever avec les autres à minuit pour l'office des Matines.[3] "Et lorsque, ajoute son biographe, je lui représentais qu'il ne pouvait pas vivre longtemps en donnant aucune relâche à la nature, il me priait, non seulement comme son confesseur, mais comme étant presque

1. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.
2. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.
3. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

encore toujours son supérieur, de le laisser faire, aimant mieux mourir dix ans plus tôt et avoir la consolation d'avoir observé sa Règle que de vivre dix ans plus tard et avoir à se reprocher de s'être épargné.[1] " Voilà des paroles qui révèlent bien l'esprit de foi de notre Récollet. Et puis, quelle mortification constante, quelle abnégation de soi-même, quel amour de la souffrance, quel abîme de renoncement à ces convoitises qui tourmentent l'âme des enfants d'Adam, à la recherche des aises, aux exigences de la sensualité, ne dévoilent-elles pas ?

Mais la vertu la plus nécessaire, parce que sans elle les autres ne pourraient subsister, parce qu'elle est la base de tout l'édifice spirituel, l'humilité, le Frère Didace la possédait-il ? Ecoutons son biographe autorisé : " Son humilité était si profonde qu'il s'estimait toujours serviteur inutile quoique doué de beaucoup d'esprit et de pénétration pour tous les

1. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

arts.[1] " Il se croyait si sincèrement et si parfaitement inutile que cette persuasion lui faisait dire " que la Religion (l'Ordre) s'était bien passée de lui avant qu'il y fût, et qu'elle s'en passerait encore bien après sa mort.[2] " Le Frère Didace avait aussi très bien compris que le religieux est tenu par sa condition de tendre à la perfection, à la sainteté, aussi estimait-il " que le travail qui faisait le plus d'honneur à son état était de se sanctifier soi-même.[3] "

En outre des vertus que nous venons de retracer, nous avons signalé deux traits particuliers qui donnent au Frère Didace une ressemblance plus parfaite avec son séraphique Père : son grand respect pour le prêtre, sa tendre dévotion envers la Très Sainte Vierge Marie.

Qui ne connait la profonde vénération que professait le Séraphin d'Assise pour le sacerdoce catholique, pour cette dignité dont il

1. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.
2. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.
3. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

récusa pour lui-même les honneurs parce qu'il en comprenait très parfaitement la sublimité. Les prêtres, " je veux les craindre, les aimer et les honorer, " a écrit saint François d'Assise.[1] Il disait encore : " Pour moi, si je rencontrais en même temps un saint descendu du ciel et un pauvre prêtre, ce serait le prêtre dont j'irais d'abord baiser les mains. Je dirais au saint, fût-il saint Laurent en personne : Permettez, saint Laurent, les mains de ce prêtre touchent au Verbe de vie ; elles ont acquis une dignité plus qu'humaine.[2] "

Le Frère Didace avait dans sa vénération pour le prêtre la délicatesse même du saint Patriarche ; comme lui il respectait souverainement le prêtre et tout ce qui de près ou de loin se rattache à la grande dignité du sacerdoce ; voilà pourquoi il avait une déférence particulière même pour les novices clercs. Ecoutons plutôt son biographe : " Il portait

---

1. Dans son testament spirituel.

2. *Hist. de saint François d'Assise* par l'abbé LE MONNIER, 1889, vol. 1, p. 294.

un si grand respect aux prêtres et à tout ce qui pouvait les regarder qu'il voulait céder le pas même aux novices clercs. Les fêtes et dimanches, il servait autant de messes qu'il pouvait, et à vingt ans de religion comme dans son noviciat, au retour dans la sacristie, il se prosternait pour dire sa coulpe aux prêtres d'un jour comme à son superieur.[1]"

Mais c'est surtout dans sa dévotion à la Très Sainte Vierge que le Frère Didace se montra digne de son séraphique Père, qu'il fut un ardent émule de ses frères, les Antoine de Padoue, les Bonaventure, les Duns Scot, les Bernardin de Sienne, les Pascal Baylon, les Didace d'Alcala et tant d'autres saints de sa famille religieuse qui s'étaient distingués avant lui par une dévotion extraordinaire à celle que l'Ordre séraphique acclame pour sa Patronne et sa Reine toute spéciale. La dévotion du Frère Didace envers la Mère de Dieu n'était pas une dévotion imaginaire mais prati-

1. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

que, une dévotion d'une époque, mais de tous les jours. Par les détails que nous en a laissés le Père Joseph, il est évident que cette dévotion à la Vierge par excellence remplissait entièrement et toujours le cœur tout dévoué de son serviteur.

"Le Frère Didace avait, dit le Père Joseph, une grande et solide dévotion à la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu. Il lui rendait continuellement des tributs comme un esclave à sa Maîtresse : à toutes les heures un *Ave*, tous les jours son office à trois leçons, toutes les semaines son Rosaire, tous les mois l'office des morts à neuf leçons pour l'âme du Purgatoire qui lui avait été la plus dévote, et tous les ans jeûnait au pain et à l'eau la veille de ses fêtes. Tous les samedis de l'année il jeûnait aussi ne buvant que de l'eau pour obtenir la grâce de mourir ce jour-là sous la très salutaire protection de la Très Sainte Vierge ;[1] " grâce qu'il obtint. Il avait aussi l'habitude de réciter "tous les jours" "la prière de l'*Obsecro* qui

1 Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

est à l'honneur de la Très Sainte Vierge.[1] "

Par cette prière, assez longue, après avoir félicité Marie de sa virginité perpétuelle, après lui avoir rappelé quelques-unes de ses joies et de ses douleurs, il l'appelait à son secours, lui exposait ses besoins, lui exprimait son désir d'acquérir les vertus qui font les saints, en particulier une foi ferme et entière sur tout ce qu'il faut croire. "Je vous prie et demande instamment, disait-il à la Vierge toute miséricordieuse, que vous veniez en diligence à mon aide, accompagnée de tous les saints et élus, me secourir et me consoler en toutes mes peines et nécessités, en toutes les choses où je dois agir, penser et parler, tous les jours, les nuits et les moments de ma vie ; et aussi que vous obteniez pour moi, de votre Fils bien-aimé, l'accomplissement de toutes les vertus, avec toute miséricorde et consolation, tout conseil et aide, toute bénédiction et sanctification, toute conservation, paix, prospérité et joie ; comme aussi abondance de tous les biens spirituels et corporels, et la grâce du Saint-Esprit,

1. Actes du Frère Didace : 1er procès-verbal.

afin de me bien disposer en toutes choses. Demandez-lui Vierge très glorieuse, qu'il veuille garder mon âme, dresser mes pas dans ses voies, régler mes pensées, corriger mes mœurs, approuver mes actions et accomplir mes vœux et mes désirs, me pardonner les maux que j'ai faits, amender mes mauvaises pensées présentes, et celles qui me pourraient arriver par infirmité.

"Obtenez-moi de sa bonté une vie honnête et chaste, la victoire contre toutes les adversités de ce monde, une vraie paix spirituelle, une bonne espérance, charité, foi, chasteté, humilité et patience. Qu'il me fasse accomplir les œuvres de miséricorde, croire et soutenir jusqu'à la mort les douze articles de la foi et les dix commandements de la loi, et qu'il veuille me délivrer et défendre de péchés mortels jusqu'à la fin. Veuillez écouter et recevoir, s'il vous plait, cette humble prière, quoique je n'en sois pas digne, et me veuillez enfin obtenir la vie éternelle, très pieuse Vierge, Mère de pitié et de miséricorde. Ainsi soit-il.[1]"

1. Cf. *Heures Romaines*. Québec, 1812, p. 359.

CHAPITRE IX

MIRACLES

Après avoir constaté la réputation de sainteté dont jouit le Frère Didace pendant sa vie et après sa mort, après avoir constaté sur quelles bases reposait cette réputation, ne sommes-nous pas tentés de faire la même remarque que faisaient les contemporains du serviteur de Dieu : " Chacun disait qu'il s'étonnerait plus s'il ne faisait pas de miracles que de lui en voir faire.[1] " Ce jugement, Dieu le ratifia en glorifiant en effet son serviteur par la puissance

1. Actes du Frère Didace : Lettre du P. Joseph Denis.

des miracles, après l'avoir auréolé du nimbe de la sainteté.

En parlant des miracles attribués au Frère Didace par ses contemporains, en en rapportant même quelques-uns, notre but n'est pas tant de démontrer la valeur intrinsèque des faveurs obtenues, que de faire remarquer la confiance des fidèles en ce serviteur de Dieu et de développer ici, en l'appuyant sur des faits, cette preuve de sainteté qui est la confiance des peuples, surtout quand cette confiance est exaucée par l'obtention de faveurs signalées.

L'année même de la mort du saint Frère, des prodiges commencèrent à se produire, des faveurs remarquables furent obtenues par son intercession. L'autorité diocésaine fit ouvrir des enquêtes et dresser des procès-verbaux. Le premier procès-verbal fut sanctionné par Mgr de Saint-Vallier lui-même, puis le prélat étant passé en France, M. Charles Glandelet, grand vicaire, en approuva deux autres, dressés par M. Louis Geoffroy autre grand vicaire de Mgr de Saint-Vallier ; enfin en 1717, le deuxième

nous donnons pouvoir
a monsieur glandelet doyen
de la catedrale din former a
quebec et aux trois rivieres
des guerisons miraculeuses qui
ont ete operees par le
tres devot frere didace relli
gieux recolet mort en lan
nee 1699 ~~trois~~ a quebec
ce 25 may 1717
Jean eveque de
quebec

N° 69

Commission de Mgr de Saint-Vallier à M. Glandelet.
Archives du Séminaire de Québec.
(Le texte de l'original mesure en pouces 4 × 4.)

évêque de Québec, de retour depuis quatre ans parmi ses ouailles, chargea tout particulièrement M. Glandelet de poursuivre les enquêtes, par l'écrit suivant ; " Nous donnons pouvoir à M. Glandelet, doyen de la cathédrale, d'informer à Québec et aux Trois-Rivières des guérisons miraculeuses qui ont été opérées par le très dévot Frère Didace, religieux Récollet, mort en l'année 1698.[1] Fait à Québec, ce 25 mai 1717, Jean, évêque de Québec.[2] " Des procès-verbaux dressés canoniquement il fut fait un recueil que le Père Joseph Denis porta en France en 1719 et envoya de là au Père Donatien Larceneux, Procureur des Récollets à Rome.

Ce recueil contenait une vingtaine de faits et se terminait par une attestation de Mgr de Saint-Vallier portant que M. Glandelet, signataire des procès-verbaux, avait fait " les informations des miracles du Frère Didace Pelletier Récollet, par les ordres que nous lui en avions

1. Il faut lire 1699.

2. L'original est aux archives du Séminaire de Québec.

Copie des actes du très Religieux frère Didace
Pelletier frère Lay Recollet Natif de Ste Anne paroisse
de la Côte Beaupré gouvernement de Québec En Canada,
fils de George pelletier & de Catherine Vanier ses pere
& mere en Legitime Mariage, il à pris L'habit de st françois
Le 3e fevrier 1679. & à fait profession Le 5e fevrier
1680. à Vécu comme un parfait Religieux de st françois
Est mort en odeur de Sainteté aux trois Rivieres En
Canada Le 21e fevrier 1699. agé de 41. ans & 20. de
Religion & que Dieu honore par plusieurs miracles.

Cette note, fort intéressante, écrite sur un morceau de papier à peu près carré qui a été collé à l'intérieur de la première feuille des Actes du Frère Didace, nous paraît être de la main du Père Didace Cliche, Récollet, petit neveu du Frère Didace.

donnés. " Mais les miracles ainsi canoniquement relatés ne furent pas les seuls opérés par le saint Frère. " Ceux qui sont marqués dans ce recueil, écrivit le Père Joseph au Procureur des Récollets à Rome, sont ceux dont les grands vicaires ont pu faire commodément les informations ; car il y en a quantité d'autres dans le pays et dans des endroits où ils n'auraient pas pu aller sans dépenses et qui donnent lieu à toutes les personnes du Canada de le révérer comme un saint.[1] " Cette importante déclaration du Père Joseph, parfaitement digne de foi par elle-même, est corroborée par une liste de miracles attribués au Frère Didace, liste que M. Glandelet " est très humblement prié d'examiner et de faire des procès-verbaux " sur les faits qu'elle contient.[2] Sur neuf qui y sont mentionnés, deux seulement furent examinés et leur procès-verbal inséré dans le

1. Actes du Frère Didace.

2. Cette liste nous paraît être de la main du Père Joseph ; elle est conservée aux archives du Séminaire de Québec.

recueil. Ce qui précéde nous induit donc à conclure que les faveurs obtenues par l'intercession du Frère Didace n'étaient pas rares. Nous allons en rapporter quelques-unes, extraites des Actes même du serviteur de Dieu.

Les deux premiers miracles rapportés dans les Actes ont eu lieu chez les Ursulines de Québec. Le 22 octobre 1699, huit mois par conséquent après le décès du Frère Didace, la Sœur Rose de Sainte Catherine, née Louise de Lanaudière, âgée de 25 ans, déclare en présence de M. Glandelet, de sa supérieure et du conseil de la communauté, qu'à l'âge de huit ans elle s'était démis un bras en tombant sur la glace. L'année suivante elle se démit encore le même bras par un effort qu'elle fit. Depuis lors elle fut " fort incommodée et plus particulièrement depuis un an et sans que les remèdes qui lui ont été appliqués d'année en année eussent pu la guérir, qu'au contraire s'étant trouvée l'hiver dernier tellement incommodée du même bras qu'elle ne pouvait presque plus s'en servir, on consulta M. Sarrazin, docteur en médecine, qui, ayant pris une connaissance

exacte des causes et des circonstances de son mal, jugea qu'il était fort difficile ordinairement parlant qu'un mal aussi envieilli (sic) guérit naturellement, ce qui donna occasion à la Sœur Saint-Paul de lui conseiller d'avoir recours aux prières et intercession du Frère Didace,... mort... le mois de février dernier en réputation d'un grand serviteur de Dieu, lui racontant quelques guérisons qu'on disait avoir été opérées depuis par l'invocation de ce digne religieux."

La malade ne goûta pas cet avis, n'ayant "confiance, dit-elle, que dans les saints qui étaient canonisés." Mal lui en prit, car elle éprouva, bientôt après, à son bras "d egrandes douleurs qu'elle n'avait pas accoutumé. Elle regarda cela comme une punition de son incrédulité et se sentit inspirée d'invoquer avec confiance le Frère Didace." Elle en parla au Père Joseph, son oncle, alors gardien du couvent de Québec, qui la blâma d'abord de son incrédulité, lui dit ensuite d'avoir confiance et lui conseilla de réciter "pendant quelque temps la prière de l'*Obsecro* qui est à l'honneur

de la Très Sainte Vierge que le défunt récitait tous les jours. " Elle fit cela pendant quinze jours et "elle sentit la douleur et l'incommodité de son bras diminuer notablement, et sur le rapport qu'elle en fit au Père (Joseph) il lui apporta un dixain (sic) du chapelet de ce serviteur de Dieu, qu'elle mit à son bras... et l'y garda l'espace de quinze jours pendant lesquels elle se sentit toujours de plus en plus soulagée. Enfin au bout de ce temps, elle fut si parfaitement guérie que non seulement elle n'y a senti depuis aucune incommodité, mais elle y a encore expérimenté autant de force et de vigueur pour s'en aider que dans l'autre bras et s'en est servi en effet aussitôt après, sans aucune peine, pour suppléer aux travaux les plus pénibles comme de laver la lessive et autres semblables (travaux) qu'elle a continués depuis le temps de la guérison susdite jusqu'à présent sans s'en être trouvée aucunement incommodée. "

La deuxième guérison fut plus remarquable à cause de sa promptitude. " Marie Anne Géneviève Robineau de Bécancourt, pensionnaire

chez les Ursulines, âgée de 14 ans, " souffrait d'une "enflure au genou qui lui causait beaucoup de douleur et l'empêchait de marcher, à quoi les remèdes que les chirurgiens lui avaient appliqués pendant huit jours, n'avaient de rien servi ; elle fut conseillée par la Sœur Saint-Paul... de se recommander au Frère Didace et de dire pendant neuf jours trois *Pater* et trois *Ave* pour remercier Dieu des grâces qu'il avait faites à son serviteur et à l'intention aussi d'obtenir par son intercession la guérison de son mal... et apercevant entre les mains de la dite Sœur Saint-Paul un petit livre de l'Imitation de Notre-Seigneur qui avait servi à ce dévot religieux pendant plusieurs années, elle la pria de (le) lui appliquer sur son genou, ce que la dite Sœur n'eut pas plus tôt fait que la déposante n'y sentit plus de mal et fut si parfaitement guérie que deux heures après, elle marchait et fit ses fonctions comme à l'ordinaire."

Chacun de ces faits est signé par la personne guérie, la supérieure et les membres du conseil de la communauté, la Sœur Saint-Paul et le grand vicaire Charles Glandelet.

En 1703, aux Trois-Rivières, dans la sacristie des Récollets, en présence de M. Louis Geoffroy, prêtre de Saint-Sulpice et un des grands vicaires de l'évêque de Québec, des personnes témoignent devoir leur guérison au Frère Didace. Michelle Godefroy de Linctôt, des Trois-Rivières, âgée de 24 ans, atteinte depuis 4 ans d'une maladie aiguë, ne pouvant pas se coucher, ni prendre de nourriture sans de grandes douleurs, et "abandonnée des chirurgiens de cette ville," fit une neuvaine au Frère Didace ; elle fut "extraordinairement affligée le premier jour de la neuvaine, mais soulagée le second, et parfaitement guérie le dernier jour."

Catherine LePelé, souffrant d'un érésipèle à la jambe, depuis deux ans, pour lequel les chirurgiens ne pouvaient donner aucun remède, et "étant une rechute d'un pareil mal pour lequel on avait été contraint de lui ouvrir la jambe dix ans auparavant" fut "parfaitement guérie après avoir invoqué le Frère Didace" et avoir bandé sa jambe avec une bande qui avait servi au Frère pendant sa maladie.

Madeleine Beaudoin, épouse de Séverin

Ameau, notaire des Trois-Rivières, dans sa 61e année d'âge, était atteinte depuis plus d'un an "d'un grand mal de poitrine ;" elle ne pouvait manger sans éprouver de grandes douleurs, elle fut "parfaitement guérie après une neuvaine au Frère Didace."

Un autre trifluvien, Jean Fafard, Sieur de la Framboise, âgé de 47 ans, souffrait aussi d'un mal de poitrine déclaré "incurable" par les médecins ; il fut "aussitôt... soulagé et peu de temps après... parfaitement guéri," après avoir eu recours au Frère Didace.

Un habitant de l'Ile DuPas, Pierre l'Oiseau, âgé de 19 ans, souffrait depuis trois ans d'une goutte sciatique à la cuisse ; il fut "parfaitement guéri aussitôt la neuvaine par lui faite au Frère Didace."

Il ne serait pas sans importance de relever les signatures qui accompagnent les divers procès-verbaux ; elles prouvent que les merveilles attribuées au Frère Didace attiraient l'attention de toutes les classes de la société. Du procès-verbal de 1703 relevons les noms suivants : Père Joseph Denis, Commissaire

Provincial des Récollets, Père Luc Filiastre, supérieur du couvent des Trois-Rivières, M. Paul Vachon, curé du Cap de la Madeleine, Godefroy de Linctôt, major et commandant des Trois-Rivières, Jean Lechasseur, conseiller du roi et lieutenant général de la même ville, Claude Pauperet, marchand de Québec et l'un des directeurs de la compagnie de la Nouvelle-France, René Godefroy de Tonnancour, procureur du roi aux Trois-Rivières, Jean-Baptiste Pottier, notaire et greffier de la même ville.

L'année suivante, 1704, un autre procès-verbal fut fait aux Trois-Rivières, dans la sacristie des Récollets, les mêmes personnes à peu près étant présentes, et de plus le marquis de Crisaphy, gouverneur des Trois-Rivières, M. Nicolas de Leuze, chanoine de Québec et curé de Sainte-Anne de la Pérade, M. Philibert Boy, curé de Batiscan, et Jacques Duguay, " premier chirurgien " des Trois-Rivières. Dans ce procès-verbal, dressé comme le précédent par le grand vicaire, M. Louis Geoffroy, deux guérisons sont rapportées, dont l'une a cette

particulière importance qu'elle est appuyée par la signature de M. Duguay, médecin, qui avait donné ses soins au malade. Celui-ci, Antoine Brûlé dit Francœur, de Bécancourt, était atteint depuis près d'un an d'un mal à un genou qui lui causait d'atroces douleurs ; il était obligé de se servir de béquilles pour marcher. Il eut recours aux soins de M. Herbé médecin de Batiscan qui lui déclara son mal incurable. Le malade s'adressa ensuite à M. Duguay, des Trois-Rivières, sans résultats. " Se voyant hors d'espérance de jamais guérir... il eut recours au Frère Didace... Ayant mis un morceau de sa robe sur son genou, il se sentit très soulagé et ses douleurs diminuèrent tellement dans la suite qu'en 10 ou 12 jours il fut guéri. " Une note écrite quinze ans après porte " qu'il vit encore et ne s'en est pas ressenti du depuis. "

Le 20 janvier 1709, François Lefebvre dit Anger atteste que, souffrant d'une hernie depuis plus de trois ans, il se sentit porté à implorer le secours du Frère Didace et ayant promis de réciter pendant neuf jours cinq *Pater* et cinq

Ave, il se trouva subitement soulagé et entièrement délivré de sa dite incommodité." Ce fait est certifié par le Commissaire Provincial des Récollets et quelques Pères du couvent de Québec.

Le premier novembre 1704, M. Jean Basset, curé de Saint-François de Sales de Neuville, écrivit au Père Joseph Denis le fait suivant arrivé dans sa paroisse. Julien Constantineau, fils de Pierre, avait été "réduit par une fièvre lente et quotidienne, qui lui aurait duré pendant un mois ou cinq semaines, dans une faiblesse si grande qu'il ne pouvait se soutenir, causée par une insomnie et un dégoût de toute sorte de nourriture, jusque là même que M. Grégoire notre chirurgien avait fait tout ce qu'il avait pu pour le soulager et il l'avait comme abandonné. Son père et sa mère furent inspirés de le recommander au bon Frère Didace, et le soir, ayant mis sur lui un morceau de sa robe que vous aviez eu la bonté de donner à son père, cette même nuit il reposa bien, ce qu'il ne faisait pas auparavant, et le lendemain à son réveil il se trouva parfaitement

guéri et avec un très bon appétit qu'il fallut modérer. ''

Antoine Charles Godefroy de Tonnancour, des Trois-Rivières, mort en 1757, âgé de 60 ans, prêtre et chanoine du chapitre de Québec, fut dans son enfance un des privilégiés du Frère Didace. ''Etant encore tout petit, il lui survint dans la gorge une croissance de chair des deux côtés, de la grosseur d'un œuf de pigeon, qui le menaçait d'étouffer et lui empêchait l'usage de la parole, ce qui lui dura ainsi plusieurs années jusqu'à l'âge de 7 à 8 ans et le fit beaucoup souffrir pendant ce temps-là sans que les remèdes qu'on lui fit user pussent le soulager.'' Sa mère, Marguerite Ameau, consulta alors un médecin renommé qui jugea l'opération nécessaire. Madame de Tonnancour, n'ayant pu se résoudre à y consentir, eut recours au Frère Didace, ''et ayant appliqué un morceau d'étoffe de la robe du dit Frère Didace, à l'endroit de la gorge où l'enfant souffrait le plus de mal, elle le mena durant neuf jours de suite à l'église où est inhumé le dit Frère... ce qui eut un tel succès que quelque temps après l'en-

fant fut parfaitement guéri et que depuis cette guérison, qu'il reçut ayant l'âge de 7 ou 8 ans, il ne s'est plus ressenti de son mal, étant âgé présentement d'environ 20 ans. " Le procès-verbal, fait par M. Glandelet, est du 19 juillet 1717.

Une autre guérison, qui vaut bien la peine d'être signalée, est celle d'un novice Récollet ; d'autant plus que le procès-verbal dressé par M. Glandelet est suivi du certificat de deux médecins et que la guérison fut d'une promptitude remarquable. Le Frère Louis Hyacinthe Dumesnil, novice clerc, au couvent de Québec, souffrait depuis dix jours d'un mal au genou qui lui causait une douleur très aiguë accompagnée de fièvre. Le genou devint très enflé et le médecin du couvent, M. Jordan Lajus,[1] se proposa de le lancer, c'était le neuvième jour de la maladie. Le docteur Lajus, ayant été

1. Il était aussi le syndic du couvent ; — son fils ainé, Jean François, baptisé le 8 août 1698, devint Récollet et fut ordonné prêtre en 1727. Il est mort à Québec, supérieur de son couvent, le 23 mai 1767.

appelé à la campagne, chargea M. Coustard, médecin de l'Hôtel-Dieu, de prendre soin du Frère. M. Coustard proposa au malade de se laisser ouvrir la jambe, mais celui-ci le pria d'attendre quelques jours. Alors le Frère Louis Hyacinthe Charret, infirmier du couvent, lui inspira d'invoquer le Frère Didace ; le novice " appliqua sur son mal un morceau de la robe qui avait servi au Frère Didace, sur les sept heures du soir, après quoi ayant souffert de grandes douleurs jusqu'à l'heure de minuit qu'il redoubla de prières audit Frère Didace, il s'endormit jusqu'à cinq heures du matin auquel temps s'étant réveillé, il se trouva parfaitement guéri sans qu'il lui restât aucune douleur, ni enflure, ni aucune apparence du mal qu'il avait au dit genou. Il fut si étonné que, ne pouvant se persuader qu'il fut si promptement guéri, il en voulut faire diverses épreuves, marchant par le dortoir... et ensuite fut au chœur, se tint à genou pendant une demi-heure en la même liberté que s'il n'avait eu jamais de mal et n'en a point ressenti du depuis aucune atteinte ; duquel fait et de toutes les circons-

tances tous les ci-dessus nommés pour déposer vérité ont déclaré avoir une connaissance distincte et particulière pour avoir été eux-mêmes témoins du mal ci-dessus survenu au dit Frère Louis et de la promptitude avec laquelle il a été guéri, dont MM. les chirurgiens ont donné le certificat. "

Les ci-dessus nommés étaient le Père Louis Hyacinthe de La Place, Commissaire Provincial des Récollets, le Père Romuald Lebrun, maître des novices, le Père Augustin Quintal, prêtre et Récollet, le ci-devant Frère malade et plusieurs autres Frères, M. Tréhet, marchand de la Rochelle et les chirurgiens Jean Coustard et Jordan Lajus.

Dans son certificat le premier de ces deux médecins raconte que plusieurs jours après sa première visite, il partit pour aller revoir le Frère malade, mais ayant rencontré un Récollet, celui-ci lui dit que " par un miracle le Frère Dumesnil s'était trouvé guéri dès le lendemain et qu'il était aussi sain et gai que jamais il avait été. Sur ce rapport, ajoute M. Coustard, je m'en retournai chez moi, où je

Par deuant nous doyens de Cathedralle
de quebec Sousignez et comme
deputez de monseigneur Illustrissime
et Reverendissime jean baptiste
de la croix de St valier eveque de
quebec pour informer des guerisons
miraculeuses qui ont estez operez
par le [illegible] [illegible]

Photo. J. Livernois.

Premières lignes du brouillon d'un procès-verbal écrit par M. Glandelet. — Archives du Séminaire de Québec.

(Le texte de l'original mesure en pouces 5"3 × 3.)

racontai cette guérison miraculeuse, parce que si la main du chirurgien y avait passé, je ne crois pas que dans trois mois il (le Frère) eut été en état de faire aucun office. "

M. Jordan Lajus, "lieutenant des chirurgiens, " raconte d'abord la maladie du Frère, puis comment il se fit remplacer par M. Coustard. Etant de retour à la ville, "je fus voir mon malade et je le trouvai entièrement guéri par une dévotion qu'il a eu au Frère Didace, du même Ordre. Il a fallu un miracle aussi clair qu'était celui-là pour avoir eu une si prompte guérison. "

Le procès-verbal et les deux certiflcats sont du 28 mai 1717.

Terminons par un trait d'un autre genre prouvant que le Frère Didace écoutait aussi favorablement les prières de ceux qui lui demandaient d'autres bienfaits que la santé.

Pierre Lemaître, bourgeois des Trois-Rivières, était "un jour avec quatre hommes à trois ou quatre lieues des Trois-Rivières (sur la rive sud du Saint-Laurent) pour y faire des foins ; après les avoir tous coupés, les fit étendre pour

les faire transporter sur des bateaux aux Trois-Rivières. Que soudain il s'éleva un gros orage du côté du nord-ouest qui couvrit en un instant tout l'horizon ; que voyant ses foins perdus sans ressource... sans une protection de Dieu toute particulière qu'il fut inspiré de demander par l'intercession du bon Frère Didace, lui promettant une messe ; plein de confiance envers ce bon serviteur de Dieu, aussitôt il ressentit et fit témoigner ses domestiques de l'effet de cette protection puisque l'orage approchant l'endroit où étaient ses foins, se fendit et passa de côté et d'autre sans en mouiller un seul brin. L'orage étant passé, il fit ses diligences, après avoir remercié le serviteur de Dieu, pour embarquer tout son foin sur les bateaux qui, étant chargés, furent, étant déjà loin, repoussés par un gros vent du nord-ouest, qui les rejeta de l'autre côté de la rivière (fleuve Saint-Laurent), et les voyant perdus une seconde fois invoqua encore une seconde fois le bon Frère, et aussitôt l'invocation faite le vent changea et devint très propre pour mener ses bateaux et les passer aux Trois-Rivières. "

Ce récit fut certifié véridique, le 17 novembre 1704, par le Père Joseph Denis Commissaire et par d'autres Récollets de Québec devant qui Lemaître l'avait conté. Le trois juillet 1717, M. Glandelet interrogea à ce sujet Marie Anne Chenaye, épouse de Pierre Lemaître ; celui-ci était mort depuis 1711. Elle confirma l'authenticité du fait et signa sa déposition assermentée.

Nous laissons plusieurs faits consignés dans les Actes du Frère Didace ; ceux que nous avons cités suffisent amplement pour montrer que Dieu glorifia son serviteur. Notons ici la remarque faite déjà par le Dr N. E. Dionne, que si l'évêque de Québec fit recueillir quelques-uns des miracles attribués au pieux Récollet, ce fut par suite de la persuasion où l'on était "que tôt ou tard on porterait à Rome la cause de béatification du vertueux Frère Didace.[1]"

---

1. *Serviteurs et servantes de Dieu en Canada.* Québec, 1904, p. 169.

Anatole Loth

Chanoine Curé de Notre Dame du Pollet

à Dieppe



Photo. E. Mazo, Paris.

Reproduction du portrait du Frère Didace, conservé au département des Estampes, Bibl. Nat., Paris.

CHAPITRE X

PORTRAITS

Après avoir décrit la vie intérieure et les œuvres vertueuses du Frère Didace, après avoir ainsi fait admirer la beauté de son âme sainte, nous pensons qu'il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de mettre sous ses yeux le portrait non plus moral mais physique de notre Récollet. Nous aimons en effet à connaître et à nous représenter les saints tels que les voyaient leurs contemporains et à retrouver jusque dans l'enveloppe mortelle qui cache leur âme aux yeux des humains comme un rayonnement de leur beauté inté-

rieure. Il est très facile de nous accorder cette satisfaction à l'endroit du Frère Didace ; déjà ses contemporains ont eu à cœur de conserver les traits de celui qu'ils vénéraient à l'égal d'un saint, et le portrait qu'ils ont pris de son vivant est venu jusqu'à nous. Ils avaient certainement l'intention, en faisant prendre son image, d'exprimer par là leur conviction à l'égard de la sainteté du Frère Didace et à ce titre l'étude et l'histoire des portraits du serviteur de Dieu seront très utiles au but que nous poursuivons.

Nous connaissons deux types de portraits du Frère Didace ; le premier est son vrai portrait, celui qui nous permet de voir encore aujourd'hui la physionomie du Frère ; le second est fantaisiste quant à la ressemblance extérieure, mais singulièrement expressif quant à la sainteté de notre Récollet. Le premier portrait doit être celui dont parle le Père Joseph Denis dans sa lettre au Procureur des Récollets à Rome: "Voilà, mon Très Révérend Père, un petit abrégé de sa vie auquel j'ai prié le Vénérable Frère Pascal Daulé, procureur

général de toutes nos missions de la Nouvelle-France (à Paris), d'y joindre une de ses estampes qui est sa véritable effigie, l'ayant fait tirer de son vivant faisant faire un tableau de Saint Pascal Baylon.[1] "

Pourquoi les Récollets choisirent-ils à cette occasion le Frère Didace plutôt qu'un autre ? La raison paraît bien être que cela leur permettait, sans alarmer son humilité, de conserver les traits de celui qui jouissait parmi eux de la réputation d'un saint et qui leur rappelait par ses vertus celui qui fut lui aussi un humble

1. Ce tableau a sans doute été fait à Québec ou à Montréal à l'occasion des fêtes que les Récollets du Canada durent célébrer à l'occasion de la canonisation de saint Pascal Baylon, dont le décret, porté par Alexandre VIII, est du 26 octobre 1690.

Dans un recueil de "sermons préchés tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux du Canada, par Messire Joseph de la Colombière...," il y a deux panégyriques de saint Pascal Baylon. Dans l'exorde du premier on lit ces mots : " Saint Pascal dont on commence à célébrer la fête ... "

Ce recueil, manuscrit, est conservé aux archives de l'Hôtel-Dieu de Québec.

Frère et un grand saint dans la famille franciscaine, saint Pascal Baylon.

Le "vrai portrait" que nous possédons du Frère Didace, a été gravé à Paris par Jean Baptiste Scotin. Ce graveur était fils de Gérard Scotin, graveur lui-même, dont le père Pierre Scotin était sculpteur. Les auteurs de biographies ou de travaux sur la gravure et sur les arts disent que Gérard Scotin était d'origine flamande. En 1655, travaillant à Paris pour le roi, il y épousa Géneviève Bailleul dont il eut plusieurs enfants ; il mourut dans la même ville le 16 novembre 1715. Deux de ses fils suivirent la profession du père : Gérard Jean Baptiste, qui signait ses œuvres : G. J. B. Scotin, quelquefois aussi Scotin l'aîné ou major, et Jean Baptiste Scotin le jeune ou minor, né le 9 juillet 1678 ;[1] c'est celui-ci qui a gravé le portrait du Frère Didace.

1. Cf. : Jal : *dict. de Biographie et d'histoire.* Paris, 1867, p. 1111-1112.

Dict. univ. critique et bibliogr. 1812, t. 16, p. 75.

Royer Portalis et Henri Béraldi, les *graveurs du* XVIII[e] *siècle.*

La gravure exécutée par cet artiste mesure sept pouce et sept lignes de hauteur, cinq pouces et sept lignes de largeur. Elle représente le Frère Didace debout, un peu incliné ; sa main droite soutient une tête de mort, tandis que la gauche est étendue sur la poitrine ; devant lui est une table qui supporte sur un socle un grand crucifix. Sur le coin le plus saillant de la table, l'auteur a gravé son nom : J. B. Scotin. il est aisé à lire sur une photographie de la grandeur de l'exemplaire conservé à Paris, cependant ce détail, bien digne d'être noté, ne paraît pas avoir été remarqué.

D'après la gravure de Scotin, le Frère Didace est de taille moyenne et d'une puissante carrure. Les mains habituées dès le jeune âge aux durs travaux, sont fortes et grandes ; ses traits, réguliers, expriment le calme de l'âme, la bonté et la fermeté. Son front, que des rides commencent à plisser, est encadré de cheveux épais et légèrement frisés ; au bas du portrait on lit cette légende qui fait partie intégrante de la gravure exécutée par Scotin : " Le vrai

portrait du très Religieux Fr. Didace Pelletier, Fr. lai Récollet, natif de Sainte-Anne en Canada, mort en odeur de sainteté dans la mission de la Nouvelle-France, le 21 février 1699, âgé de 41 ans et 20 de Religion, et que Dieu honore par plusieurs miracles. "

On ne connait jusqu'à présent que deux copies authentiques et anciennes du portrait gravé par Scotin. L'une vient du couvent des Récollets de Québec, l'autre est conservée au département des estampes de la Bibliothèque Nationale de Paris. La première, curieusement ou mieux providentiellement conservée, a fait connaître la seconde et voici comment. Ecoutons Monsieur Georges Frédéric Baillargé, de Québec, ex-député ministre des travaux publics au Fédéral :

"En 1885, mon oncle Louis de Gonzague (Baillargé)[1] auquel j'avais demandé la permission de faire photographier divers portraits de famille qu'il a en sa possession, me les apporta

1. Avocat, C. R., chevalier-commandeur de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

avec un autre qu'il me présenta en disant : en voici un ; c'est le portrait du Frère Récollet Didace Pelletier ; mon père l'a ramassé dans le jardin de sa maison de la rue Sault-au-Matelot à la basse-ville (de Québec), le 7 septembre 1796, lendemain de l'incendie de l'église et du couvent des Récollets. Au moment de l'incendie un vent du sud-ouest, très fort, s'éleva, et transporta jusqu'à la basse-ville des bardeaux enflammés et beaucoup de feuilles détachées des livres et manuscrits. Sur l'une de ces feuilles était gravé ce portrait (du Frère Didace)."

"La gravure dont un des coins a été entamé par le feu, est très bien exécutée, elle représente le religieux dans l'attitude de la prière, devant un crucifix, la main droite tenant un crâne et la main gauche reposant sur la poitrine··· En 1886, Monsieur Louis de Gonzague Baillargé ayant appris que son ami M. l'abbé Raymond Casgrain devait, vers la fin de l'année, se rendre à Paris, le pria de passer chez lui, dans l'espoir qu'il pourrait obtenir quelques renseignements au sujet du Frère Didace représenté sur la gravure."

M. l'abbé Casgrain répondit au rendez-vous et examina la gravure qu'il trouva très belle et qui avait, a-t-il écrit, "huit pouces de hauteur sur six de largeur ;[1]" il promit à M. Baillargé de faire à Paris des recherches tant au sujet de la gravure que du personnage qu'elle représente. Etant à Paris, durant l'hiver de 1886 à 1887, le célèbre historiographe canadien n'oublia pas sa promesse. "Je courus à maintes reprises, raconte-t-il lui-même, les boutiques des bouquinistes, mais sans le moindre succès. Enfin, j'allai consulter la riche collection d'estampes de la Bibliothèque Nationale et à ma grande satisfaction j'y trouvai une copie admirablement bien conservée du bon Frère Didace dont je fis prendre immédiatement plusieurs photographies.[2]"

---

1. *Semaine religieuse de Québec*, 28 mars 1891, p. 356. Nous avons eu aussi le plaisir de voir cette gravure ; elle est toujours conservée dans la famille Baillargé ; actuellement cette gravure est en la possession de M. W. D. Baillargé, ingénieur de la cité de Québec.

2. *Semaine religieuse de Québec*, 28 mars 1891, p. 356-357.



Reproduction du portrait du Frère Didace, conservé à Dieppe.

Or, ces photographies emportent avec elles la preuve de leur authenticité, c'est le sceau de la Bibliothèque Impériale, aujourd'hui Bibliothèque Nationale ; imprimé sur l'original, il doit se trouver sur tous les vrais portraits du Frère Didace reproduits sur les photographies apportées en Canada par M. l'abbé Casgrain. Ce sceau, de forme ovale, se trouve placé au-dessous et près de la main droite, en partie sur le bout de la manche de l'habit du Frère, en partie sur l'inscription écrite au bas du portrait.

Il nous est donc permis, après plus de 200 ans, de contempler encore la vraie physionomie du saint Frère Didace. Le peuple canadien-français, qui aime à conserver le souvenir et les traits de ses grands hommes, possède les traits et peut garder le souvenir de ce Récollet dont il doit être fier, puisqu'il est le premier Canadien-Français mort en odeur de sainteté sur la terre canadienne. Or, un saint n'est-il pas la gloire la plus pure comme la plus grande et la plus impérissable d'un peuple ? Le peuple canadien-français peut donc à juste titre placer le portrait du Frère Didace Pelletier parmi

et même avant bien d'autres qui ornent sa galerie nationale.

Le deuxième portrait que nous avons du Frère Didace est parfaitement inconnu en Canada, et nous-même nous ne le connaissons que depuis peu. Disons de suite qu'il n'a aucune valeur artistique, mais en revanche, il a une valeur très grande au regard de la réputation de sainteté du Frère Didace, et c'est pourquoi il est important de le faire connaître.

Nous rappelant que les parents du Frère Didace étaient originaires de Dieppe et du faubourg de cette ville appelé le Pollet, et désirant savoir s'il n'y aurait pas là quelque source de renseignements sur le serviteur de Dieu, nous avons écrit à Monsieur le curé de Notre-Dame du Pollet, prêtre aussi inconnu pour nous que sa paroisse. Quelle n'a pas été notre surprise et surtout notre plaisir en recevant de Monsieur le Chanoine Anatole Loth, curé du Pollet, une belle lettre, que nous publierons plus loin, en date du 28 janvier 1907, dans laquelle il mentionnait l'existence de deux portraits du Frère Didace conservés à

Dieppe. Le premier mars suivant, Monsieur le Chanoine nous annonçait qu'il allait faire photographier les deux portraits, et, doublement généreux, à ses frais. Le quatre avril, nouvelle lettre, nouveau détail : au lieu de deux, c'est trois portraits que l'on conserve à Dieppe ; les photographies accompagnent cette lettre. "Je vous envoie avec cette lettre, nous dit Monsieur Anatole Loth, deux photographies collées sur carton et une autre non collée, du Frère Didace Peltier. Vous ne les trouverez pas belles, car les trois portraits qui sont ici, au lieu d'être des gravures, comme je pensais me le rappeler, ne sont qu'une grossière peinture sur une planche de bois de chêne, peinte à l'huile, identiquement les trois mêmes. La photographie les a reproduites telles quelles, sauf la couleur." Ajoutons à ces détails les suivants, fournis par le possesseur d'un de ses portraits : "Quant au portrait que nous possédons, il est peint sur bois ; il mesure 42 centimètres (16 ½ pouces) de hauteur sur 35 centimètres (13 pouces 6 lignes) de largeur ; le cadre est aussi en bois et très ordinaire ; il est peint

en noir avec un filet vert foncé ; il n'y a pas de signature. ''

Ayant demandé aux trois possesseurs de ces portraits des renseignements sur la provenance de ces peintures, l'un a déclaré l'avoir reçu de son oncle, lequel, né à Dieppe en 1807, le tenait de ses parents. Un autre déclare avoir appris par sa mère que le portrait en sa possession " provenait, ainsi d'ailleurs que les deux autres, de l'ancien hôpital de Dieppe. '' La Révérende Mère supérieure des Hospitalières de Dieppe nous a honoré de deux lettres en date du 5 mars et du 12 décembre 1908, par lesquelles nous apprenons que l'hôpital de cette ville possédait encore il y a peu de temps, un portrait du Frère Didace parfaitement semblable aux trois précédents, lequel portrait tombait de vétusté, ce qui a été cause de sa disparition. C'est regrettable, et la faute en revient au temps, ce rongeur infatigable ; mais savoir qu'un quatrième portrait du Frère Didace a existé à Dieppe, n'en est pas moins un fait acquis. Au point de vue historique, il est regrettable aussi de ne pouvoir remonter

jusqu'à l'auteur de ces portraits ; mais cela n'enlève à peu près rien de sa force au témoignage que donnent ces peintures en faveur de la réputation de sainteté du Frère Didace, c'est ce qu'elles ont de remarquable et c'est ce qui doit être remarqué.

Dans ce but examinons donc en détail un de ces tableaux. On remarque tout d'abord que l'auteur a eu devant lui une copie du vrai portrait du Frère Didace ; c'est la même pose, le Frère est un peu incliné, la tête de mort est dans la main droite, la main gauche est étendue sur la poitrine ; devant le Récollet on voit la table avec son grand crucifix. Seulement au point de vue physique, le Frère Didace a perdu sa puissante structure, sa physionomie est féminine, ses cheveux ondulent ; bref, pas de ressemblance avec le vrai portrait. Aussi bien, outre que l'auteur ne devait pas être un artiste, quoique cependant, pour exécuter trois ou quatre planches identiquement les mêmes, il faille encore quelque talent, il semble bien que son but n'était pas tant de reproduire le vrai portrait que de traduire par le pinceau

l'idée que lui et ceux pour qui il travaillait se faisaient du Frère Didace, l'idée d'un saint, d'un saint que l'Eglise mettra peut-être un jour sur les autels, mais qui n'a pas encore reçu cet honneur.

L'auteur, en effet, ne lui donne ni auréole, ni rayonnement autour de la tête. En retour, il le couronne bravement du diadème royal ; d'un coin du tableau, au dessus du crucifix, des rayons lumineux, venant du ciel, illuminent le visage du Récollet couronné, c'est l'indice des complaisances que le Père Eternel trouve dans l'âme de son serviteur fidèle, c'est l'indice encore de la gloire qu'Il lui réserve, qu'Il lui a octroyée dans ses demeures célestes. Et pour que l'on ne se méprenne pas sur l'idée poursuivie par le peintre et ses clients, voici qu'il écrit sur le côté le plus apparent de la table et en toutes lettres, sans s'occuper beaucoup de l'orthographe : "*Saint Didasse Peltier.*" Tel est l'ensemble du portrait.

Un peu de réflexion nous fera saisir tout le sens de ce tableau. Nous avons vu que le Frère Didace est un simple Frère convers, dont la

vie a été tout entière employée au travail manuel ; il n'a accompli aucune de ces grandes actions qui attirent à son auteur les louanges humaines ; il est mort dans un pauvre lit d'hôpital, et voilà qu'après sa mort on fait graver son portrait ; on le fait représenter par la peinture avec des indices non équivoques de la sainteté. On ne peut faire autrement que de voir en cela la manifestation précise et sincère de la conviction profonde qu'on avait en Canada et en France de la sainteté du Frère Didace.

CHAPITRE XI

A TRAVERS DEUX CENTS ANS

Il y a plus de deux siècles que le Frère Didace est allé recevoir sa récompense dans le royaume du Christ. La vénération si intense et si profonde que les contemporains du Frère Didace avaient pour ce serviteur de Dieu existe-t-elle encore chez leurs descendants ? Cette réputation de sainteté, qui se répandit jusque par delà les mers, a-t-elle survécu aux tempêtes furieuses qui ont assailli le monde, depuis un siècle et demi surtout ; a-t-elle résisté aux ravages de ce rongeur infatigable qui s'appelle le temps ?

Ne pas répondre à ces questions si intéressantes, serait, pour une biographie du genre de celle que nous écrivons, une lacune que l'on ne peut se permettre, alors surtout qu'il est assez facile de la combler. Le peuple canadien-français, en effet, profondément chrétien d'ailleurs, est de nos jours pénétré envers le Frère Didace, une de ses gloires à lui, d'une vénération et d'une dévotion au moins égale, croyons-nous, à celle de ses ancêtres. Nous le constaterons. Mais auparavant une curiosité bien légitime demande si, à travers les deux cent dix ans écoulés depuis la mort du serviteur de Dieu, son souvenir a été transmis d'âge en âge, si la vénération très vive qui se manifeste, surtout en Canada, depuis plus de vingt ans, doit être appelée une résurrection, ou simplement la manifestation plus éclatante d'une dévotion jamais éteinte, quoique très affaiblie, si l'on veut, par le temps et des événements contraires. Ce que nous allons dire satisfera, dans une juste mesure, à cette demande. Nous ferons remarquer seulement que plus probablement nous resterons en deça de la vérité.

Disons d'abord quelques mots sur les faits ou les événements qui, humainement parlant, auraient été des obstacles vraiment sérieux à la conservation de la sainte mémoire du Frère Didace. Tout d'abord se présente le temps dont l'action dissolvante s'exerce même sur les réputations les mieux fondées, sur les gloires les plus pures. Cette action néfaste des années fugitives est encore plus prompte quand le héros ne laisse après lui aucune œuvre à laquelle il ait attaché son nom, aucun écrit de sa main, aucun monument de son génie, qui eux du moins le rappelleraient aux générations futures. Comment alors la mémoire du Frère Didace échappera-t-elle à l'oubli ? Il n'a été qu'un simple Frère convers, dont toute l'ambition a été de n'être connu que de Dieu. Et même dans le domaine des âmes, son nom ne se rattache à aucune œuvre d'apostolat ; et sa main ne nous a laissé aucun écrit dans lequel nous puissions le retrouver lui-même.

En outre, diverses circonstances, particulières au Canada, doivent être signalées : le manque de communications faciles entre les grou

pes de sa population, le petit nombre de celle-ci, l'arrivée de nouveaux colons étrangers aux traditions locales, lesquelles ne se transmettaient d'ailleurs que verbalement, en raison du manque de tout moyen de publicité et de la plus élémentaire imprimerie. Vint ensuite le changement de domination. En 1760, le Canada perdu par la France devint colonie anglaise. L'attention publique fut alors tout entière attirée sur des questions de la plus haute importance. Les Canadiens-Français, l'esprit inquiet au sujet de leur avenir, le cœur brisé par l'abandon de la Mère-Patrie, eurent à penser bien plus à leur situation, à leur conservation, qu'aux personnages ayant illustré un passé, glorieux sans doute, mais dont le souvenir ne pouvait que rendre leur douleur plus sensible. Et pis encore, ceux qui gardaient plus précieusement la mémoire du Frère Didace, ses frères en religion, les Récollets, furent condamnés injustement par les nouveaux maîtres du pays à disparaître ; défense leur fut faite de recevoir des sujets. Les uns après les autres les bons Pères Récollets disparurent,

emportant avec eux une large part du souvenir de leur saint confrère. De plus, l'église où son corps reposait fut profanée par l'hérésie et depuis 1776 fermée aux catholiques, ainsi que nous l'avons déjà rapporté.

Certes la mémoire du Frère Didace a souffert de tous ces obstacles ; son souvenir s'est obscurci dans bien des esprits ; et cependant il n'a pas disparu entièrement et, au temps marqué de Dieu, toujours admirable dans ses saints, la dévotion au Frère Didace a pris dans l'Amérique du Nord un développement extraordinaire.

Ce que nous aurons bientôt le plaisir de constater pour le Canada, pouvons-nous le constater ailleurs ? Nous avons vu la réputation de sainteté de l'humble Récollet passer en France ; à Dieppe surtout, nous avons admiré la haute opinion qu'on eut de ses vertus. En reste-t-il quelque chose ? Tant d'événements funestes ont bouleversé la Mère-Patrie ; la révolution a tant accumulé de ruines sous lesquelles ont été ensevelis avec le trône, des sanctuaires célèbres, des écoles de sainteté, des

écrits extrêmement précieux, des traditions et des souvenirs jusque là religieusement conservés. Peut-on espérer que la mémoire du Frère Didace ait échappé à ce naufrage ? Nous pouvons répondre affirmativement. Le souvenir du serviteur de Dieu a été sûrement conservé à Dieppe ; peut-être aussi ailleurs, mais l'impossibilité de faire les recherches nécessaires ne nous a pas encore permis de le constater.

Nous avons déjà signalé notre correspondance avec Monsieur le curé du Pollet. C'est lui, en effet, vénérable vieillard, qui ne comptait plus guère voir se réaliser un de ses grands désirs, la glorification du Frère Didace par l'Eglise, qui nous a fourni la preuve que le serviteur de Dieu était encore en vénération à Dieppe. Le 28 janvier 1907, répondant à notre lettre du 14 du même mois, Monsieur le chanoine Anatole Loth nous écrivit : " Je suis au courant de l'affaire dont vous m'entretenez au sujet du saint personnage Didace Pelletier, fils de Georges Pelletier et de Catherine Vannier. Son nom s'écrivait Peltier. Vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre dans quelles cir-

constances ce saint fut acquis à votre pays. " Notre correspondant raconte à quelle occasion Georges Pelletier passa en Canada ;[1] il termine en disant : " Vous voyez que le souvenir du saint personnage Didace Peltier n'est pas tout à fait perdu à Dieppe ni dans sa famille de ma paroisse de N.-D. du Pollet où sa mémoire est en vénération. " Dans une autre lettre du 4 avril 1907 nous trouvons le passage suivant qui exprime bien la haute estime de Monsieur le Chanoine Anatole Loth pour le Frère Didace : " Permettez-moi de vous féliciter sur le travail que vous entreprenez,[2] et de vous souhaiter une bonne réussite. Je ne crois pas vivre assez vieux pour être témoin de la canonisation du bon Frère Didace, mais j'en désire le prompt dénouement. "[3] Ce témoi-

1. C'est ce que nous avons rapporté au Chapitre II.

2. M. le chanoine fait allusion à la biographie et aussi à la cause de béatification du Frère Didace.

3. M. le chanoine Anatole Loth touchait en effet à la fin de sa carrière ; il est décédé au Pollet le 24 décembre 1908, âgé de 68 ans.

gnage en faveur de la sainteté du serviteur de Dieu a d'autant plus de valeur au point de vue que nous avons pris dans ce chapitre que Monsieur le curé du Pollet ignorait encore entièrement ce qu'on pensait en Canada du Frère Didace et ce qu'on a dit de lui ou écrit sur lui.

Il faut en dire autant des Dieppois qui ont encore aujourd'hui en vénération particulière notre Récollet. C'est un héritage qu'ils ont religieusement reçu de leurs ancêtres. Ceux qui ont de ses portraits les conservent pieusement. Ayant exprimé à Monsieur le chanoine Loth notre vif désir d'avoir un de ces portraits, du moins pour un temps ; Monsieur le chanoine nous répondit : " Les possesseurs de ces portraits ne veulent pas s'en dessaisir même pour un prêt. Ils consentent seulement à les faire photographier. " Ce qui fut fait avec le généreux concours de notre correspondant. Un des possesseurs de ces portraits nous a écrit qu'en effet elle tenait beaucoup à celui qu'elle avait. Elle ajoutait : " J'espère... que vous pourrez un jour rendre glorieux ce saint que moi-même invcque avec confiance. " Un autre, racon-

tant comment la mère de sa femme avait acquis un de ces portraits, nous apprend avec quel soin on le conservait. Celui qui le lui confia lui dit " qu'il avait bien un fils, mais que la femme de celui-ci ne respecterait pas assez ce portrait, que d'ailleurs son fils n'avait pas d'enfants et que ce portrait qu'il tenait de ses parents ne devait pas sortir de la famille. " Il ajoute que cette femme qui venait de recevoir ce portrait du Frère Didace " le considérait comme un saint et un petit cousin, mais qu'elle ignorait le degré de parenté entre eux. "

D'ailleurs ces mêmes personnes ne possèdent aucun détail biographique sur le Frère Didace. Seul le souvenir de ses vertus et de sa sainteté a été conservé et transmis d'âge en âge jusqu'à eux. Et ce fait donne une force toute particulière au témoignage de ces personnes en faveur de la sainteté du serviteur de Dieu ; il montre aussi qu'elles n'ont pas acquis leur conviction après avoir lu une biographie quelconque du Frère Didace, mais que cette conviction ils l'ont reçue comme un dépot sacré de leurs ancêtres.

Trouvons-nous en Canada une tradition de ce genre ? Nous avons relevé le fait que la dévotion au Frère Didace est très répandue en Canada, surtout depuis une vingtaine d'années, ce que d'ailleurs nous étudierons en son lieu. Mais nous le rappelons pour faire remarquer qu'il est plus difficile à présent de faire à la tradition la part qui lui revient dans la conservation de la mémoire du serviteur de Dieu, car la tradition se confond, se mêle dans les souvenirs de plusieurs avec les connaissances puisées à des sources plus récentes. Cependant nul doute que le souvenir du Frère Didace ait survécu en Canada comme à Dieppe.

Nous avons recueilli dans les registres paroissiaux de Sainte-Anne-de-Beaupré une note anonyme écrite au bas d'une page et en rapport avec un acte de baptême où le parrain avait été Claude Pelletier, plus tard le Frère Didace. Cette note est ainsi conçue : "Claude Pelletier dont il est parlé ci-dessus est le Frère Didace, Récollet, mort en odeur de sainteté au couvent des Récollets de Québec vers 1700." L'auteur de cette note commet une double

erreur de lieu et de date, mais son assertion au sujet de la sainteté du Frère est aussi juste que précieuse. Précieuse elle l'est, puisqu'elle nous permet de constater que la mémoire du Frère Didace était encore vive une douzaine d'années environ après la cession du pays aux Anglais.

Celui qui a écrit cette note, parait relater un fait bien connu du public. Il ne dit pas que ce Claude Pelletier se fit Récollet et qu'il mourut en saint ; mais, ce Claude Pelletier est le Frère Didace ; comme s'il eût dit : Vous connaissez le Frère Didace, vous savez qu'il est mort en réputation de sainteté, or c'est lui qui dans le monde s'appelait Claude Pelletier. L'auteur de cette note, il n'est pas possible d'en douter, est M. Pierre René Hubert,[1] curé de Sainte-Anne-de-Beaupré de 1767 à 1777. Durant ses loisirs, Monsieur Hubert "mit en

---

1. Né à Québec en 1744, ordonné prêtre le 19 septembre 1767, mort au Château-Richer le 14 janvier 1797. Mgr Jean François Hubert, 9e évêque de Québec, est son frère.

ordre tous les registres et les livres de la Fabrique. Il a laissé de précieuses notes qui jettent aujourd'hui une grande lumière sur plusieurs points de l'histoire de la paroisse.[1] " Ce qui nous enlève tout doute que Monsieur Pierre René Hubert soit l'auteur de la note sur le Frère Didace est la parfaite ressemblance de son écriture, de chacune de ses lettres avec l'écriture, avec chaque lettre de cette note. Les chiffres eux-mêmes trahissent leur auteur, quand on les compare avec ceux écrits par Monsieur Hubert.[2]

La note de Monsieur Hubert fait-elle écho à une tradition qu'il recueillit parmi ses paroissiens, c'est bien possible ; nous avons fait quelques recherches pour savoir si la mémoire du serviteur de Dieu a été conservée dans son vil-

---

1. *Annales de la Bonne Sainte Anne*, novembre 1906, p. 233.

2. Pour acquérir une certitude plus grande nous avons consulté le R. P. Girard Rédemptoriste à Sainte-Anne, et M. l'abbé Amédée Gosselin, archiviste du Séminaire de Québec. Leur conviction est la nôtre.

lage natal ; nous avons constaté chez ceux que nous avons interrogés, une vénération pour le saint Frère, mais la plupart ont entendu parler si souvent du Frère Didace dans ces derniers temps qu'ils ne peuvent plus déterminer au juste la source où ils ont puisé leur dévotion à leur co-paroissien.

On comprendra aisément que nous n'avons pu faire de telles recherches en bien des endroits ; aussi nous sommes persuadé que nous restons en deçà de la vérité au sujet de la conservation de la sainte mémoire de notre Récollet. Nous nous sommes contenté d'étudier ce fait à Sainte-Anne, lieu de naissance du Frère Didace, et aux Trois-Rivières, lieu de son heureux trépas et de sa sépulture.

Aux Trois-Rivières, nous avons recueilli quelques détails intéressants qui suffisent à prouver que les vieilles familles trifluviennes, restées fidèles à leur cité, ont conservé avec soin le souvenir du saint, décédé dans leur ville. Un très respectable citoyen, déjà avancé en âge et appartenant par sa mère à la famille des Poulin de Courval, qui furent dans le temps d'insignes

bienfaiteurs des Récollets, nous a affirmé que dans son tout jeune âge, il avait entendu sa mère et la sœur de sa mère parler du Frère Didace et qu'elles l'invoquaient avec confiance.

Une dame très pieuse et très digne de foi, appartenant à la famille Boucher de Niverville, nous a donné par écrit, le 13 décembre 1908, les détails suivants : "Je suis née aux Trois-Rivières l'an 1846, j'aurai 63 ans le 18 janvier prochain 1909. Vers la dixième année de mon âge jusqu'à la treizième environ,[1] j'étais en classe chez les Ursulines. Mes petites compagnes et moi passions très souvent devant la petite église anglicane.[2] Nous nous disions qu'il y avait là un saint d'enterré. Le crépi des murs extérieurs de la petite église tombait quelquefois, et une de mes amies et compagnes de classe, Madame Docteur G.***, avec qui j'en parlais après votre visite chez nous, m'a fait rappeler que nous disions que le crépi de l'é-

1. Par conséquent 1856-1859.

2. L'ancienne église des Récollets

glise ne tenait pas, parce que le saint était dans une église protestante (discours d'enfants). Je ne me souviens pas si ce sont les religieuses ou nos parents qui nous parlaient de ces choses là. "

Un autre témoignage de haute valeur est celui d'un vénérable Sulpicien de Montréal, Monsieur François Daniel.[1] Au cours d'une conversation qu'il eut le 6 décembre 1905 avec le T. R. P. Colomban, Provincial des Franciscains, Monsieur l'abbé Daniel raconta ce qui suit: " Autrefois j'allais aux Trois-Rivières...; il y avait sur le bord du fleuve un terrain qu'on me disait avoir appartenu aux Récollets et où était enterré un saint Frère. On avait ce Frère en grande réputation de sainteté ; on disait même qu'il avait fait des miracles..."—"Cette réputation était donc bien établie, c'étaient les

1. Né à Coutances (France) le 6 septembre 1820, ordonné prêtre le 27 mai 1847, arrivé au Canada le 24 octobre de la même année. *Répert. du clergé canadien.* — M. Daniel est décédé à Montréal le 20 février 1908 âgé de 87 ans.

gens des Trois-Rivières qui vous disaient cela ?" — "Oui, ce que je vous dis est très positif.[1] "

Quatre mois plus tard, nous sommes allé nous-même lui faire visite dans le but de l'entendre nous raconter ce qu'il savait sur la vénération des Trifluviens pour le Frère Didace et de nous en faire délivrer le récit par écrit signé de sa main. Monsieur l'abbé Daniel se rendit bien volontiers à nos désirs et nous dicta ce qui suit, que nous citons, bien que ce soit, nous devrions plutôt dire précisément parce que c'est une répétition de son premier témoignage : " Monsieur l'abbé François Daniel, prêtre de Saint-Sulpice à Montréal, déclare que vers les années 1858, 1860 et 1862... il allait aux Trois-Rivières à peu près tous les ans et que dans cette ville il avait souvent entendu les gens lui parler ou parler entre eux du Frère Didace, Récollet. Il se rappelle très bien avoir entendu dire qu'aux Trois-Rivières il y avait

1. Lettre du T. R. P. Colomban, écrite aussitôt après la conversation qu'il venait d'avoir avec M. l'abbé Daniel.

un terrain ayant appartenu aux Récollets et que là était enterré un saint Frère. On avait ce Frère en grande vénération et réputation de sainteté. On disait même qu'il avait fait des miracles... Ces choses frappèrent d'autant plus Monsieur l'abbé François Daniel qu'auparavant il ne connaissait pas du tout le Frère Didace.

"Ayant reconnu que ce qui précède est bien l'expression de ses déclarations faites à nous soussigné, Monsieur l'abbé Daniel a signé de sa main ; ce 4 avril 1906."

Monsieur Jacques Viger, célèbre historiographe, antiquaire aussi, décédé en 1858, aurait été certainement en état de donner un témoignage très précis sur la sainteté du Frère Didace et sur l'opinion de ses compatriotes à ce sujet. Il connaissait bien le saint Récollet, puisqu'il avait en mains les Actes du Frère Didace ; et il nous paraît difficile d'admettre que cet érudit n'ait pas été piqué par la curiosité d'apprendre du nouveau sur la vie du premier Canadien mort en odeur de sainteté. Peut-être a-t-il laissé des notes à ce sujet, nous

l'ignorons. Le précieux manuscrit passa des mains de M. Jacques Viger dans celles d'un autre antiquaire pareillement érudit, Monsieur l'abbé Hospice Anthelme Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, de 1856 à 1902. Nous allons voir cet événement d'ailleurs fort simple devenir un des moyens dont Dieu s'est servi pour répandre de nos jours a dévotion au Frère Didace.

CHAPITRE XII

DE NOS JOURS

Sous ce titre, nous embrasserons la période de temps allant de 1859 à la présente année 1909. Avant 1859, nous n'avons aucune preuve que des recherches actives aient été faites pour retracer la vie du Frère Didace et raconter ses merveilles. Jusqu'en 1859, les traditions seules, s'effaçant peu à peu en certains lieux, s'éteignant en d'autres, mais vivaces ailleurs, ont conservé la mémoire du serviteur de Dieu. Mais au début de 1859, un historiographe s'engage à faire des recherches sur le Frère Didace, et le ciel, par un événe-

ment providentiel, semble approuver et accepter la promesse. Voici le fait ; nous citons un manuscrit des Ursulines des Trois-Rivières.

"Le 24 février 1859, nous avons reçu une lettre du Révérend Monsieur Verreau, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, Montréal, nous demandant des notions sur le Frère Didace Pelletier, Frère lai Récollet, mort en odeur de sainteté à l'hôpital général des Ursulines des Trois-Rivières le 21 février 1699. Monsieur Verreau, lisant un manuscrit où se trouvaient des détails de guérisons opérées par l'intervention de ce bon Frère, l'invoqua en faveur d'un enfant de l'un des professeurs de la dite école, atteint de convulsions épileptiques. Comme c'était le jour anniversaire de la mort du Frère Didace, Monsieur Verreau promit que, si l'enfant était soulagé, il ferait des recherches concernant le Frère Didace. Dès ce moment, l'état de l'enfant s'améliora et on nous écrivit pour avoir quelques parcelles de ses reliques (du Frère Didace) et les traditions conservées à son sujet."

Les archives des Dames Ursulines des Trois-

Rivières ayant été brûlées à deux époques différentes, en 1752 et en 1806, les filles de Sainte Angèle ne purent offrir autre chose à Monsieur Verreau que l'expression de leur vénération personnelle pour le serviteur de Dieu. Mais la lettre de Monsieur le Principal eut un autre résultat, qui fut d'exciter à juste titre la sainte curiosité des Ursulines. Sachant leur correspondant mieux renseigné qu'elles-mêmes, puisqu'il possédait des relations de miracles attribués au Frère Didace, elles firent auprès de Monsieur Verreau, par elles-mêmes et par d'autres, des démarches pour avoir connaissance du précieux manuscrit. A Monsieur l'abbé Daniel, de Saint-Sulpice, qui en 1869 plaidait leur cause, Monsieur Verreau dit qu'il avait en effet la vie d'un Récollet " qu'elles estiment fort, " ajouta-t-il, en parlant des Ursulines des Trois-Rivières.[1]

Depuis la lettre de Monsieur Verreau, " Je vois, nous a écrit l'annaliste du monastère, que

1. Lettre de Monsieur Daniel aux Ursulines des Trois-Rivières, 16 décembre 1869. Archives des Ursulines.

les Mères Saint-Pierre, Saint-Olivier, et Saint-Ignace font toutes les recherches en leur pouvoir pour retrouver les traces du saint Frère. " Les résultats de ces recherches, sans être très abondants, ont cependant permis aux Ursulines de consacrer à la glorification du Frère Didace plusieurs pages de leur histoire dont le premier volume parut en 1888. Voici un passage déjà cité : " Un des plus touchants souvenirs des premiers jours de notre hôpital est le décès d'un saint Canadien, le Frère Didace Pelletier.[1]" Citons encore le suivant : " La sainteté est la vraie gloire. Ce pauvre Frère pendant sa vie a cherché l'obscurité ; il avait soif de l'oubli ; mais deux siècles après sa mort Dieu permet qu'on parle encore de lui. Le temps qui détruit tout a respecté sa gloire. Les guerriers, les anciens gouverneurs de notre ville sont oubliés, à peine quelques érudits les connaissent-ils encore ; mais ce saint, prince de la vertu, est encore de ce monde ; il y est resté

1. *Histoire du monastère des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. 1, p. 209.

en le quittant, et l'auréole éternelle rayonne sur son souvenir.[1] " Cette notice sur le Frère Didace, insérée dans le premier volume de l'*Histoire des Ursulines des Trois-Rivières* à certainement beaucoup favorisé la mémoire du saint Récollet.

Un autre fait se produisit en 1887 qui contribua aussi puissamment à rappeler le saint Canadien à ses compatriotes. Nous avons dit que Monsieur Louis de Gonzague Baillargé possédait un portrait du serviteur de Dieu, et que Monsieur H. R. Casgrain en découvrit à Paris une copie semblable, fort bien conservée, qu'il fit photographier et dont il apporta plusieurs exemplaires à Québec. Cet heureux événement ouvrit à l'humble Récollet les portes du Palais archiépiscopal de Québec où il fut bien reçu ; son portrait, offert par l'abbé Casgrain, y fut exposé. Une autre photographie prit le chemin de Sainte-Anne-de-Beaupré et les Révérends Pères Rédemptoristes lui

1. *Histoire du monastère des Ursulines des Trois-Rivières*, vol. 1, p. 217.

donnèrent avec joie une place dans la sacristie, en attendant qu'il plaise à Dieu de lui permettre l'entrée de la Basilique.[1]

Les Ursulines des Trois-Rivières, toujours désireuses de mieux connaître le saint qu'elles vénéraient, avaient fini par savoir que M. Baillargé avait son portrait. La Révérende Mère Supérieure lui écrivit le 21 octobre 1887, le priant de lui confier pour un temps le précieux portrait qu'elle ferait reproduire. M. Baillargé qui tenait extrêmement à ce portrait dont il redoutait d'ailleurs la fragilité, répondit quatre jours après : "Madame la Supérieure, dans votre note du 21 courant, vous demandez de vous envoyer par la malle, le portrait de mon Didace. Mais, Madame, y pensez-vous ? Vous envoyer mon Didace par la malle ? Vous ne voulez donc avoir, pour votre artiste, qu'un résidu de poussière ?

" Didace est dans un état incapable de

1. Voir : *Semaine religieuse de Québec*, mars 1891. — *Louis de Gonzague Baillargé* par G. F. BAILLARGÉ, Joliette, 1891, p. 27.

voyager, ni par terre, ni par mer. Il est enfermé *in petto*, comme Messieurs les Cardinaux, et y restera jusqu'à ce qu'il plaise au Pape de l'en faire sortir.[1] "

Heureusement M. Baillargé communiquait ensuite à lá Révérende Mère, la découverte faite à Paris par l'abbé Casgrain. Dix jours après, celui-ci recevait la lettre suivante : " Monsieur Baillargé nous écrit que vous avez quelques copies de la vieille gravure du Frère Didace et que vous les avez obtenues après de nombreuses recherches faites dans le département des gravures à Paris.

" Nous n'avons pas été peu surprises en apprenant ce fait quasi miraculeux. Mais si ce saint religieux avait un miracle à faire, il faisait bien de l'opérer en votre faveur ; car peu d'historiens ont aussi bien écrit que vous, Monsieur l'abbé, sur l'histoire de notre beau pays. Serait-ce trop vous demander que de vous prier de vouloir bien nous en passer une copie,

1. *Louis de Gonzague Baillargé* par G. F. BAILLARGÉ, p. 26.

nous vous la rendrions fidèlement.[1] " Monsieur l'abbé Casgrain répondit le huit novembre que bien volontiers il prêterait une photographie, ajoutant : " Je serais bien heureux de pouvoir vous dire de garder la copie qui sera expédiée, mais je n'en ai qu'un très petit nombre, qui m'ont coûté extrêmement cher... Si quelque personne ou quelque institution des Trois-Rivières tenait à garder la copie, le prix en serait de deux piastres.[2] "

Les Ursulines n'hésitèrent pas à payer le montant requis pour avoir le plaisir de posséder le vrai portrait du saint Frère. Leur dévotion ne s'arrêta pas là ; elles firent faire d'autres photographies du portrait qu'elles avaient reçu et les distribuèrent ensuite. " Les personnes qui les recevaient, nous a écrit l'annaliste, s'en trouvaient bien honorées. Elles avaient confiance en ce saint religieux. Presque toutes les religieuses reçurent une photographie, la placèrent dans leurs livres de piété et l'ont

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

2. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

conservée ces dix-sept dernières années. Plusieurs disent lui avoir fait des neuvaines, l'avoir invoqué avec confiance et avoir obtenu par son intercession de nombreuses faveurs.

" La dévotion au Frère Didace est surtout remarquable parmi nos bonnes Sœurs converses. Une d'elles assure avoir obtenu de grandes faveurs spirituelles par son entremise... d'autres religieuses ont apporté cette dévotion de la maison paternelle. Sœur Saint-Roch dit que son père et sa mère priaient le Frère Didace tous les jours en famille avec une grande confiance. "

Si les personnes acceptaient avec plaisir les portraits du Frère Didace, les Ursulines de leur côté savaient bien s'y prendre pour les présenter. En voici un exemple : " à Monsieur l'abbé H. Caron, chanoine, évêché des Trois-Rivières. Monsieur l'abbé, le bon Frère Didace vous demande une place dans votre album. Votre très obligée, Sœur Marguerite-Marie.[1] " Voici la réponse : "Le Frère Didace est un peu

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

étonné sans doute : Je lui ai donné la première place dans mon album. Quiconque s'abaisse sera élevé. Je vous remercie de cette image de notre saint trifluvien.[1]" Voilà pour le Frère Didace un titre qu'il lui faut conserver.

Monsieur l'abbé J. E. R. Caisse, procureur du Séminaire des Trois-Rivières, ayant aussi reçu des Ursulines un portrait du saint Frère, répondit, le 23 mars 1888 : "... J'ai omis, sans le vouloir, mais fort heureusement, la gravure du Sacré-Cœur dans votre compte. Daignez l'agréer de ma part en retour du portrait du saint Frère Didace. Ce portrait et vos notes sont un trésor pour moi... Merci, merci, mille fois ! Que je serais heureux de découvrir le tombeau du Frère Didace ! Il faut y travailler. Nous allons voir si les restes des saints doivent se perdre parmi nous comme cela !...[2]"

Dix jours plus tard, ayant reçu deux autres copies du même portrait : "Merci, oh ! merci beaucoup, répondit-il, des deux copies de votre

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

2. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

saint Frère Didace... Didace part de nouveau pour Rome. Cette fois il s'en va droit chez lui, chez les fils de Saint François, qui vont le recevoir, vous pouvez prévoir comment et avec quelle joie.

" J'ose espérer qu'avant longtemps, Didace sortira de son tombeau plein de gloire, pour prendre place sur nos autels. Nous allons bien loin chercher des ossements de saints et nous en avons tout près, sous nos pieds ; nous marchons sur des reliques précieuses et notre esprit ignore les trésors cachés sous nos pas.

" J'adresse ce soir au Révérend Père Raphaël d'Aurillac, Définiteur Général des Franciscains à Rome, une lettre contenant votre " Didace " et vos précieuses notes sur le saint religieux. J'espère que Didace fera un bon voyage, un voyage fructueux. Le mien (le portrait du Frère Didace), il est placé sur mon prie-Dieu et je vais le tenter pour lui faire dire où il est et ce qu'il est !...[1] "

De tels accents nous révèlent bien à quel

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

19

haut degré était arrivée la réputation de sainteté du Frère Didace dans l'esprit du clergé trifluvien. Ce que nous venons d'entendre dire au procureur du Séminaire, la plupart des membres du clergé, peut-être tous pour ne pas nous exposer à être injuste, l'avaient dans le cœur. Monsieur Caisse parlait, dans sa lettre, de voyage du Frère Didace à Rome, de démarches auprès du Révérend Père Raphaël, d'espérance de voir bientôt Didace sur les autels. Cette espérance était le partage de tous ceux qui alors connaissaient le saint Récollet ; et pour la réaliser, on fit en effet voyager le Frère Didace, c'est-à-dire qu'on envoya son portrait à Rome et on se mit en relation avec les autorités de l'Ordre Franciscain dans la Ville éternelle.

En 1887, Monsieur Louis de Gonzague Baillargé, ayant reçu de l'abbé Casgrain une photographie du Frère Didace, l'envoya à Rome par l'entremise de Mgr Tanguay qui s'y rendait alors. Monsieur Baillargé lui confia en même temps "la mission de voir à Rome le Supérieur de la mission des RR. PP. Fran-

ciscains et de faire des démarches pour soumettre la cause de l'entrée de la béatification du Frère Didace Pèlletier." Ainsi s'exprime Mgr Tanguay lui-même dans une lettre du 13 novembre 1891 à Monsieur G. F. Baillargé, neveu du précédent. Mgr Tanguay ajoute : " J'ai remis (alors) au R. P. Supérieur le portrait photographié du saint Frère et lui ai fait prendre connaissance des notes précieuses recueillies sur la vie de cet humble Frère. Le R. P. Supérieur me dit alors qu'il en communiquerait avec l'avocat chargé de l'introduction de ces sortes de causes auprès du Saint-Père. " Mgr Tanguay terminait sa lettre en disant : " Si le cher oncle Louis a besoin d'un procureur *ad hoc*, je suis prêt à me rendre à Rome en octobre prochain (1892) et j'y travaillerai jusqu'à ce que j'obtienne un bon résultat.[1] " Mgr Tanguay désirait donc autant que Monsieur Louis de Gonzague Baillargé qui la désirait beaucoup, la glorification du Frère Didace par l'Eglise.

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

De son côté, Monsieur Caisse, procureur du Séminaire des Trois-Rivières, poursuivait le même but. Dès les premiers mois de 1888, il était en correspondance avec le R. Père Raphaël qui lui avait demandé des renseignements sur le serviteur de Dieu. M. le procureur lui envoya, ainsi qu'il nous l'a déjà appris lui-même, le portrait du Frère et les notes fournies par les Ursulines. Elles aussi poursuivaient, moins ostensiblement peut-être, mais laborieusement, la même cause, et dans ce but elles continuaient leurs recherches dont elles communiquaient ensuite les résultats à M. Caisse. C'est ainsi que le 7 mai 1888, la Révérende Mère Marguerite-Marie lui écrivit : " Vos prières nous aidant dans la cause du bon Frère Didace, nous voilà en possession d'un nouveau document qui a bien sa valeur. Je m'empresse de vous le transmettre en cas que vous le jugiez propre à intéresser le Révérend Père Raphaël.[1] " Il n'y a donc pas à en douter, en 1887, 1888 et après, on travailla sérieu-

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

sement à demander l'introduction de la cause du Frère Didace, et les démarches furent faites par des prêtres canadiens et non des moins importants, ainsi que par des laïques, tels que M. Louis de Gonzague Baillargé ; et dans ce mouvement les Ursulines des Trois-Rivières ont eu une bonne part. Leur dévouement à cette cause était si bien connu que c'est à leur supérieure que Monsieur G. F. Baillargé, prêtre, aumônier des Sœurs de la Providence à Joliette, voulant savoir où en était rendu le procès, écrivit à la date du 14 novembre 1891 : " ... Comme vous êtes plus intéressée que tous autres au Frère Didace, vous pourriez peut-être me dire si le procès de béatification est réellement commencé ou non, et si vous avez envoyé à Rome des documents autres que ceux qui ont pu être fournis par Mgr Tanguay et M. l'abbé Verreau ...[1] "

Nous ferions une grave omission, si nous ne citions ici une autre lettre reçue l'année suivante par les mêmes Ursulines des Trois-

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

Rivières. Cette lettre, écrite de l'Hôpital-Général de Québec, le 8 juin 1892, nous révèle la haute vénération des Religieuses Hospitalières de cette communauté pour le Frère Didace. La lettre est adressée à la Révérende Mère Sainte-Philomène, Supérieure : " Ma Révérende Mère, grâce à la générosité de nos amis, il nous a été possible de réaliser une petite somme, permettant d'entreprendre les réparations de notre antique église. Ses murs deux fois séculaires abritent bien des souvenirs dont l'un ne peut manquer de vous être bien cher, comme à nous: C'est en effet dans notre petite église que le saint Frère Didace a prononcé ses vœux de religion ; c'est là que son âme contemplative s'est tant de fois répandue devant l'Hôte divin de nos tabernacles... Nous savons votre culte aussi pour le pieux Récollet dont j'évoque la mémoire. J'ose donc me permettre de vous demander, à l'occasion de nos fêtes,[1]

1. Fêtes du deuxième centenaire de l'établissement de l'Hôpital-Général dans le couvent de Notre-Dame des Anges, acquis des Récollets par Mgr de Saint-Vallier.

si vous pourriez disposer en notre faveur de quelques reliques du saint Frère, ne fusse qu'une minime partie de ses vêtements ou d'autres objets lui ayant appartenu. Si ma demande est tant soit peu indiscrète, je vous prie de n'en tenir aucun compte et de me croire, quand même et toujours, dans un inaltérable sentiment de gratitude, ma Révérende Mère, votre humble et affectionnée, Sœur Saint-Joseph, Supérieure.[1] " La demande n'était pas indiscrète, mais elle était irréalisable, au grand regret certainement des Ursulines, qui volontiers auraient partagé avec les Hospitalières de Québec les reliques du serviteur de Dieu, si elles avaient eu le bonheur d'en posséder.

Les historiographes canadiens ne tardèrent pas à être épris, eux aussi, des charmes surnaturels de la physionomie du Frère Didace. M. Verreau, le premier, avait été séduit, et il annotait le précieux manuscrit qu'il possédait. En 1891, le " *Canada-Français*, revue publiée

---

1 Archives des Ursulines des Trois-Rivières

sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval, " et dont le gérant était Mgr Thomas Etienne Hamel, publia en entier les actes du Frère Didace avec des notes de M. Verreau. L'administration de cette revue annonça comme il suit cette publication : "Nous ne pouvons mieux terminer notre œuvre présente qu'en livrant à l'édification de nos lecteurs ces *Actes* du premier Frère Lai Récollet canadien, mort en odeur de sainteté...[1] "

M. l'abbé Henri Raymond Casgrain a été un des premiers à exprimer le désir de voir publier une notice sur le Frère Didace. A son retour de Paris en 1887, remettant à Monsieur l'abbé Charles Trudelle, la copie des actes du Frère Didace, qu'il tenait de M. Verreau, il le " pria instamment de publier un article sur ce bon Frère Didace ; " nous citons M. Trudelle lui-même qui continue : " et j'ai retardé jusqu'à ce jour (avril 1891). Mais enfin me reprochant cette négligence envers la mémoire, si digne

1. *Le Canada-Français*, vol. 4e, p. 252.

d'être connue, d'un saint religieux canadien, je m'exécute ici. " Il publia sa notice dans la *Semaine Religieuse* de Québec, numéro du 28 mars 1891 et les trois suivants. La *Semaine Religieuse* était dans sa troisième année et avait pour rédacteur M. l'abbé D. Gosselin. Le 16 juillet de l'année suivante, la même revue publia le portrait du Frère Didace.

Un an avant la publication de M. Trudelle, un citoyen de Lévis, bien connu aujourd'hui par ses travaux historiques, Monsieur Pierre Georges Roy, s'était proposé d'écrire une notice sur le Frère Didace. Le 15 août 1890, il s'adressait aux Ursulines des Trois-Rivières pour avoir des renseignements : " Je m'occupe beaucoup, leur écrivit-il, de l'histoire du Frère Didace Pelletier, mort en odeur de sainteté dans votre hôpital le 25 février 1699. Je désire publier quelque chose, une humble notice historique sur ce saint homme.[1] " Monsieur Roy ayant commencé en 1895 à faire paraître le *Bulletin des Recherches Histori-*

1. Archives des Ursulines des Trois-Rivières.

ques, publication mensuelle très intéressante, inséra dans le deuxième numéro, février 1895, sa notice du saint Récollet, avec un beau portrait du Frère, en première page de ce fas cicule.

Un autre historiographe canadien, Monsieur le Docteur N. E. Dionne, docteur es-lettres, membre de la société royale du Canada, bibliothécaire de la législature de Québec, historien très estimé et très connu par ses œuvres vraiment remarquables, a cru devoir lui aussi faire servir sa plume à la glorification du Frère Didace. Dans sa " Galerie nationale " publiée d'abord dans le *Messager Canadien du Sacré Cœur de Jésus*, puis en un très beau volume, Monsieur le Docteur Dionne place le saint canadien au rang des personnages qui ont illustré la patrie canadienne par leurs vertus ; un excellent portrait du Frère précède sa notice.[1]

---

1. Cette notice a paru dans le *Messager* en novembre 1901. La "Galerie nationale" a été mise en volume en 1904, sous le titre : *Serviteurs et servantes de Dieu en*

Ces diverses études sur le serviteur de Dieu, écrites par des plumes très autorisées et parues dans des publications atteignant toutes les classes de la société et portant ainsi à tous l'éloge sans restriction du Frère Didace, ont puissamment secondé l'œuvre de la Providence qui, on s'accorde à le reconnaître, semble vouloir conduire son serviteur jusqu'aux honneurs de l'autel.

Mais en dehors des revues susdites, sommes-nous le premier à publier une biographie du saint Récollet ? Non. En 1894, la librairie Cadieux et Derome, Montréal, mit en vente la " Vie du Frère Didace, Récollet, par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, Commissaire de Terre-Sainte. " C'est une très intéressante brochure de 94 pages in-16. Nous trouvons dans l'avant-propos une nouvelle preuve que la dévotion au Frère Didace était déjà très répandue en Canada. " Aujourd'hui, affirmait

---

Canada. — On retrouve aussi la notice du Dr. Dionne sur le Frère Didace dans les : *Annales du Très-Saint Rosaire.*, Juillet 1906.

l'auteur, le Frère Didace, ou comme on l'appelle communément le bon Frère Didace, est déjà bien connu des âmes pieuses : on l'invoque avec confiance, comme un grand serviteur et ami du bon Dieu, et des faveurs vraiment étonnantes, obtenues par son intervention, viennent confirmer chaque jour en l'augmentant la confiance dans cet humble disciple de Saint François d'Assise. " C'est " cette confiance toujours grandissante " et aussi " le désir pressant du Ministre Général de notre Ordre " qui portèrent le R. Père Frédéric à publier sa vie du Frère Didace.

Sans nous attarder davantage à retracer ce que les écrivains canadiens ont dit dans ces dernières années sur les vertus du Frère Didace, nous rappellerons un autre fait non moins significatif à l'endroit de la réputation de sainteté dont le serviteur de Dieu jouit de nos jours parmi ses compatriotes du Canada et même des Etats-Unis. Ce fait est la diffusion vraiment prodigieuse du vrai portrait du Frère Didace. Depuis 1891 surtout jusqu'au temps présent, c'est par milliers et par milliers que

ce portrait a été reproduit, en assez grand nombre par la photographie, le plus grand nombre, croyons-nous, par la lithographie et la photogravure, de tout format, depuis un pouce carré jusqu'à seize pouces de haut sur treize pouces de large.

Sous ce dernier format, le portrait du Frère Didace a été reproduit en 1892 à Providence par les soins de Monsieur E. E. Nobert, curé de la paroisse Saint-Charles. Monsieur Nobert nous a écrit à ce sujet : " J'ai édité ce portrait du Frère Didace Pelletier, croyant alors que cela pourrait aider à sa béatification et après une retraite donnée par le bon Père Frédéric dans ma paroisse de Saint-Charles, à Providence. Voyant mes paroissiens et paroissiennes vénérer beaucoup ce serviteur de Dieu, j'ai cru devoir éditer ce portrait... Je le faisais encadrer, puis aux retraites, ces portraits étaient vendus au profit de l'église... Il s'en est vendu un très grand nombre et les faveurs obtenues par l'intercession de ce cher Frère Didace sont innombrables... " D'après le R. Père Frédéric, M. Nobert fit tirer ce por-

trait à vingt mille exemplaires. En outre, le même Père a écrit en 1894, dans sa vie du Frère Didace[1], que lui-même avait " distribué en quelques semaines plus de vingt mille portraits " d'un format plus petit.

En 1893, la *Revue du Tiers-Ordre*, Montréal, publiait ce qui suit : " Afin de favoriser la dévotion toujours croissante envers le bon Frère Didace et pour répondre aux nombreuses demandes qui nous arrivent de toutes parts, on a fait reproduire divers modèles de son image en photographies.[2] " Et ces photographies n'étaient pas à donner, mais à vendre. Le bon Frère Didace était tellement réclamé que pour suffire aux demandes, on en avait fait un article de magasin.[3] On le trouvait

1. Avant-propos, en note.

2. *Revue du Tiers-Ordre*, 1893, p. 254.

3. Il n'est pas sans intérêt de relater ici les conditions de vente : 1^{0} petites, d'un pouce carré, montées sur Bristol, pour être portées sur soi : 20 cts la douzaine, $2.00 la grosse. On n'en expédie pas moins d'une douzaine par la poste, sous enveloppe cachetée ; 2^{0} moyen-

chez les libraires Cadieux et Derome et Granger, Montréal, chez les Sœurs Franciscaines, Grande-Allée, Québec, et chez les Révérends Pères Oblats, à Saint-Sauveur, Québec.[1] L'un d'eux le Révérend Père Perron, a été toute sa vie un ardent propagateur de la dévotion au Frère Didace.

Sans doute la diffusion si rapide et si grande du portrait du serviteur de Dieu n'a eu qu'un temps, toutefois si à l'heure présente, elle a diminué, ce qui se conçoit, elle n'a pas cessé ; il se vend encore des portraits du Frère Didace. Dans nos maisons de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières, on en distribue toujours un grand nombre aux personnes du dehors.

---

nes, de 5½ sur 4 pouces, montées sur carton, avec double filet d'or ou de couleur en encadrement : 15 cts l'unité, $1.50 la douzaine, $15.00 la grosse ; 3° grandes, de 8½ sur 5 pouces, montées sur carton, avec double filet d'encadrement en or ou en couleur : 25 cts l'unité, $2.50 la douzaine, $25.00 la grosse. *Revue du Tiers-Ordre*, 1893, p. 254.

1. *Revue du Tiers-Ordre*, 1893, p. 255.

D'autre part beaucoup de familles, des communautés religieuses, des membres du clergé, se sont fait un honneur d'avoir dans leurs maisons, appendu au mur, un portrait du serviteur de Dieu.

Enfin les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne-de-Beaupré, estimant que le Frère Didace est un des personnages illustres de la paroisse qu'ils desservent, l'ont fait figurer sur " la châsse de Sainte Anne offerte au commencement du vingtième siècle à la Patronne dn Canada ;[1] " et lui ont ainsi donné place dans la basilique, de façon toutefois à ne pas nuire à sa cause en voulant la servir. La châsse dont il s'agit est en cuivre battu, poli, ciselé et doré, et représente une église. " A l'intérieur de cette église en miniature se dresse un autel, c'est un socle de forme irrégulière d'où émerge un bras en bronze doré, de chaque côté apparait un pontife, c'est le Vénéra-

1. *Le sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré. — Guide du pèlerin et du visiteur à la Bonne Sainte Anne*, 1904, p. 24.



Le reliquaire insigne de sainte Anne,
Basilique de Sainte Anne-de-Beaupré.

ble de Laval, c'est son Eminence le Cardinal Taschereau..., au fond d'un élégant bas-relief se dresse la statue de Sainte Anne environnée de lumières. A gauche, on voit M. l'abbé Morel premier curé-résident de la paroisse, Claude Pelletier, mieux connu sous le nom de Frère Didace, premier enfant de Sainte-Anne dont on conserve l'extrait de baptême ; la marquise de Tracy qui, avec son époux, offre au sanctuaire le tableau devenu célèbre ; enfin un enfant, qui rappelle les bienfaiteurs de la basilique. A droite apparaissent le R. P. Tielen, autrefois curé de la paroisse, et la Vénérable Mère de l'Incarnation, Ursuline ; enfin un pauvre paralytique qui laisse ses béquilles aux pieds de Sainte Anne, rappelle tous les malheureux qui, souffrant dans l'âme et dans le corps, ont obtenu dans le sanctuaire de Beaupré le soulagement ou la guérison de leurs maux.[1] "

1. *Le sanctuaire de la Bonne Sainte Anne de Beaupré. — Guide du pèlerin et du visiteur à la Bonne Sainte Anne*, 1904, p. 24 et 25.

Nous pourrions encore entendre d'autres voix chantant elles aussi les vertus, la sainteté du serviteur de Dieu. Mais en faut-il davantage pour nous permettre de conclure : il est rare de rencontrer une si complète harmonie à la gloire d'un héros. Pas une note discordante, pas une voix qui proteste. Et ces voix viennent de la solitude des cloîtres, des degrés du sanctuaire ; elles s'élèvent du sein de la multitude, pour glorifier de nos jours encore, comme autrefois, Didace, le saint canadien, pour livrer en même temps à tous les échos le cri de la reconnaissance que font naître dans les âmes les grâces et les bienfaits reçus par la puissante intercession du serviteur de Dieu.

CHAPITRE XIII

NOUVELLES FAVEURS

En 1891, Monsieur l'abbé Charles Trudelle, écrivant, dans la *Semaine Religieuse* de Québec, sa biographie du Frère Didace, terminait son étude par ces lignes : " Qui sait si la confiance en ce grand serviteur de Dieu, renaissant aujourd'hui, de nouvelles faveurs extraordinaires ne seraient pas obtenues par son intercession ? Alors on pourrait espérer de voir un jour son nom inscrit au catalogue des saints que l'Eglise honore d'un culte public. Quelle gloire pour nous Canadiens-Français ! "

Sans doute, ce serait une grande gloire pour les Canadiens-Français de voir le Frère Didace leur compatriote placé au nombre des saints qui ont droit aux honneurs de l'autel. Cela arrivera-t-il ? Dieu le sait. Mais si la cause du Frère Didace n'a besoin, ainsi que l'insinue M. Trudelle, que de nouvelles faveurs obtenues par l'intercession du serviteur de Dieu, cette cause sera facilement gagnée, car les faveurs sont nombreuses et la voix de la reconnaissance retentit de nos jours comme autrefois.

Cette voix de la reconnaissance a trouvé de l'écho dans plusieurs publications ; et il suffit d'en feuilleter les pages pour qu'il s'en échappe en quelque sorte un concert harmonieux de voix redisant, dans un accord parfait, la puissance du serviteur de Dieu. Nous devons signaler tout particulièrement la *Revue du Tiers-Ordre*,[1] qui, depuis 1891, l'année même où les

---

1. Cette revue a commencé à paraître à Montréal en 1884, sous le titre : *Petite Revue du Tiers-Ordre et des intérêts du Cœur de Jésus.* En 1889, elle s'appelait sim-

Franciscains en devinrent les directeurs, n'a pas cessé de s'intéresser à la cause du Frère Didace et s'est toujours fait un devoir de publier dans ses colonnes les témoignages de gratitude des protégés du saint Récollet. Dès le mois de novembre 1891, les rédacteurs faisaient connaître leur intention à ce sujet. Après avoir affirmé que " plusieurs personnes " avaient depuis peu "obtenu des guérisons remarquables, " ils ajoutaient cet avis : " Nous serions bien reconnaissants aux personnes qui, après avoir invoqué le Frère Didace, en auraient obtenu un secours évident, de nous le faire savoir, afin que nous puissions, à la gloire de Dieu et de ce bon religieux, insérer dans la *Revue* le catalogue de ces bienfaits. Un jour

---

plement : *Petite Revue du Tiers-Ordre de Saint-François.* En 1890, les Franciscains étant arrivés à Montréal, la *Petite Revue* annonça à ses lecteurs, dans son numéro de janvier qu'elle cessait un moment sa publication pour reparaître prochainement sous la direction des Pères du premier Ordre avec le titre de : *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte.*

ils pourraient servir à introduire la cause de ce religieux franciscain et canadien. " Cet avis fut compris, et dès le mois de janvier 1892, la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* publia des témoignages d'actions de grâces au bon Frère Didace et depuis lors elle a continué à en publier ; elle en publie encore. Nous n'avons pas essayé de réunir les faits qui ont pu être relatés dans d'autres revues ou dans les journaux. Un tel travail, très long par les recherches qu'il exigerait, n'était pas nécessaire pour atteindre le but que nous avions en vue en signalant les faveurs attribuées, de nos jours, au bon Frère Didace. Nous avons trouvé, dans *la Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*, ample matière à ce sujet. Dans cette seule revue en effet ont été publiés, de 1892 à 1910, plus de cinq cents témoignages de reconnaissance envers le serviteur de Dieu. A ce chiffre fort éloquent, ajoutons les faveurs relatées dans d'autres publications, ajoutons aussi celles, certainement nombreuses, qui sont demeurées le secret de ceux qui les ont obtenues, et nous pourrons conclure que la dévotion au

Frère Didace a refleuri avec une intensité peu ordinaire.

Et cette dévotion au serviteur de Dieu est-elle locale ? Ce concert d'actions de grâces vient-il seulement d'une ville ou même d'un comté ? Ce n'est pas assez dire. La voix de la reconnaissance a retenti un peu partout dans la Province de Québec ; elle est même venue du nord-ouest, et aussi des Etats américains : New-York, Michigan, Illinois, Massachusets, et du Maine. Nous avons même entendu une voix, canadienne il est vrai, venant de Lourdes ; nous lui ferons écho.

De plus ces témoignages de reconnaissance, de qui viennent-ils ? Le plus grand nombre vient de chrétiens et de chrétiennes, de tout âge et de toute condition, vivant dans le monde ; il y en a aussi venant de membres du clergé séculier, de religieux et de religieuses ayant obtenu pour eux-mêmes quelque grâce, ou se faisant les interprètes de la reconnaissance des autres et authentiquant par leur signature la vérité et la sincérité des faits. Plusieurs récits de guérisons sont accompagnés de certi-

ficats délivrés par des docteurs en médecine.

Enfin quelles faveurs a-t-on demandées et demande-t-on au Frère Didace ? D'après les témoignages que nous avons sous les yeux, le plus souvent il s'agit de faveurs temporelles ; les uns lui ont demandé de l'ouvrage, une situation, d'autres d'être protégés dans un danger imminent ; d'autres lui ont recommandé des affaires commerciales, le succès dans des examens, le recouvrement d'objets perdus ; le plus souvent ce sont des malades de toute sorte qui lui ont demandé la santé. On a aussi de nos jours invoqué le Frère Didace pour obtenir des faveurs spirituelles, le succès d'une vocation, la délivrance de tentations pénibles, la conversion de personnes éloignées des pratiques de la Religion, ou adonnées au vice de l'ivrognerie, et bien d'autres faveurs, qui ne sont pas autrement désignées que par ces mots ou d'autres équivalents : une grâce, une grande grâce, une faveur spirituelle obtenues.

Ces remarques faites, nous allons reproduire, sinon toujours en entier, du moins dans

ce qu'elles ont d'essentiel, un certain nombre des faveurs attribuées, de nos jours, à l'intercession du bon Frère Didace. Nous commencerons par rapporter des faveurs spirituelles, puis quelques faveurs temporelles, autres que des guérisons, réservant celles-ci pour le chapitre suivant. Commençons par des conversions.

Conversions d'ivrognes : " Sans avoir été averti de rien, un ivrogne promet de se convertir juste le jour où sa famille termine en secret une neuvaine au Frère Didace. "

" Une famille fait une neuvaine pour la conversion d'une personne qui la déshonorait par des habitudes d'ivrognerie ; aussitôt un changement se fait remarquer dans cette pécheresse, et la suite prouve qu'il s'agit d'une conversion sérieuse et durable. "

" Un père de famille gémissait depuis trois ans de voir son fils livré à des excès de boisson qui l'avaient conduit en prison pour un an et réduit au manque de travail. Sur un conseil qui lui fut donné, le père donne à son fils du thé où avait trempé une image du Frère

Didace. Depuis cette expérience, l'ivrogne incorrigible se trouve si bien transformé qu'il éprouve pour la boisson autant d'horreur que si c'était du poison."

" Mon mari faisait la désolation de tous ceux qui l'aimaient, par ses habitudes incorrigibles d'ivrognerie. J'étais près de me décourager, lorsque je m'adressai au bon Frère Didace. Il daigna m'exaucer au bout d'une neuvaine. Voilà deux ans qu'il a guéri mon mari de sa funeste passion et il n'y a pas eu de rechute depuis. "

Par l'intercession du bon Frère Didace, des âmes ont été ramenées à la pratique de leur sainte Religion. " Un jeune homme faisait le déshonneur de sa famille par son irréligion. Depuis sept ans il n'avait pas rempli son devoir pascal, manquait la messe, ne faisait aucune prière, pas même le signe de la croix. Or, durant une neuvaine au bon Frère Didace, faite à son insu, il se confesse et fait la sainte communion, à la grande joie de toute la famille. "

" Mon frère restait éloigné des sacrements

depuis quatorze ans. Malgré nos remontrances réitérées il s'obstinait à ne point remplir ses devoirs. Nous en étions d'autant plus désolés qu'il est père de famille et que ses enfants devenaient assez âgés pour souffrir d'un tel scandale. Nous nous recommandâmes au bon Frère Didace par une neuvaine, et aussitôt après la neuvaine, mon frère se rendit à confesse pour accomplir son devoir pascal. ''

Dans des foyers désunis le bon Frère Didace a ramené la paix et la concorde.

''Actions de grâces au bon Frère Didace pour la paix et l'union d'une famille. '' Ce témoignage, venu de Saint-Luc, comté de Saint-Jean, est de la main de Monsieur J. C. Coaillier, prêtre, curé.

Un mari séparé de sa femme s'était complètement livré à la boisson et ne faisait plus de religion depuis plusieurs années. Une neuvaine au Frère Didace a obtenu un changement parfait.

De Worcester, Massachusets, une mère de famille a écrit : ''Des contestations de famille m'avaient mise dans la pénible nécessité de

répondre à mes enfants en cour de justice. Afin que le scandale fut évité et que mon cœur de mère ne fut pas soumis à cette épreuve, je suppliai le bon Frère Didace et promis de publier la grâce que j'obtiendrais par son entremise. Grâce soit rendue à Dieu, par les prières de son grand serviteur, l'affaire s'est réglée suivant ma demande."

Ceux qui invoquent le serviteur de Dieu pour eux-mêmes voient eux aussi leurs prières écoutées. Nous avons signalé déjà le témoignage des Ursulines des Trois-Rivières, dont plusieurs se reconnaissent redevables de faveurs spirituelles au bon Frère Didace. En 1894, une religieuse hospitalière de Saint-Joseph, Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, écrit : "Je viens payer une dette de reconnaissance au bien aimé Frère Didace en vous priant de vouloir bien donner la publicité de votre *Revue* à la faveur signalée que j'ai obtenue par l'intercession de ce bon religieux. Ayant entendu parler des miracles et des faveurs extraordinaires obtenues sur le tombeau de ce Frère, pleine de confiance, je promis que, s'il m'obtenait une grâce

spirituelle que je sollicitais depuis longtemps, je la ferais publier. Je l'ai obtenue ainsi que plusieurs autres. "

Une autre personne dit : "Le bon Frère Didace vient de nous obtenir dans toute sa plénitude une grâce spirituelle sollicitée depuis nombre d'années. "

Une personne est délivrée d'une grave tentation : "J'étais obsédée par une tentation qui ne me laissait pas de relâche et qui m'avait presque réduite au désespoir. J'ai invoqué le bon Frère Didace, et depuis, la tentation a fait place à un calme parfait. "

Des jeunes filles, entrées en communauté, voient leur persévérance menacée par des infirmités corporelles, elles ont recours au Frère Didace et les infirmités disparaissent.

Citons ici le témoignage venant de Lourdes, du monastère des Clarisses. C'est une novice canadienne qui parle : "Je souffrais d'une inflammation de genoux qui aurait été un obstacle à ma persévérance dans ma vocation, si je n'en avais été délivrée. Avec mes compagnes, j'invoquai dans plusieurs neuvaines mon

aimable compatriote, le bon Frère Didace, que l'on proclame à si juste titre le bienfaiteur des Canadiens. Aujourd'hui que je suis guérie, je n'hésite pas à lui attribuer une faveur si importante pour mon avenir religieux. "

A ces faveurs d'ordre spirituel, ou obtenues en vue d'un bien moral, et dont nous pourrions encore allonger la liste, ajoutons quelques faits d'ordre matériel, autres cependant que des guérisons.

" Monsieur B*** était chargé par le gouvernement d'arpenter des terres au Nord-Ouest. Le lieu qui lui avait été assigné était tout à fait dépourvu d'eau. Pour approvisionner la petite caravane qui l'accompagnait, il fallait parcourir une longue distance de 20 milles qui les séparait d'une rivière. C'était une dépense considérable de temps et d'argent. M. B*** est un chrétien plein de foi. Il eut recours à Dieu. Il lui demanda, par l'intercession du Frère Didace, de lui faire découvrir quelque source qui le dispensât d'un si long voyage. Sa prière est accompagnée d'une promesse : s'il est exaucé il fera chanter une messe pour obtenir

à son intercesseur les honneurs de la béatification. Il cherchait déjà depuis longtemps, ses employés cherchaient avec lui et ne trouvaient pas. Sa promesse faite, il lance son cheval de l'avant un peu à l'aventure pour continuer ses décourageantes recherches. L'animal, laissé à lui-même, fait quelques pas et le conduit comme d'instinct à un bouquet de verdure qu'un pli de terrain leur avait caché jusqu'alors. Surpris de voir cette verdure, M. B*** se hâte de descendre de cheval ; il examine et, tout heureux, découvre qu'un humble filet d'eau arrosait ce lieu et produisait cette verdure. C'était peu, mais c'était suffisant pour la petite caravane. "

Monsieur Joseph Aubin, curé de Sainte-Rose, comté de Laval, raconte le fait suivant : "Alfred Saint-Louis, de mon village, voyant sa maison sur le point d'être détruite par l'incendie d'une maison très rapprochée de la sienne, prit l'image du Frère Didace et la fixa sur sa maison, en face de l'incendie, en promettant que si le bon Frère préservait sa maison du feu, le fait serait publié dans la *Revue*.

Sa maison ayant été préservée contre tout espoir, dans l'esprit des témoins de l'incendie, il veut que sa promesse soit accomplie. "

Le Frère Didace ne dédaigne pas de s'intéresser aux affaires commerciales de ceux qui l'invoquent. " Une neuvaine en l'honneur du bon Frère nous a empêchés de conclure une très mauvaise affaire temporelle. Une autre neuvaine nous a permis d'en faire une excellente. Double reconnaissance au bon Frère Didace. " " Me trouvant dans un grand embarras au sujet d'une affaire très importante, je m'adressai au bon Frère Didace, lui abandonnant tout le soin de cette affaire, avec promesse d'en faire connaître le résultat dans la *Revue*, s'il m'était favorable. Tout a réussi au gré de mes désirs. "

Un trifluvien qui signe " un compatriote du Frère Didace " se permet de dire que " Saint Antoine n'est pas le seul à faire retrouver les objets perdus, " et il le prouve par le fait suivant : " Je regrettais beaucoup la disparition d'un document qui m'était indispensable pour mes affaires. Je me suis mis en prière en me

recommandant à notre bien aimé Frère Didace. De nouveau je fis des recherches et l'objet introuvable se présenta comme de lui-même sous ma main. "

Des personnes, manquant d'ouvrage pour gagner le pain de chaque jour, en ont demandé au Frère Didace et ont été exaucées. Une personne de Saint-Remi, comté de Napierville, dit : " J'étais sans ouvrage depuis plusieurs mois, lorsque je promis au bon Frère Didace, s'il m'en procurait, de faire une neuvaine en son honneur et de publier la faveur dans la *Revue*. Le dernier jour de ma neuvaine je fus exaucée. Ce n'est pas la seule faveur que j'obtiens ainsi. "

Un tertiaire de Québec s'acquitte d'une promesse en témoignant avec reconnaissance que le bon Frère Didace lui a obtenu une situation. Son témoignage est contresigné par le Rév. Père Perron, Oblat de Marie Immaculée.

Il y aurait encore d'autres témoignages à citer, faisant connaître diverses faveurs temporelles ; mais il nous paraît suffisant d'ajouter

que le Frère Didace écoute les prières que ses fidèles serviteurs lui adressent dans toutes leurs nécessités spirituelles et corporelles. Les faits que nous allons rapporter dans le chapitre suivant achèveront de faire ressortir pleinement la vérité de notre assertion, en manifestant l'empire exercé sur les maladies par le serviteur de Dieu.

CHAPITRE XIV

GUÉRISONS

Le plus grand nombre des faveurs attribuées de nos jours par la reconnaissance au bon Frère Didace, sont, avons-nous dit, des guérisons corporelles. En effet, sur un peu plus de cinq cents faveurs relatées dans la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte*, les deux-tiers sont des guérisons. Il serait intéressant de dresser la liste des maladies guéries par le saint Frère ; elle prouverait que tous les malades peuvent recourir à lui avec confiance : des aveugles voient, des sourds entendent, des boiteux marchent, des hydropiques, des épilepti-

ques, des dyspeptiques, des asthmatiques, des névropathes, des personnes souffrant de prostration nerveuse et même d'aliénation mentale sont délivrées de leurs infirmités. Des fièvres malignes, la typhoïde, la diphtérie sont chassées ; des cancers et des ulcères disparaissent ; des fractures sont réparées ; des malades, n'ayant plus rien à attendre de la science ni des remèdes, reviennent à la santé.

Nous ne pouvons citer ici qu'un petit nombre des guérisons attribuées au Frère Didace ; c'est pourquoi nous ne rapporterons que les faits accompagnés d'un certificat de médecin ou relatés par des prêtres, des religieux ou religieuses, de tels faits portant les marques d'une certitude plus grande.

La première guérison certifiée par un médecin, et que nous ayons retrouvée, est celle d'une dame de Beauport ; cette guérison est ainsi rapportée par le Dr Larochelle, de Québec : "Saint-Sauveur de Québec, 9 mai 1892. Je, soussigné, Docteur médecin de l'Université Laval à Québec, certifie avoir vu et soigné la jambe de Dame Marie Drouin, épouse de Sieur

Olivier Parent, de Beauport. Elle était affligée d'un ulcère, tenace depuis longtemps, douloureux et croissant d'une manière très inquiétante. Les remèdes étaient inefficaces pour le moment, et eussent-ils triomphé du mal, la guérison devait se faire attendre longtemps. Mme Parent, découragée de l'impuissance de la médecine, s'est adressée au Frère Didace, Franciscain, décédé aux Trois-Rivières. Elle s'est un soir appliqué l'image du Frère sur sa plaie, et le lendemain matin, elle s'est trouvée débarrassée de l'ulcère et de ses conséquences. La promptitude et la perfection de la guérison ne sont, à mes yeux, explicables que par la puissance d'une intervention surnaturelle. A. Larochelle, méd. "

Dans le cours de la même année 1892, un oculiste très renommé, le Dr Beaupré, certifia par écrit le fait suivant, que nous lui avons entendu raconter depuis avec la même conviction: " Québec, 8 juillet 1892. Je, soussigné, certifie que Madame Pierre Saint-Michel, demeurant rue Saint Réal, No 31, faubourg Saint-Jean, est venue me consulter le 10 février 1892 pour une

grave maladie de l'œil gauche ; elle me dit qu'elle n'y voyait presque plus de cet œil. Je lui fis un sérieux examen de l'œil et je constatai une grave hémorrhagie rétinienne du côté droit du nerf optique. D'après cet examen ophtalmoscopique, j'ai pronostiqué la perte irrémédiable de cet œil, sans aucun autre traitement que des soins hygiéniques.

" Je revis la même patiente le 6 courant (juillet) mercredi et après un nouvel examen minutieux, je constatai la disparition complète de la maladie et je retrouvai le fond de l'œil dans un état absolument normal et sain. Je constatai ceci à mon extrême surprise et je dois dire que je considère cette guérison comme extraordinaire et le fait probablement d'une intervention divine.

" En foi de quoi je lui donne le présent certificat. Dr Wilfrid Beaupré, oculiste, 58 rue Saint-Louis, à Québec. "

A ce certificat, tout entier de la main du Dr Beaupré, le Révérend Père Perron, Oblat de Marie Immaculée, ajoute sur la même feuille la note suivante qui explique la cause de cette

guérison : " Et moi je crois de mon devoir de déclarer et de certifier, pour la plus grande gloire de Dieu et la glorification du Frère Didace que cette Dame fit une neuvaine au bon religieux susdit et reçut la faveur reconnue dans le certificat ci-contre. Le 5 octobre 1892. J. W. Perron, O. M. I. Directeur du Tiers-Ordre. " Ce bon Père pouvait certifier d'autant plus facilement le fait que c'était lui-même qui avait conseillé à la malade de recourir au Frère Didace, et lui avait donné à cette occasion une image du serviteur de Dieu. C'est ce que le Rév. Père Perron nous a communiqué en nous parlant de la guérison rapportée ci-dessus.

Ainsi que nous l'avons déjà remarqué ailleurs, le R. Père Perron avait une grande dévotion à son saint compatriote, le Frère Didace ; il recommandait volontiers aux malades de s'adresser au saint Récollet pour obtenir leur guérison ; les faits prouvent que ce n'était pas en vain. Les deux guérisons déjà citées ont été obtenues du Frère Didace sur le conseil du Père Perron. Voici un autre fait rapporté en quel-

ques mots : " Je certifie que le Sieur Jean-Baptiste Bourré, de Saint-Sauveur de Québec, a souffert du 21 au 25 novembre 1892 d'une amygdalite grave. Dr J. A. Marcoux, 6 décembre 1892. " A ce certificat constatant la maladie et la guérison, le Père Perron a ajouté la note suivante constatant l'intervention du Frère Didace : " Il (Mr Bourré) a invoqué le Frère Didace et a été guéri presque radicalement et de suite. J. W. Perron, O. M. I. "

Citons une autre guérison demandée au Frère Didace encore sur l'avis du Père Perron qui se trouvait être le confesseur de la malade. Le récit est accompagné d'un certificat. Nous citons l'un et l'autre : " Saint-Sauveur de Québec, le 10 janvier 1895, au Directeur de la *Revue Franciscaine.*[1] Révérend Père, permettez à une humble enfant de saint François et protégée du Frère Didace de solliciter de votre bonté la faveur de la publication du fait suivant. Depuis six mois je souffrais de trois

1. C'est-à-dire la *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte.*

maladies, déclarées incurables par le médecin : maladies de foie, de rognons et la jaunisse. Depuis lors, je ne vivais qu'au lait et je me vis obligée de prendre le lit à quatre époques différentes. A la dernière attaque, le médecin jugea à propos d'avoir mon confesseur ; ce dernier me fit aussitôt commencer une neuvaine en l'honneur du Frère Didace. Pour ranimer ma confiance, il me fit le récit d'une foule de faveurs obtenues par l'intercession de ce grand serviteur de Dieu. Le lendemain, le R. Père me donna la sainte communion et m'ordonna de me lever, ce que je fis aussitôt sans le moindre effort. J'étais mieux, mais j'avais la défense du Docteur de manger. Le Père m'ordonna de le faire envers et contre tous. Je mange depuis ce temps sans ressentir la moindre indisposition, et j'ai pu, à la fin de ma neuvaine, aller faire la communion à l'église. Je suis en parfaite santé maintenant, je ne sens aucune douleur et je travaille comme par le passé. Oui, je suis guérie, grâce en soit rendue à Dieu et à son serviteur le cher Frère Didace. Olympe Plante. "

Suit le certificat du Docteur : " Je, soussigné, médecin de l'Université Laval, déclare et certifie avoir donné les traitements professionnels à Delle Plante, tels que détaillés dans le récit ci-dessus et avoir trouvé en elle les symptômes de trois maladies graves vu sa constitution et son état habituel de santé. Je la revois maintenant parfaitement guérie, à ma grande surprise, et je ne puis m'empêcher d'attribuer ces résultats à une intervention toute divine. Z. Giasson, M. D. L. Québec, 19 janvier 1895."

L'année précédente, deux Docteurs de Montréal délivraient les certificats suivants. Le premier constate la guérison d'une hernie ; nous citons la *Revue du Tiers-Ordre*. " Saint-Henri de Montréal, 20 mars 1894. Une neuvaine faite au bon Frère Didace a produit, au témoignage des parents, la guérison extraordinaire constatée ici par l'autorité médicale : " Je, soussigné, certifie avoir visité l'enfant de Madame Ludger Lapointe, vers le 6 février dernier, et avoir constaté alors, que l'enfant souffrait d'une hernie. Je l'ai revu le 20 mars et la hernie est

complètement disparue. Docteur J. H. Legault.. "

Le deuxième fait est la guérison d'une affection à la langue, disparue sans autre moyen que l'invocation du Frère Didace, alors cependant que le cas exigeait une opération, d'après le médecin qui dit : " Je, soussigné, médecin, certifie que selon moi M. André Bellefleur souffrait d'un épithélisme à la langue. Je crois que la guérison ne pouvait avoir lieu sans opération, parceque les cautérisations les plus violentes ont été employées sans résultat apparent. Jos. Beaudoin, médecin. " Ce certificat est du 28 juin 1894.

Citons encore un cas très récent, puisqu'il est de 1908 et qui, comme les précédents, a été confirmé par le témoignage de la science: " Je, soussignée, Marie Louise Fournier, certifie avoir été guérie d'une maladie du cœur et du foie dont je souffrais depuis longtemps, après une neuvaine de prières faite en l'honneur du bon Frère Didace, Récollet.

" Après avoir eu les soins de médecins distingués, sans presque aucun résultat, je recon-

nais devoir ma guérison à l'intercession du Frère Didace, Récollet. Mes sincères remerciements à ce bon Frère, et je souhaite avec ardeur voir l'heureux jour de sa béatification. Marie Louise Fournier. " A cette déclaration, le Dr Emile Fortin ajoute ce qui suit : " Lévis, 1 juin 1908, je, soussigné, médecin, certifie que Mademoiselle Fournier, qui souffrait depuis plusieurs mois d'une affection du cœur et du foie, est parfaitement rétablie. "

En 1892, le Père Désiré, franciscain, en mission dans le comté de Charlevoix, rapporte plusieurs faits miraculeux. En voici deux : " A Saint Placide, un jeune père de famille était atteint d'un rhumatisme inflammatoire par tout le corps. A ma visite il eut besoin de l'aide de deux personnes pour s'asseoir dans son lit et se recoucher. La neuvaine fut commencée le soir même, et le lendemain matin, le malade se levait sans douleur aucune. Depuis près de deux mois, il n'a pas été arrêté dans son travail."

"A la Baie Saint-Paul, une mère de famille très pauvre souffrait de grande faiblesse dans

les jambes qui la condamnait à rester assise ou couchée depuis huit ans. Au deuxième jour de la neuvaine elle se levait et reprenait elle-même tout le travail de la maison. Elle est ainsi remise depuis près d'un mois. "

Le 3 juin 1893, M. Chouinard, curé de Saint-Moïse, comté de Rimouski, a relaté la guérison suivante : " Une jeune fille de ma paroisse revint des Etats-Unis où elle était allée travailler dans les manufactures, tellement épuisée, qu'elle était dans une prostration complète, au point qu'elle ne pouvait parler ni dormir, dans un grand état de faiblesse et incapable de prendre aucune nourriture. Ses parents crurent un instant qu'elle était devenue folle. Je la visitai plusieurs fois. Un jour, il me vint à l'idée de lui donner une petite image du bon Frère Didace. Elle ne la prit pas et ne fit aucun signe d'approbation sur les mérites du bon Frère et l'efficacité de son intercession. Je déposai l'image près d'elle, sur une table. Après mon départ, elle la prit et la plaça dans son scapulaire et s'endormit profondément. Le lendemain, elle était parfaitement bien, parlait,

mangeait et agissait dans la maison comme par le passé. Elle s'approcha des sacrements et depuis cette époque elle jouit d'une bonne santé. J'avais fait une neuvaine en l'honneur du bon Frère Didace avec les enfants se préparant à la première communion. "

M. Elzéar Auclair, curé de Saint-Urbain, comté de Charlevoix, a écrit le 11 avril 1893, qu'une Dame Joseph Coulombe, ayant perdu un œil depuis trois ans, ne voyait presque plus de l'autre. Une neuvaine fut faite au Frère Didace. " Cette neuvaine n'était pas encore terminée qu'un mieux sensible se fit sentir, lequel augmenta considérablement les jours suivants. Aujourd'hui cette personne voit comme auparavant. "

Monsieur Charles J. Garceau, curé de Saint-Pierre-les-Becquets, a relaté le 11 mai 1893, sa propre guérison.

Monsieur Adolphe Légaré, curé de Beauport, comté de Montmorency, a délivré deux certificats de la guérison d'un de ses paroissiens, certificats d'ailleurs identiques pour le fond, le premier est du 13 août 1893, le second du 5

mars 1894. Nous citons le premier qui ne paraît pas avoir encore été publié : " Je, soussigné, certifie que Monsieur Philibert Dufour, journalier de N-D. de Beauport, m'a paru avoir été miraculeusement guéri d'une tumeur très maligne à la gorge (tumeur cancéreuse, porte le 2e certificat), laquelle tumeur a été déclarée par les médecins comme dangereuse et ne pouvant être enlevée que par une opération qui devait être fatale. Monsieur Dufour renonçant alors à la chirurgie s'est adressé à l'intercession du Frère Didace. La guérison s'est effectuée par la seule dite intercession de ce vénérable Frère... A. J. J. Légaré, prêtre curé de N-D. de Beauport, par L. E. Côté, prêtre desservant N. D. de Beauport. "

Monsieur Louis Joseph Garon, étant vicaire à Deschambault, comté de Portneuf, écrit au Père Perron, le 31 juillet 1893, pour lui faire connaître une guérison arrivée dans cette paroisse. Il s'agit d'un jeune homme de quinze ans lequel " a été, dit le vicaire, *complètement* guéri d'une maladie très grave qui ressemblait beaucoup à la consomption. "

Le 20 mars 1893, Monsieur J. B. Routhier, curé de Masson, comté de Labelle, raconte la guérison de Monsieur Pierre Allan son paroissien.

Le 22 Juin 1894, " Sœur Sainte Hedwige, des Sœurs Grises, " dit : " Je souffrais d'une névralgie depuis quatre mois. Ayant fait une neuvaine au cher Frère Didace, je me trouve complètement guérie .. "

Une religieuse de la Providence rapporte la guérison suivante : " Longue-Pointe, près de Montréal. M. Télesphore Riendeau, père de famille, avait totalement perdu la vue depuis trois mois. Des oculistes distingués lui donnèrent leurs soins en novembre 1895, entre autres le Docteur Desjardins et le Docteur Faucher. Après qu'ils l'eurent déclaré incurable, nous nous remîmes entre les mains du Frère Didace. en promettant la publication de la faveur que nous obtiendrions de lui. Nous fûmes si merveilleusement exaucés qu'aujourd'hui le patient est employé au service des chars électriques. " Ce fait a été publié en janvier 1897.

Une trifluvienne, devenue Franciscaine Mis-

sionnaire de Marie, doit au Frère Didace sa vocation en recevant de lui la santé. Son récit est un peu long, mais il n'y a rien à supprimer.

" Depuis trois ans, j'étais retenue au lit par une maladie de cœur, une maladie de foie et une maladie de reins. De plus, les médecins ont constaté en moi un ulcère intérieur qui me aisait expectorer beaucoup de sang. J'avais tout le côté gauche paralysé, la main presque constamment fermée, et la langue immobile pendant les fortes attaques. Les côtes du côté gauche étaient soulevées de deux pouces au-dessus des côtes correspondantes à droite, dans le dos trois proéminences étaient formées par le déplacement de cinq côtes.

" La violence du mal me causait de fréquentes convulsions où je perdais connaissance durant quatre à cinq heures. Revenue à moi, j'avais le visage cyanosé pendant plusieurs jours, par suite du long arrêt de la circulation du sang.

" Trois médecins furent d'avis que mes trois maladies étaient incurables. Durant la période de mon mal, je reçus deux fois le sacrement de

l'Extrême-Onction et cinq fois le Saint Viatique. J'éprouvai une apparence de convalescence pendant quelques mois, après quoi je retombai. Voyant que tout était bien fini pour l'art médical, je commençai une neuvaine au bon Frère Didace. S'il m'obtenait ma guérison, je lui promettais de me faire religieuse, selon la volonté de Dieu. C'était en janvier 1892, le cinquième jour de ma neuvaine, après la sainte communion, toute douleur disparut; j'étais radicalement guérie et je quittai le lit immédiatement. Depuis lors, je n'ai pas eu un jour de maladie, je suis entrée au monastère, j'ai fait mon noviciat et j'ai fait ma profession religieuse. Je rends grâce à la puissante protection du bon Frère Didace pour ce bienfait signalé. Si j'ai attendu jusqu'à ce jour pour le porter à la connaissance publique, c'est que je voulais constater et faire constater que ma guérison est bien hors de doute. Mon hommage n'en est que plus éclatant pour la gloire de Dieu qui est admirable dans ses saints. Rébecca Bellemare, fille de M. Damase Bellemare, en religion Sœur Marie-Odoric de la

Croix, Franciscaine Missionnaire de Marie. "

Sa Supérieure à Québec, Mère Marie-Charité de Jésus, ajoute : " Je certifie que Sœur Marie-Odoric de la Croix n'a jamais été malade, à l'exception d'une petite attaque de grippe, depuis qu'elle est entrée au noviciat, et qu'elle a toujours suivi la Règle de la Communauté, comme les autres religieuses. " Cette guérison a été publiée par la *Revue du Tiers-Ordre* en février 1898.

Signalons encore deux faits en les résumant. Une personne souffrait depuis six ans d'hydropisie ; elle faisait une neuvaine au Frère Didace, quand un matin elle se réveilla parfaitement guérie et ayant perdu 25 livres de pesanteur. Cette personne, guérie en 1893, s'est mariée, a plusieurs enfants et vit encore ; elle a donné par écrit le récit de sa guérison; de plus ce fait nous a été raconté par le Révérend Père Perron qui connaissait très bien cette personne.

Un enfant âgé de trois ans et dix mois était atteint d'une maladie des yeux qui annonçait une cécité complète. Les médecins décla-

rèrent une opération nécessaire. Mais auparavant les parents de l'enfant firent une neuvaine au Frère Didace, en appliquant son image sur les yeux malades. Au cinquième jour de la neuvaine l'enfant était guéri. A son père qui lui demandait : qui donc t'a guéri? il répondit : c'est Didace. — Et comment a-t-il fait pour te guérir, cher petit ? — Comme ceci, dit l'enfant, en faisant le geste de passer la main sur ses yeux.—Mais es-tu bien sûr que c'est lui ? — oui papa, c'est le bon Didace qui m'a guéri, lui que nous avons prié en lui demandant : bon Frère Didace, guérissez-le, bon Frère Didace, guérissez-moi. — La neuvaine se termina en actions de grâces.

De tels faits et tant d'autres que nous ne citons pas, arrivés à différentes époques et dans des lieux parfois bien éloignés les uns des autres, justifient bien ce que nous avons avancé sur la confiance de beaucoup de chrétiens envers le Frère Didace et sur la puissance de ce serviteur de Dieu.

EPILOGUE

« CELUI qui s'élève sera abaissé, celui qui s'abaisse sera élevé. " Cette sentence, portée par la Vérité même, s'accomplit infailliblement comme toutes celles qui sont tombées des lèvres divines de Jésus-Christ. Cependant en présence des perpétuelles humiliations des uns, des succès arrogants et jamais contrariés des autres, on entend quelquefois murmurer contre Dieu que l'on accuse d'injustice. On ne comprend pas l'économie divine, on oublie que pour abaisser les uns et exalter les autres, l'Eternel a toute l'éternité. Toutefois, que la

sentence portée par le Christ s'exécute même dès ici-bas, il n'en manque pas d'exemples ; l'histoire en est remplie. La mort surtout n'est-elle pas excellemment le moyen employé par Dieu pour exécuter ses jugements ?

A la mort s'accomplit pour ceux qui mettent toutes leurs espérances dans les choses d'ici-bas, l'anéantissement le plus complet de leurs ambitions, de leurs plaisirs, de leurs richesses. A la mort s'accomplit aussi la glorification de ceux qui ont souffert pour conserver l'innocence et garder la justice, de ceux qui ont suivi pas à pas Jésus-Christ humble, souffrant et pauvre, de ceux que nous appelons les saints. Au jour de leur trépas, ce n'est pas la mort qu'ils ont rencontrée, c'est la vie, la vie de la gloire dans le ciel sans doute, mais aussi la vie dans le souvenir des peuples, la vie dans la confiance que ces peuples ont en leur intercession et qui établit entre celui qui prie et celui qui est prié une communion intime qui ne pouvait exister auparavant. Et cette nouvelle vie est presque toujours plus remplie que la première d'œuvres magnifiques et merveilleuses. Cha-

cun leur adresse ses requêtes, et elles sont entendues, leur montre ses maladies de l'âme et du corps, et elles sont guéries.

Dès lors retentit le concert harmonieux de la reconnaissance ; les noms vénérés de ces bienfaiteurs célestes volent de bouche en bouche ; bientôt des peuples entiers connaissent, aiment et invoquent ceux-là même qui, de leur vivant, fiers déjà de leur humble origine, s'étaient encore ingéniés à descendre plus bas dans l'estime des autres, et se réjouissaient d'avoir été méconnus par le monde. Etrange phénomène ! Le doigt de Dieu est là ! Il glorifie ici-bas ses serviteurs. Il a attendu parfois jusqu'à la mort ; mais à ce moment il a fait descendre les puissants de leur trône et il a exalté les humbles.[1]

Et n'est-ce pas ce que nous avons constaté au cours de cet ouvrage ? N'avons-nous pas vu un humble enfant de la campagne, devenu humble enfant de saint François, passer sa vie dans l'humble état de Frère convers, et mou-

1. *Magnificat.*

rir dans son humilité ? Et n'avons-nous pas vu ce même personnage, après sa mort, prendre et occuper dans l'esprit et le cœur de ses contemporains une place que bien des personnages de la même époque, célèbres selon le monde, n'ont pas eue ? N'avons-nous pas vu cet humble Récollet, à peine descendu dans la tombe, invoqué même par les Princes de l'Église, et sa renommée monter jusqu'à la chaire de Pierre ?

Et dans ces faveurs nombreuses et variées que, de nos jours plus qu'autrefois peut-être, le ciel accorde par l'intercession du Frère Didace, " est-il possible de ne pas remarquer, dirons-nous avec le Docteur N. E. Dionne, la main de la Providence, qui s'est réservé son heure pour faire éclater devant tout l'univers les vertus d'un humble Frère du Canada, en attendant le jour si désiré où elle lui accordera une place d'honneur sur les autels de l'Eglise.[1]" Tout ce que nous avons dit de la vie posthume de notre Récollet montre bien que

1. *Serviteurs et servantes de Dieu en Canada*, p. 170.

Dieu s'est fait un plaisir d'attirer l'attention des peuples, aux temps choisis par sa Providence, sur celui qui s'était fait un plaisir de vivre humble, pauvre et inconnu.

Mais le Très-Haut ne s'arrête pas toujours là dans la glorification, même ici-bas, de ses serviteurs ; il veut les voir honorés sur la terre d'un culte public. Il veut que par un jugement solennel de son organe infaillible, l'Église, ils soient déclarés bienheureux dans le ciel, et que leurs noms soient inscrits au catalogue des saints. Dieu veut encore que ses élus, ainsi glorifiés, soient invoqués dans les prières publiques ; que des églises ou chapelles leur soient dédiées ; que des monuments rappellent leur mémoire ; que l'auguste sacrifice de la messe soit célébré en leur honneur ; que des fêtes solennelles soient instituées pour chanter leurs louanges ; que leurs images et portraits soient ornés du nimbe de la gloire ; que leurs reliques soient précieusement conservées et religieusement vénérées.

Quels grands, quels puissants selon le monde, obtiennent après leur mort de tels honneurs ?

Aucun. Eux, ils s'effacent à la mort, les sainst revivent et leur mémoire est en perpétuelle bénédiction : Celui qui s'abaisse sera exalté.

Cette dernière partie du triomphe réservé par Dieu à ses plus fidèles serviteurs, n'a pas encore été réalisée pour notre Récollet. L'Église n'a pas encore porté le jugement solennel qui permettra d'inscrire au catalogue des saints le nom du Frère Didace Pelletier. " Ce jour si désiré[1] " de la glorification suprême du premier Canadien-Français mort en réputation de sainteté, quand luira-t-il sur la Patrie Canadienne ? Dieu seul le sait. Nous avons déjà signalé les démarches qui ont été faites en cour de Rome, une première fois peu après la mort du serviteur de Dieu ; une deuxième fois il y a près de vingt ans ; nous devons ajouter que de nouvelles démarches sont encore tentées à Rome auprès de ceux qui sont chargés de l'introduction de semblables causes.

Personne ne peut et ne doit assister en spec-

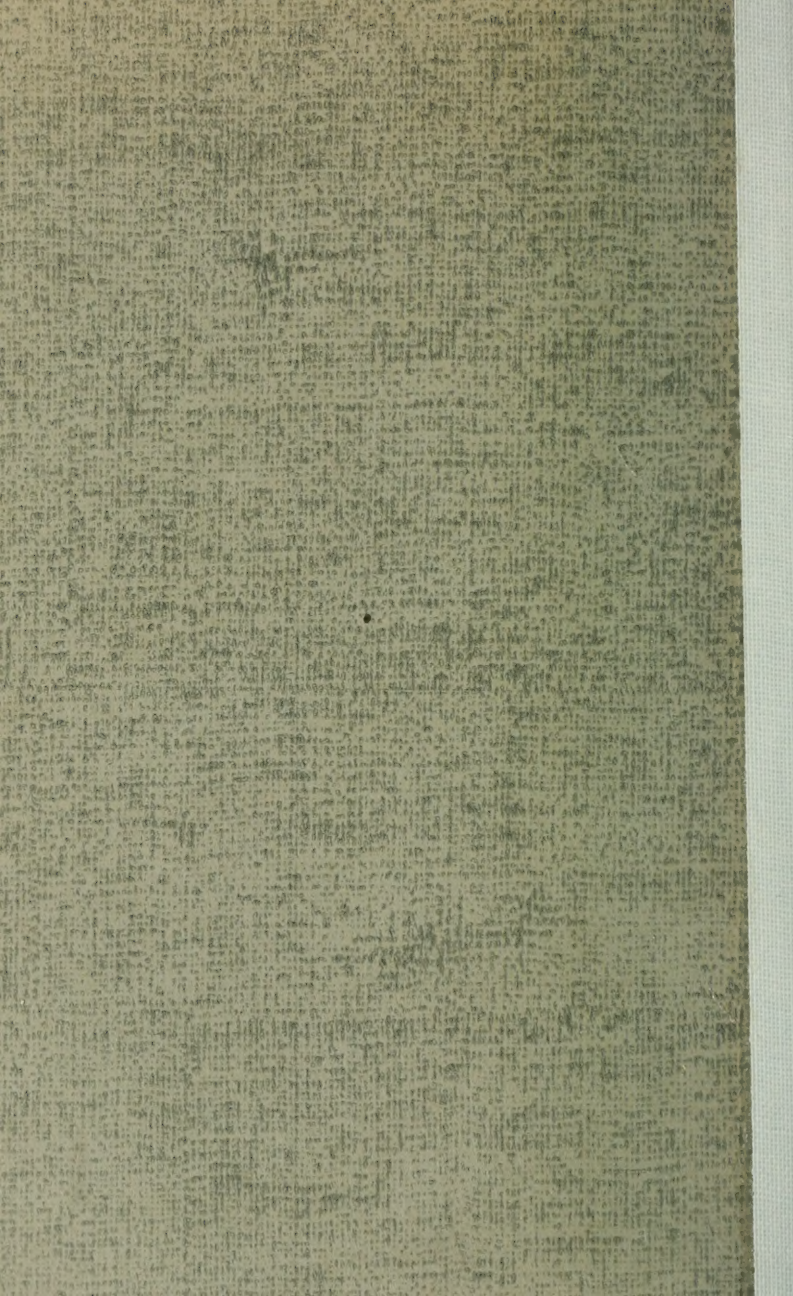
---

1. Dr N. E. DIONNE, *Serviteurs et servantes de Dieu en Canada.* p 170.

tateur insouciant à la poursuite de la cause de béatification du Frère Didace ; en Canada elle intéresse au plus haut point les Canadiens ; en tous lieux elle intéresse les enfants de la sainte Église ; car un saint de plus, c'est un fleuron nouveau ajouté à la couronne de gloire qui orne le front de notre Mère.

Est-ce que chacun ne peut pas prêter un concours efficace à cette cause ? Mais certainement. Demandez et vous recevrez, a dit le Christ. Demandons la glorification du Frère Didace ; demandons que le serviteur de Dieu soit de plus en plus connu ; que la liste, déjà longue, de ses bienfaits, s'allonge toujours. Recourons nous-mêmes à la puissante intercession du bon Frère dans nos nécessités spirituelles et temporelles, publions hautement les faveurs reçues, et inspirons à ceux que nous verrons dans quelque besoin de l'âme ou du corps la confiance au bon Frère Didace. Nous servirons ainsi sa cause avantageusement et nous hâterons le jour où l'Église sanctionnera notre dévotion à l'égard du Frère Didace en le plaçant sur les autels.

TABLE DES MATIÈRES




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 15 02 05 11 014 9